

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023

L'AGRICULTURE
TROPICALE
RESPONSABLE





Le palmier à huile

est la plante qui occupe le moins de surface pour la même quantité d'huile produite

produit l'huile végétale la plus riche en carotènes, source naturelle de vitamine A



L'hévéa

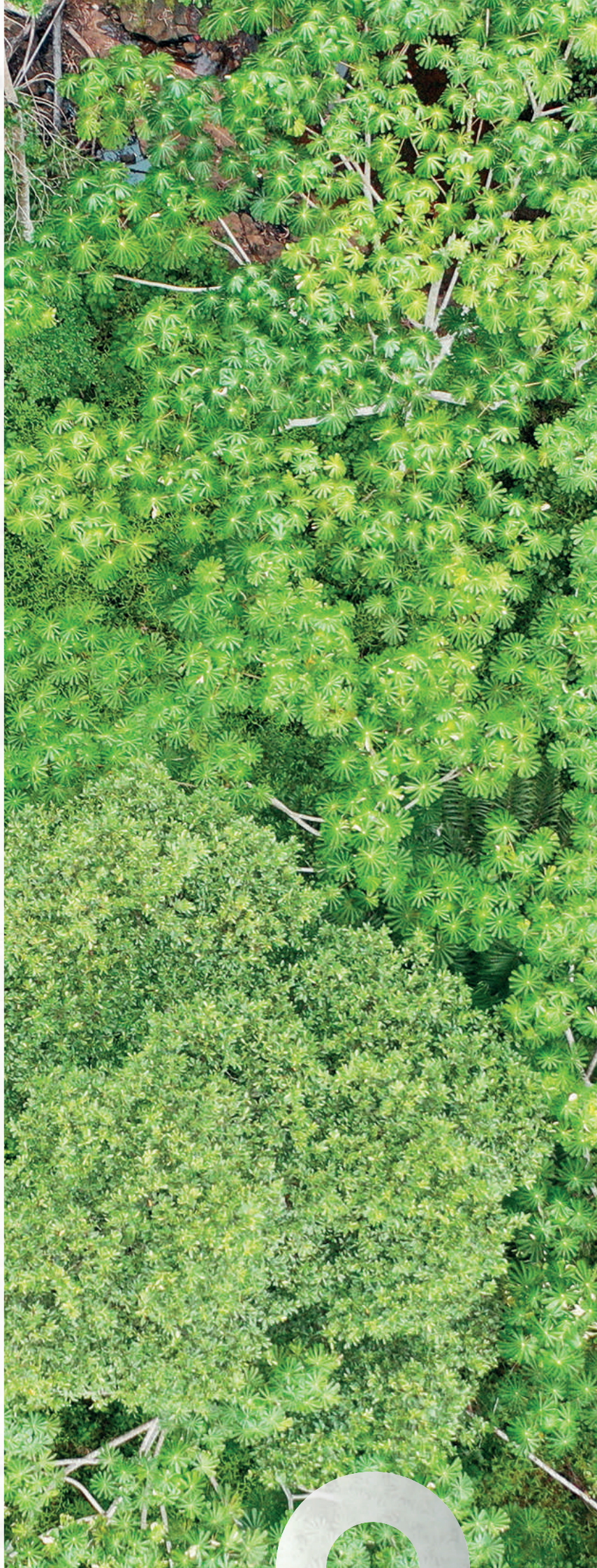
permet une fixation efficace du carbone

produit du caoutchouc, une matière première naturelle et durable



57,6

millions €
de budget dédié au développement durable



Message du Président

Au cours de l'année 2023, notre engagement en faveur du développement durable a été renforcé, comme le démontrent les résultats de notre certification RSPO : 100% de nos huileries sont certifiées. Les réalisations de cette année témoignent de notre progression constante vers une production d'huile de palme et de caoutchouc naturel durable.

Notre ambition demeure celle d'une agriculture tropicale responsable et innovante. Notre approche repose sur une expérience acquise au fil des années dans les pays où nous sommes implantés. En effet, c'est en tirant parti de ces connaissances que nous sommes à même de mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et bénéfiques pour les employés, leur famille et les communautés locales.

Dans cette optique nous avons décidé de répondre aux préoccupations de tiers qui nous étaient partagées avec l'aide d'une organisation externe expérimentée, Earthworm Foundation, afin d'obtenir une compréhension complète de chaque situation et de définir des plans d'actions concrets.

En parallèle, nos équipes sur le terrain et en Europe se sont mobilisées afin d'assurer la traçabilité requise par le nouveau Règlement contre la Déforestation de l'Union Européenne (RDUE). La priorité pour 2023 s'est portée sur le caoutchouc et nous avons pu renforcer nos systèmes, aidés par les activités engagées les années précédentes avec notre projet pilote NERO. Ces efforts se sont avérés fructueux, comme en témoigne ce rapport, et nous permettent de garantir la transparence de notre chaîne d'approvisionnement et de lutter contre la déforestation dans nos bassins d'activités. **Toutes nos équipes resteront mobilisées en 2024 pour mener à bien ce projet ambitieux et continuer la mise en conformité de nos productions avec le Règlement.**

En conclusion, l'année 2023 a marqué encore une étape significative pour le Groupe. Nous restons résolument engagés dans la promotion d'une agriculture tropicale contribuant à un avenir durable pour toutes les parties prenantes.

Dans ce rapport, nous détaillons notre approche de développement durable et son intégration dans les activités du Groupe.

Hubert Fabri
Président

info@socfin.com

“ Les réalisations de cette année témoignent de notre progression constante vers une production d'huile de palme et de caoutchouc naturel durable. ”

	Notre Groupe	1	6
	Développement local et rural	2	30
	Employés locaux et communautés	3	44
	Environnement	4	74
	Focus sur nos produits durables	5	96
	Suivez-nous	6	110
	Annexes	7	112

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ».

En tant que Groupe international, nous voulons contribuer à la réalisation de ces objectifs élaborés par les Nations Unies, les ODD.

Ce rapport explique toutes les actions mises en œuvre au quotidien dans nos plantations pour apporter notre participation et aider à atteindre ces objectifs.

Notre programme de développement durable cherche à contribuer à 12 des 17 ODD¹.

1 PAS DE PAUVRETÉ



Près de 57 700 emplois dans des régions rurales

2 FAIM « ZÉRO »



Promouvoir l'agriculture tropicale respectueuse et transformatrice dans des régions reculées d'Afrique et d'Asie

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Accès aux soins de santé sur tous les sites

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Accès à l'éducation pour plus de 65 100 enfants

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Renforcer l'équité entre les genres

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Accès à l'eau, gestion durable et traitement des eaux

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Apporter des solutions pour accélérer le développement rural, assurer des conditions de travail décentes et transmettre des compétences techniques et responsables

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Améliorer ou créer des infrastructures locales

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Promouvoir une agriculture durable et tolérance zéro pour la déforestation

Améliorer la performance énergétique

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Promouvoir un équilibre entre le développement agricole et la préservation des ressources naturelles au sein et autour des plantations

15 VIE TERRESTRE



Préservation des forêts, reforestation et afforestation

Identification et protection des zones HVC-HSC

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Respect des accords fonciers signés avec les États et gestion des activités en parfaite conformité avec les législations locales

¹ Les Objectifs de Développement Durable (ODD), fixés par l'ONU en 2015, définissent les priorités mondiales de développement durable, en mettant en évidence les plus grands problèmes sociaux et environnementaux de notre planète. Ils comprennent 17 objectifs à atteindre pour 2030 et donnent « la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ».



Notre Groupe



1.1	Contexte	p07
1.2	Chiffres clés	p08
1.3	Notre organisation	p10
1.4	Notre histoire	p12
1.5	10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice	p16
1.6	Notre ambition	p18
1.7	Notre système de gouvernance responsable	p20
1.8	La mise en œuvre de notre gouvernance responsable	p20
1.9	Nos engagements d'ici 2025	p26

1.1

Contexte

Sur tous les sites où nous travaillons, nous avons toujours cherché à produire de l'huile de palme et du caoutchouc avec une approche durable qui bénéficie à tous : aux employés et à leur famille, aux planteurs villageois et aux communautés en améliorant leurs conditions de vie.

À titre d'exemple, l'huile de palme que nous produisons en Afrique est destinée à la consommation locale. Elle contribue de cette manière à la sécurité alimentaire de ces populations en pleine explosion démographique.

En effet, dans ces régions l'huile de palme, constitue la base alimentaire de la cuisine traditionnelle de centaines de millions de personnes depuis des millénaires.

L'explosion démographique en Afrique d'une part, et le renforcement des standards internationaux en termes d'hygiène et de respect de l'environnement d'autre part, constituent de nouveaux défis pour le secteur agroalimentaire, et encore plus spécifiquement pour les planteurs villageois en zone rurale.

Cette situation rend ces pays dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est alors que leur potentiel agricole leur permettrait d'être autosuffisants.



Le Nigéria, par exemple, a dû importer 450 000 tonnes d'huile de palme en 2021 afin de satisfaire les besoins de sa population, non atteints en raison d'une production locale insuffisante. Face à cette situation, le gouvernement a mis en place un plan d'investissement de 500 millions de dollars dans le secteur du palmier à huile.

Dans ce pays, autrefois premier producteur mondial d'huile de palme, cette politique vise à augmenter la production nationale de 700% d'ici 2027, afin de répondre à la demande locale et de réduire les dépenses en importation.

Le gouvernement encourage également l'accès à l'investissement aux planteurs villageois et leur formation.

Nous mettons donc en place des partenariats avec les planteurs villageois, ce qui favorise le développement de leurs propres plantations, augmente la quantité d'huile produite localement et réduit finalement la pauvreté dans ces régions en améliorant les conditions de vie.

Et, contrairement à l'idée préconçue, le modèle de « plantation agro-industrielle » et le modèle de « plantation villageoise » sont complémentaires et interdépendants. La mise en œuvre simultanée de ces 2 modèles répond de façon efficace et adaptée aux besoins de développement socioéconomique de ces régions, tout en assurant une préservation de leur environnement.



72,4

millions €
d'investissements
totaux du Groupe

57,6

millions €
de budget dédié au
développement durable

57 700

emplois directs
et indirects



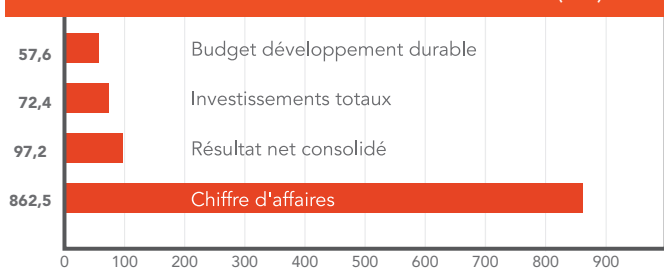
△ Pépinière, Mbambou, Socapalm, Cameroun

1.2

Chiffres clés

Nous sommes convaincus que la pérennisation de nos activités est la base nécessaire à tout programme de développement durable. En cette année 2023, nos activités ont dégagé un résultat annuel positif avec un chiffre d'affaires de 862,5 millions €.

Chiffres d'affaires et investissements en 2023 (M€)



△ Caoutchouc sec, SCC, Côte d'Ivoire



△ Fruits de palmiers, SAC, Sierra Leone

Production d'huile de palme brute (tonnes)

	2021	2022	2023
Huile de palme produite par nos plantations	489 915	488 060	508 118
Huile de palme produite sur base d'achats de fruits à des tiers	46 775	41 100	42 833
Total	536 690	529 160	550 951

Production de caoutchouc sec (tonnes)

	2021	2022	2023
Caoutchouc sec produit par nos plantations	68 338	71 941	83 460
Caoutchouc sec produit sur base d'achats de caoutchouc humide à des tiers	96 395	88 243	81 262
Total	164 733	160 184	164 722



△ Fonds de tasse, SOGB, Côte d'Ivoire

Comme indiqué précédemment, l'huile de palme que nous produisons est destinée aux marchés locaux. Nous la revendons majoritairement localement et dans les sous-régions à des raffineurs et transformateurs actifs dans le secteur de l'agroalimentaire ou des cosmétiques. Le caoutchouc naturel produit est lui exporté à destination des principaux acheteurs de la filière, à savoir, les fabricants de pneumatiques.



862,5

millions €
de chiffre d'affaires



551 000

tonnes d'huile de palme produites



164 700

tonnes de caoutchouc produites



12,65

millions de semences
produites



190 600

ha de plantations



32%
d'hévéas



68%
de palmiers





△ Cérémonie de remise des médailles aux employés en présence du ministre du Travail Grégoire Owona, Safacam, Cameroun

1.3

Notre organisation

Nous tenons à soutenir nos équipes opérationnelles de manière efficace. Pour cela, au fur et à mesure des années, nous nous sommes structurés en différentes filiales, répondant chacune à un domaine d'expertise bien précis.

Socfinco FR : gestion de nos plantations agro-industrielles et assistance technique, coordination de la recherche scientifique dans le domaine agronomique, gestion du développement et de l'exploitation de nos installations productrices d'énergies vertes ;

Sodimex FR : centrale d'achats au service de nos plantations ;

Sogescol FR : commercialisation et exportation de notre caoutchouc naturel et de notre huile de palme ;

Induservices FR : développement et fourniture de nos solutions informatiques et administratives.

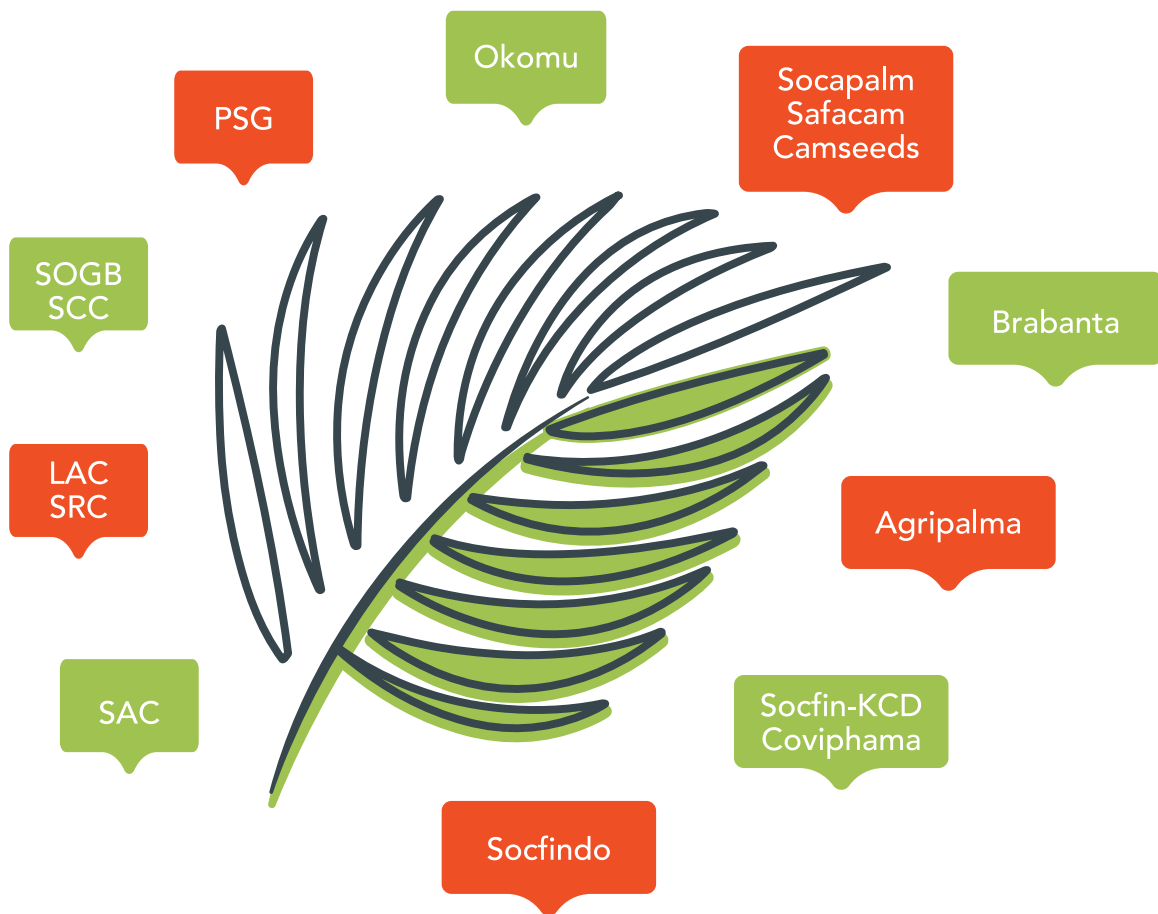
Nos 15 filiales locales comptent 36 sites opérationnels et 2 centres de recherche.

Au quotidien, nous travaillons tous en étroite collaboration afin de garantir une intégration cohérente entre le développement global du Groupe, les opérations sur le terrain et l'implémentation de nos engagements de développement durable pour aller vers une agriculture tropicale responsable et transformatrice.

NOTRE ORGANISATION



Une organisation agile, mettant en synergie des expertises et des expériences, avec en son coeur les pratiques de **l'agriculture respectueuse et transformatrice.**



AGRONOMIQUE

Informatique

Commercialisation

Recherche et développement

ACHATS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Industriel

Communication

Financier

ADMINISTRATIF



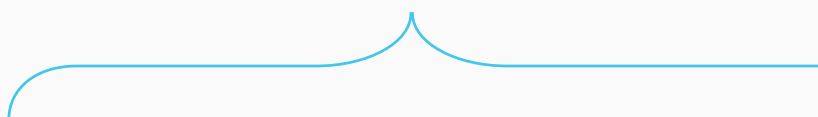
1.4

Notre histoire

Un siècle d'expertise de terrain.
Pionner du développement à long terme des régions rurales
grâce à une agriculture tropicale responsable.

Fondation du Groupe en sécurisant les conditions de vie rurale et de santé sur le terrain.

Première phase d'acquisition en Afrique, période de privatisations et de relance économique en Afrique.



Fondation de la société financière des caoutchoucs, **Socfin S.A.**

Naissance du **Groupe Socfin.**

Acquisition de la **SOGB** en Côte d'Ivoire.

1909

1968

1973

1990

1994

1998

Création de **Socfindo** avec le Gouvernement indonésien.

Acquisition d'**Okomu** au Nigéria.

Socfindo devient un producteur de semences sélectionnées de renommée internationale.

Acquisition de **LAC** au Libéria.

Chaque village est doté d'une crèche, d'une école, d'un dispensaire, d'une place de marché, d'un magasin et d'un terrain de football. Le personnel est logé par l'entreprise, à proximité de son lieu de travail.

Les soins médicaux des employés et de leur famille sont pris en charge. Les hôpitaux des plantations sont gérés par des médecins expatriés accompagnés d'équipes locales.

En 1968, toutes les maisons sont remplacées par des constructions en dur. Un « camion cinéma » tourne même mensuellement sur les plantations et des spectacles traditionnels sont organisés.





Certains pays africains privatisent leurs plantations et, accompagnés par les grandes institutions financières (Société Financière Internationale, Proparco, Banque Mondiale, etc.) proposent des participations au Groupe Socfin. Ils ont deux objectifs : satisfaire la demande nationale grandissante d'huile végétale et développer socio-économiquement ces régions, parfois ravagées par des années de guerre civile (Libéria).

Suite à l'acquisition et pour soutenir l'ouverture de la région, la SOGB lance un programme de plantations villageoises en partenariat avec la DEG en 1996, et un second projet avec la coopération suisse FISDES, en 1997.

Seconde phase d'acquisition et renforcement du programme de développement durable.

Le Groupe SIPH cède **SPFS** au Cameroun au **Groupe Socfin**.

Réhabilitation de **Brabanta** en RDC, acquisition de **SRC** au Libéria et de **Socfin-KCD** au Cambodge.

Création d'**Agripalma** à Sao Tomé-et-Principe qui sera acquise par le **Groupe Socfin** en 2013.

1999

2000

2007

2008

2009

2010

Acquisition de la **Socapalm** au Cameroun.

Création de la **SCC** en Côte d'Ivoire.

Création de **SAC** en Sierra Leone.



▲ Panneau à l'entrée de la plantation, LAC, Libéria



▲ Carte de la plantation, Brabanta, RD Congo, 2006

Seconde phase d'acquisition et renforcement du programme de développement durable.

Socfindo certifie sa première plantation selon les **P&C RSPO**.

Acquisition de **Coviphama** au Cambodge.

Création d'un **tableau de bord de transparence** et certification **Bio et GGAP** d'**Agripalma** à Sao Tomé-et-Principe.

2011

2012

2013

2014

2017

Acquisition de **PSG** au Ghana.

Rachat de la **Safacam** et création de **Camseeds** au Cameroun.

Le Groupe Socfin devient un acteur d'envergure dans le secteur et est sollicité par les états pour relancer des projets laissés à l'abandon (RDC), détruits par la guerre civile (Libéria) et ainsi soutenir socio-économiquement certaines régions (Sao Tomé-et-Principe et Sierra Leone). Des planteurs villageois accompagnés d'autorités locales nous sollicitent aussi pour créer une usine de traitement de caoutchouc en partenariat avec eux (Aboisso, Côte d'Ivoire).

Durant cette seconde phase, un partenariat essentiel a été créé avec la DEG visant l'intensification de la prévention et du traitement du VIH/SIDA, pour les employés et leur famille, ainsi que pour les communautés (2008-2014).



Membre de la RSPO depuis 2004, via sa filiale Socfindo en Indonésie, le Groupe a obtenu son « Group membership » en février 2019.

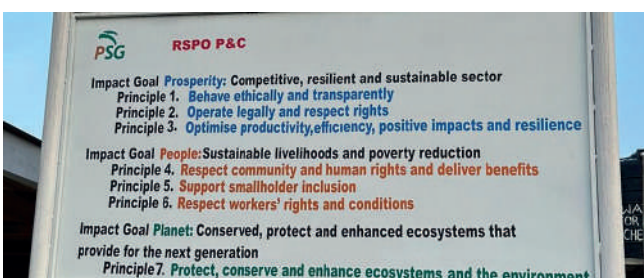
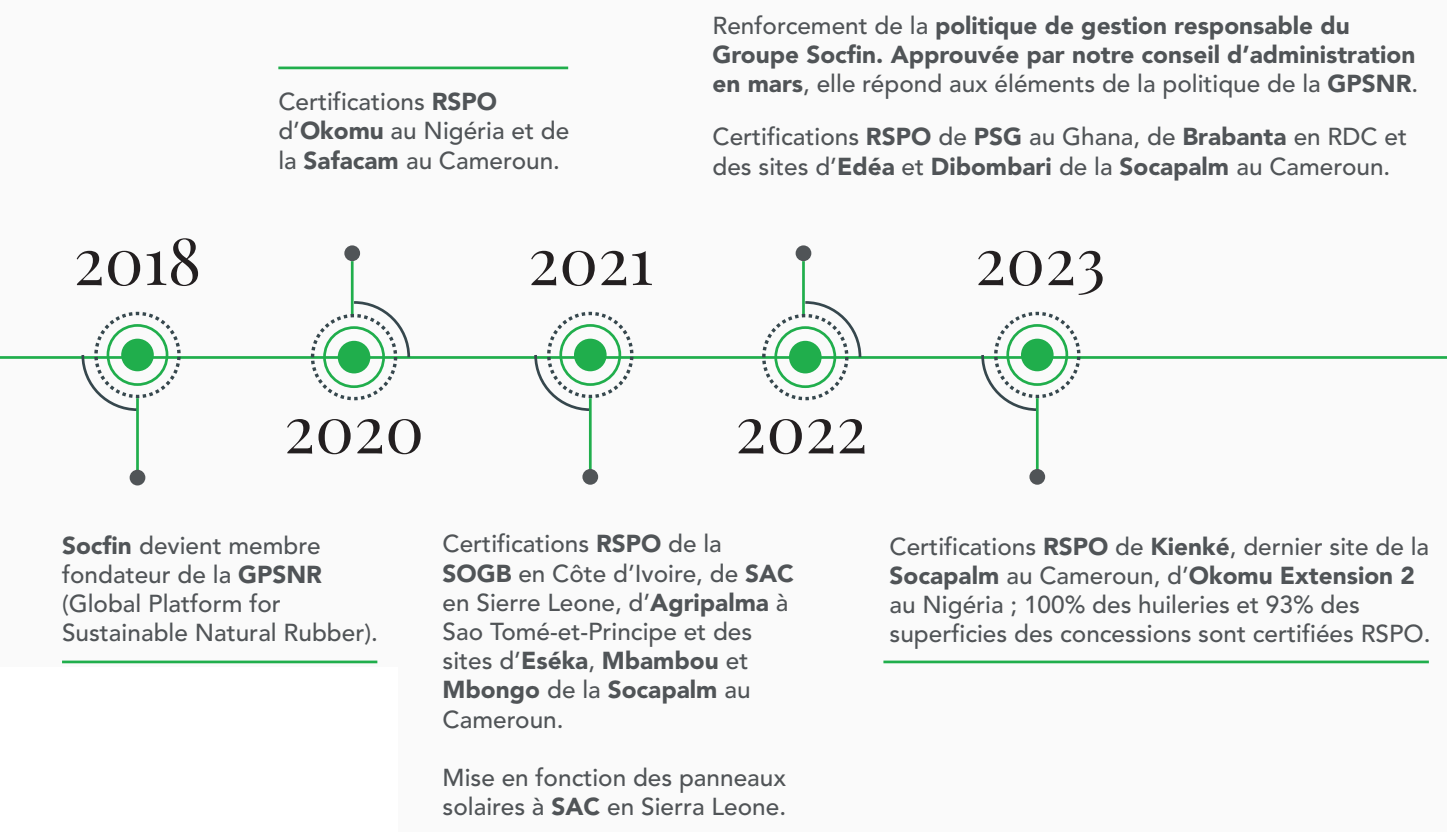
En parallèle, il devient membre fondateur de la GPSNR en 2018.

Un programme de certification intensif est lancé et, en 2015, l'ensemble des plantations indonésiennes sont certifiées RSPO. La Socapalm devient la première plantation de palmiers à huile certifiée ISO 14001 en Afrique Centrale. En décembre de la même année, Pujehun est la première région de Sierra Leone à être déclarée exempte d'Ebola, grâce au soutien de SAC.

En parallèle en 2016, le Groupe formalise ses engagements au sein de sa politique de gestion responsable et de sa politique qualité. Cette même année, il investit aussi massivement dans les énergies renouvelables et inaugure le barrage hydroélectrique de LAC au Libéria.

Nos activités contribuent à 12 des 17 ODD.

Publication de la politique de gestion responsable et lancement de programmes intensifs de certification.



△ Panneau RSPO, PSG, Ghana



1.5

10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice

SIERRA LEONE

SAC

- Créée par SOCFIN en 2010
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 18 473 ha
- 12 349 ha de palmiers à huile
- 1 huilerie
- Production de 50 249 T d'huile de palme
- Emplois 5 865

LIBÉRIA

SRC

- Acquis par SOCFIN en 2007
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 8 000 ha
- 4 445 ha d'hévéas
- Emplois 871

LAC

- Acquis par SOCFIN en 1998
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 121 407 ha
- 12 269 ha d'hévéas
- 1 usine à caoutchouc
- Production de 27 694 T de caoutchouc
- Emplois 4 555

CÔTE D'IVOIRE

SOGB

- Acquis par SOCFIN en 1994
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 34 712 ha
- 15 785 ha d'hévéas
- 7 491 ha de palmiers à huile
- 1 usine à caoutchouc
- 1 huilerie
- 1 palmisterie
- Production de 64 309 T de caoutchouc
- Production de 34 159 T d'huile de palme
- Production de 2 600 T d'huile de palmiste
- Emplois 9 698

SCC

- Créée par SOCFIN en 2008
- 1 usine à caoutchouc
- Production de 38 559 T de caoutchouc
- Emplois 433

GHANA

PSG

- Acquis par SOCFIN en 2012
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 18 304 ha
- 942 ha d'hévéas
- 6 140 ha de palmiers à huile
- 1 huilerie
- Production de 35 472 T d'huile de palme
- Emplois 2 641

NIGÉRIA

OKOMU

- Acquis par SOCFIN en 1990
- Extension acquise en 2014
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 33 113 ha
- 7 335 ha d'hévéas
- 19 045 ha de palmiers à huile
- 1 usine à caoutchouc
- 2 huileries
- 1 palmisterie
- Production de 9 907 T de caoutchouc
- Production de 69 563 T d'huile de palme
- Production de 987 T d'huile de palmiste
- Emplois 6 786

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

AGRIPALMA

- Acquis par SOCFIN en 2013
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 2 388 ha
- 1 879 ha de palmiers à huile
- 1 huilerie
- Production de 4 870 T d'huile de palme
- Emplois 804



CAMEROUN

SAFACAM

- Acquis par SOCFIN en 2014
- Concession de 17 690 ha
- 4 426 ha d'hévéas
- 5 306 ha de palmiers à huile
- 1 usine à caoutchouc
- 1 huilerie
- 1 palmisterie
- Production de 9 004 T de caoutchouc
- Production de 16 096 T d'huile de palme
- Production de 9 770 T d'huile de palmiste
- Emplois 3 274

SOCAPALM

- Acquis par SOCFIN en 2000
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- 6 sites
- Concession de 58 063 ha
- 1 936 ha d'hévéas
- 32 433 ha de palmiers à huile
- 6 huileries
- Production de 138 783 T d'huile de palme
- Emplois 8 369

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

BRABANTA

- Acquis par SOCFIN en 2007
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 8 380 ha
- 12 ha d'hévéas
- 6 072 ha de palmiers à huile
- 1 huilerie
- Production de 13 231 T d'huile de palme
- Emplois 2 398

CAMBODGE

SOCFIN-KCD

- Acquis par SOCFIN en 2007
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 6 659 ha
- 3 692 ha d'hévéas
- 1 usine à caoutchouc
- Production de 8 853 T de caoutchouc
- Emplois 959

COVIPHAMA

- Acquis par SOCFIN en 2013
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 5 345 ha
- 3 228 ha d'hévéas
- Emplois 463

CAMSEEDS

- 1 laboratoire de recherche
- Production de 3,46 millions de semences
- Emplois 281



INDONÉSIE

SOCFINDO

- Créée par SOCFIN en 1968
- Domaine de l'État, bail emphytéotique
- Concession de 47 532 ha
- 6 322 ha d'hévéas
- 39 499 ha de palmiers à huile
- 2 usines à caoutchouc
- 9 huileries
- Production de 6 397 T de caoutchouc
- Production de 188 527 T d'huile de palme
- Production de 9,19 millions de semences
- Emplois 10 169



1.6

Notre ambition

Développer une agriculture tropicale responsable.

Nous voulons que nos activités de production d'huile de palme et de caoutchouc soient bénéfiques à tous : aux employés locaux sur le terrain, aux planteurs villageois et aux communautés afin de les aider à construire une vie meilleure pour les générations présentes et futures.

Notre programme de développement durable se concentre sur 3 domaines d'impact : le **développement rural**, les **employés et les communautés**, et l'**environnement**, pour lesquels nous mettons en œuvre de nombreuses initiatives amenant une performance économique à long terme, un respect des droits humains, un bien-être social, une santé, une sécurité et une gestion des ressources naturelles telles que l'engagement « zéro-déforestation ».



Développement local et rural



Employés locaux et communautés



Environnement



**Développer
une agriculture
tropicale responsable**



△ Plantation de palmiers à huile et d'hévéas, Safacam, Cameroun

Notre système de gouvernance responsable et sa mise en œuvre

1.7

Notre système de gouvernance responsable

Le développement durable est intégré à nos processus de gestion.

Fin 2018, nous avons établi une charte de gouvernance qui inclut aussi les engagements que nous avons pris dans notre politique de gestion responsable, renouvelée et renforcée en 2022, et qui a été approuvée par le conseil d'administration de Socfin en mars 2022. Nous publions aussi chaque année, dans notre rapport annuel financier, une Déclaration de Gouvernance.

Le conseil d'administration du Groupe joue un rôle actif d'orientation et de formulation de la stratégie de développement durable, et reconnaît que le développement durable doit s'inscrire au cœur du modèle des activités du Groupe et qu'il est essentiel pour assurer sa réussite à long terme. De ce fait, il approuve et encourage les politiques relatives au développement durable et à la gestion responsable, et met à disposition les moyens financiers et humains nécessaires pour atteindre les objectifs clés que sont la certification RSPO pour tous les sites palmiers et la mise en conformité aux éléments de la politique de la GPSNR pour les sites hévéas.

La revue des progrès réalisés fait partie de l'agenda de chaque conseil d'administration du Groupe. La Direction du Groupe Socfin a la responsabilité du Département Développement Durable du Groupe qui est géré par un Directeur développement durable et son équipe ; chaque filiale a également un Département Développement Durable en place.

Au sein de notre Groupe, sur 176 postes d'administrateur, 6 sont occupés par des femmes dans les différentes holdings et filiales. Concernant la holding Socfin, aucune femme n'est pour l'instant administrateur parmi les 5 postes.

1.8

La mise en œuvre de notre gouvernance responsable

1.8.1

Notre politique de gestion responsable et notre code de conduite

Dès la création du Groupe, en 1909, nous nous sommes engagés envers les enjeux sociaux et de santé les plus urgents. Depuis lors, nous avons toujours cherché une performance, qui soit à la fois saine et éthique pour assurer la pérennité de l'entreprise, tout en améliorant les conditions de vie et la gestion des ressources naturelles.

Forts de cette vision, nous avons opté pour une approche de gestion non seulement responsable mais aussi transformatrice.

Notre approche est formalisée dans notre politique de gestion responsable² qui a été renouvelée et renforcée en 2022 afin de répondre aux éléments de la politique de la GPSNR. Elle a été approuvée par le conseil d'administration du Groupe en mars 2022. Notre politique va au-delà d'un engagement sur les trois piliers traditionnels du développement durable : elle intègre désormais des aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables à toute la chaîne d'approvisionnement de notre Groupe.

Les engagements pris sont applicables à nos plantations, mais également à nos sous-traitants et fournisseurs. Ces règles sont spécifiées dans les contrats qui nous lient à eux et ils sont régulièrement audités, dans le cadre des systèmes de gestion, afin de s'assurer que leurs activités s'inscrivent dans les objectifs environnementaux et sociaux du Groupe.

Nous disposons également d'un « code de conduite » et de politiques anti-corruption, protection des données personnelles et protection des lanceurs d'alerte. En outre, dès le 2^{ème} trimestre 2024, le Groupe Socfin disposera d'un système de lancement d'alerte externalisé afin d'assurer une accessibilité plus grande ainsi que la confidentialité des lanceurs d'alerte.

² socfin.com/fr/engagements



Depuis le 1^{er} mars 2023, Socfin a mis en place un Département de conformité, basé au siège de Fribourg, supporté par un réseau d'agents dans toutes ses filiales. Ce département

est chargé de mettre en place, de former et de contrôler l'application des règles, politiques et procédures de bonne gouvernance du Groupe.



1.8.2 Nos engagements

1.8.2.1 Notre conformité réglementaire



Être conforme aux législations environnementales, sociales, fiscales et foncières



Mettre en place des procédures de prévention des risques
Éviter des pratiques non-conformes y compris de nos partenaires

Nous nous sommes toujours engagés à être pleinement conformes aux législations environnementales, sociales, fiscales et foncières des pays hôtes.

Nos équipes ont aussi développé des procédures de veille juridique et les ont incluses dans leur système de gestion,

comme les différentes normes ISO ou les Principes et Critères (P&C) de la Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable (RSPO), ce qui leur permet d'anticiper les nouvelles réglementations et d'éviter des pratiques non-conformes.

1.8.2.2

Nous appliquons une tolérance zéro contre :

Le travail des enfants



Nous ne pouvons tolérer qu'un enfant soit amené à travailler. C'est pourquoi nous n'engageons ou n'employons aucun individu en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé par la législation locale ou les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Nos équipes prennent des mesures adéquates pour prévenir tout travail d'enfant en vérifiant l'âge de tous les employés, en se basant sur des documents tels que les actes de naissance, les registres scolaires, les cartes d'identité et les permis de conduire.

Nous ne faisons aucune exception à cette politique, nos équipes font régulièrement l'objet de contrôles par leurs responsables hiérarchiques et les inspecteurs du travail locaux.

Toute infraction à cet engagement serait sévèrement sanctionnée.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, nous avons mis au point un système d'audit destiné à vérifier que cette politique est correctement appliquée par nos fournisseurs de matières premières et par nos sous-traitants.

Dans le cadre du développement du projet RubberWay, auquel nous avons participé, des « check-lists » ont été développées et testées (au sein de la SCC et de la SOGB en Côte d'Ivoire et de LAC au Libéria) afin d'identifier les différents risques sociaux et environnementaux dans les chaînes d'approvisionnement, notamment le travail des enfants.

Le travail forcé ou obligatoire



Nous sommes tous libres et égaux et ne tolérons pas le recours au travail forcé ou obligatoire, y compris le travail pénitentiaire, le travail lié à un règlement de dettes ou gages, l'esclavage, la servitude et toute forme de trafic d'humain. Toute infraction à cet engagement serait sévèrement sanctionnée.

La corruption



Notre code de conduite, revu en 2023, précise sans ambiguïté que personne ne peut offrir ou recevoir des sommes illicites au nom du Groupe Socfin ou d'une de ses filiales. En outre, notre centrale d'achats Sodimex, qui est la plus exposée à ces risques, a adopté un code de déontologie qui encadre et limite drastiquement les risques de corruption, celui-ci a été mis à jour en 2020.

Nous avons également engagé un Compliance Officer au siège du Groupe dès le 1^{er} mars 2023 afin de renforcer la formation et la prévention contre la corruption dans l'ensemble de nos filiales.

Le comportement anticoncurrentiel



Conformément au code de conduite et au code de déontologie (Sodimex), les employés doivent s'abstenir de pratiques limitant la concurrence et, dans le cas d'achats, s'assurer que les concurrents restent sur un pied d'égalité tout au long de la procédure d'achat.



1.8.3

Nos partenaires au quotidien

Les partenariats permettent d'amplifier les impacts positifs et d'accélérer les mises en œuvre des projets.

Nos partenariats sont basés sur des valeurs communes et primordiales à la réussite des projets : transparence et respect mutuel.

Convaincu de l'efficacité de créer des partenariats gagnant-gagnant avec des organisations de développement ou des universités qui partagent notre mission, nous cherchons continuellement à développer des synergies qui rassemblent

des expertises complémentaires. Ceci nous permet d'assurer la réalisation de projets de développement durable adaptés et ayant un impact positif à long terme sur les régions.

En 2017, nous avons décidé de devenir membre de **Earthworm Foundation (EF)** pour être accompagnés dans la mise en œuvre de notre politique de gestion responsable au sein de nos filiales. Cela fait aujourd'hui 7 ans que nous travaillons en partenariat et après s'être focalisés sur les sites prioritaires, les équipes accompagnatrices de EF se déploient progressivement sur l'ensemble des sites du Groupe Socfin.

1.8.4

Nos parties prenantes nous évaluent

Nous avons mis en place des systèmes de suivi et de vérification de nos activités. Ils interviennent au niveau opérationnel, technique, légal ou administratif afin de suivre la bonne réalisation et atteinte de nos engagements.

Notre système d'audit interne

Sur le terrain, les départements techniques de notre Groupe assurent un suivi et des audits techniques des activités menées par les plantations.

Le suivi réalisé par les ministères locaux nationaux

Les ministères locaux du travail, de l'environnement, de la santé, etc., réalisent des audits annuels dans nos plantations afin de vérifier la conformité légale de nos opérations.

Notre partenaire sur le terrain

Earthworm Foundation suit l'implémentation de notre politique de gestion responsable dans nos plantations, en effectuant des missions de terrain avec nos équipes. Depuis 2023, EF est également chargée de vérifier des allégations formulées par des ONG en effectuant des missions d'investigation sur le terrain. Suite à ces missions, des plans d'action sont mis en place pour toute allégation confirmée comme étant fondée.



Les audits de qualité de nos clients

La majorité de nos clients ont des politiques qualité exigeante. Leurs auditeurs, accompagnés de nos équipes, effectuent des missions de terrain fréquentes afin de vérifier le respect des procédures et des processus de production.

Les organismes certificateurs

Les auditeurs certificateurs, tels que **ISO**, **RSPO**, etc. réalisent sur nos plantations des audits de certification et/ou de renouvellement de certifications obtenues.



Les organismes évaluateurs spécialisés

Tels que **SPOTT**, **Forest 500**, **EcoVadis** évaluent la performance des plantations en termes de durabilité, de transparence, etc. et octroient un score à chaque entité analysée.

Nos performances en matière d'éthique, de durabilité, de gestion responsable et notre transparence sont évaluées périodiquement par nos clients, fournisseurs de services et/ou par des organismes évaluateurs spécialisés.

L'organisme **EcoVadis**, auquel se réfèrent certains de nos clients et fournisseurs, comme la majorité des pneumaticiens ou les grandes banques, nous a attribué en mai 2022 le score de **50% pour le questionnaire soumis en septembre 2021**. La prochaine évaluation aura lieu en 2024.

La disponibilité publique d'informations relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance est également évaluée par des organismes neutres, comme **SPOTT³** ou **Forest 500/Global Canopy⁴**.

Les scores **SPOTT** les plus récents du Groupe Socfin se sont élevés à **72,03% pour l'huile de palme** et **62,74% pour le caoutchouc**.

Aujourd'hui, nous sommes **31^{ème}** sur 100 entreprises pour le palmier et **7^{ème}** sur 30 entreprises pour l'hévéa.

Cette belle évolution est due à l'engagement de transparence pris par le Groupe en 2016 et à la communication réalisée sur ses sites internet, dans ses rapports développement durable et via son tableau de bord de transparence.

Les moyennes de toutes les sociétés évaluées sont de **47,20%** pour le palmier et de **41,50%** pour l'hévéa.

³spott.org/palm-oil et spott.org/natural-rubber — ⁴globalcanopy.org

Nos résultats SPOTT en 2023/2024



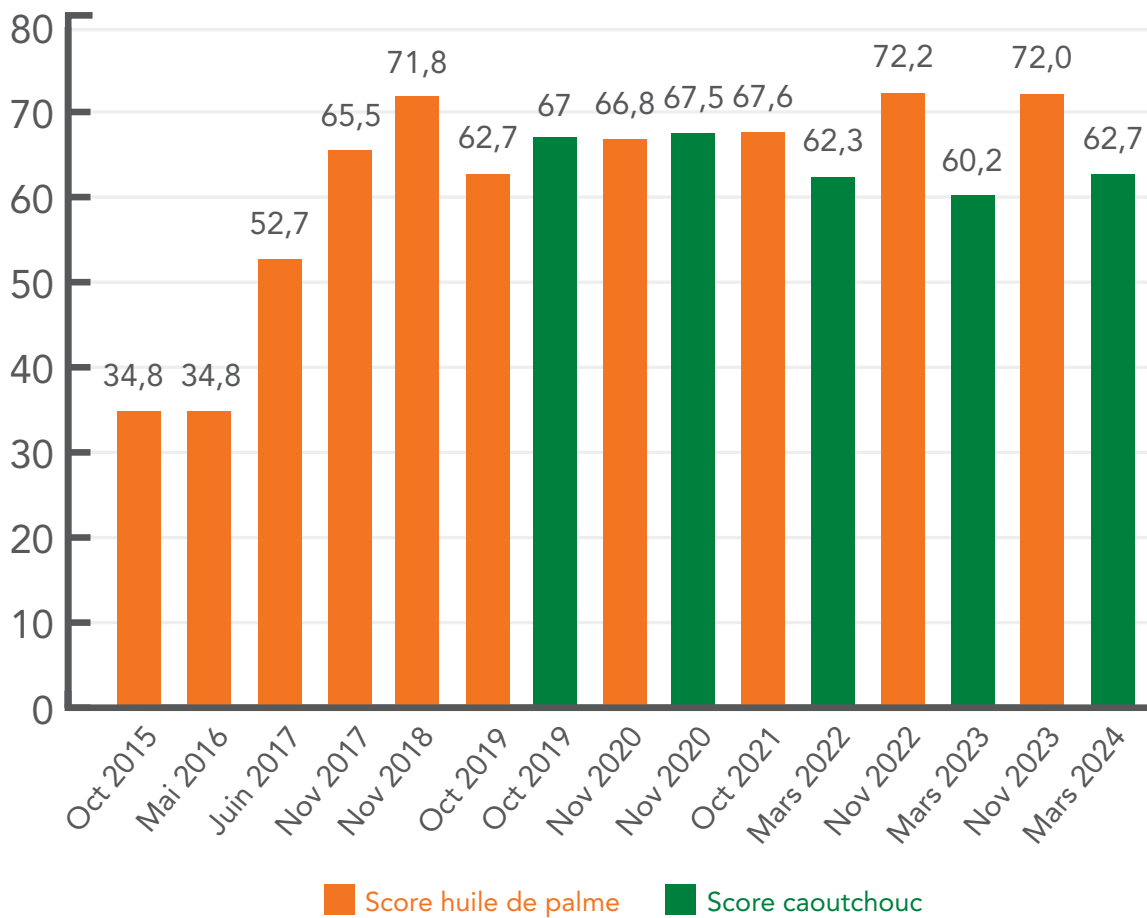
72,03%



62,74%

ecovadis

Évaluation SPOTT (%)





1.8.5

Notre système de gestion des plaintes

Pour renforcer notre transparence, nous avons aussi créé un « tableau de bord de transparence⁵ », disponible en ligne.

Pour notre Groupe, le respect des droits humains et des communautés est essentiel et nous mettons tout en œuvre pour l'assurer. Néanmoins, notre démarche est parfois incomprise ou remise en question et peut générer des plaintes. Par conséquent, il nous est apparu comme primordial de développer un système de gestion et de suivi de ces plaintes.

Dans un cas de conflit, nous favorisons le dialogue avec les parties prenantes concernées, au niveau local, national et international, afin de résoudre la situation de manière adéquate.

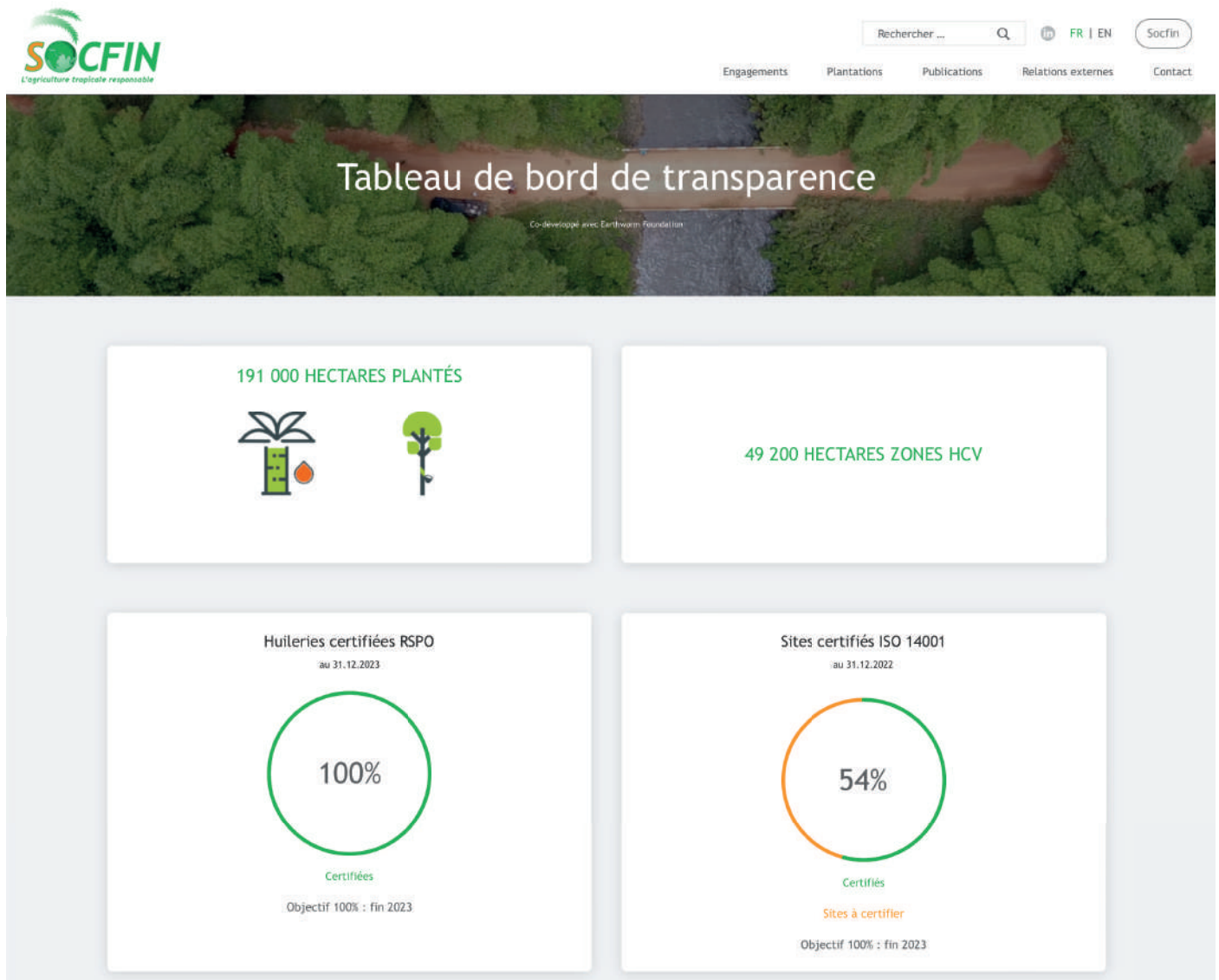
Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances en temps opportun.

Le système que nous avons mis en place avec notre partenaire EF, nous permet de suivre étape par étape la gestion et le traitement des plaintes reçues⁶.

Cette plateforme de gestion des plaintes et son suivi en ligne, vérifiés par EF, garantissent aux parties prenantes une information factuelle et transparente.

Au 31 décembre 2023, 4 des 6 plaintes enregistrées avaient été clôturées et 2 étaient en phase d'investigation.

Sur le terrain, chaque plantation a mis en place ce système de gestion des plaintes externes afin de résoudre aussi rapidement que possible chaque grief ou plainte en toute transparence et en pleine collaboration avec les parties concernées.



⁵ socfin.com/dashboard — ⁶ socfin.com/dashboard/gestion-des-plaintes



1.9

Nos engagements d'ici 2025



Notre programme de développement durable se concentre sur 3 domaines d'impact pour lesquels nous avons pris des engagements globaux et forts d'ici 2025. Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre des plans d'action, des programmes et des projets sur le terrain qui renforcent nos engagements.



Transmettre en continu des compétences techniques et agricoles, ainsi que de meilleures pratiques de gestion pour une production durable



Respecter et améliorer le bien-être social des employés, de leur famille et des communautés entourant ses activités



Mener des actions intégrées pour combattre la déforestation et préserver l'environnement



Nos certifications obtenues et en cours

En tant qu'acteur international de l'agriculture tropicale responsable, il est important pour nous de démontrer notre conformité à des standards de qualité reconnus et partagés à l'échelle mondiale.



ISO 9001 et ISO 14001

La majorité de nos opérations africaines sont maintenant certifiées ISO 14001:2015.

En parallèle, le système de management de la qualité proposé par la certification ISO 9001 apporte une structure adaptée à notre démarche. Elle est aussi très valorisée par la filière du caoutchouc, notamment les pneumaticiens.



GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber)

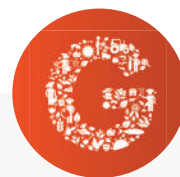
Nous sommes membre fondateur de la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR⁷). Son lancement a eu lieu en octobre 2018. La GPSNR a l'avantage de compter parmi ses membres l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, ainsi que des représentants de la société civile (ONG – Organisation Non Gouvernementale). Les membres s'engagent à respecter les 12 principes de durabilité définis par la plateforme et à établir les standards correspondants à ces principes.



RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil)

Nous sommes membres actifs de RSPO depuis le 7 décembre 2004, via Socfindo. En février 2019, nous avons obtenu une affiliation de Groupe nous permettant d'étendre la certification RSPO à toutes nos filiales africaines. Désormais, le Groupe Socfin est le membre RSPO le plus représentatif des réalités africaines.

A fin 2023, toutes nos huileries sont certifiées RSPO.



Autres initiatives

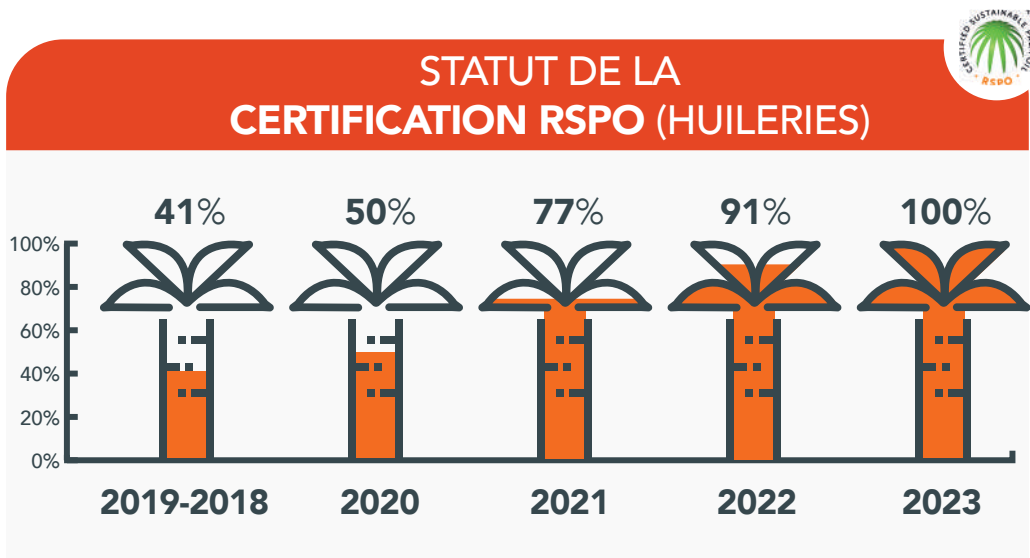
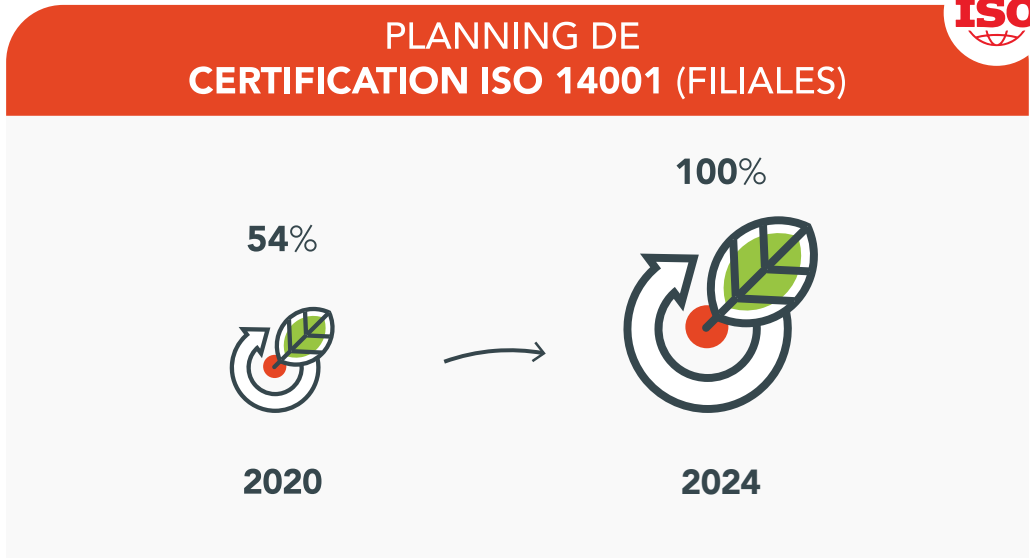
Une première expérience concluante d'huile de palme bio a été réalisée sur notre plantation de Sao Tomé-et-Principe.

La certification Global Gap et la certification selon le standard européen de l'agriculture biologique ont été obtenues en 2017 et ont été ensuite renouvelées chaque année.

L'ensemble de nos certificats sont visibles sur notre site internet⁸.

En parallèle à ces certifications et initiatives, les acheteurs majeurs de la filière tels que Michelin, Bridgestone, Continental, Nestlé, etc., imposent à leurs fournisseurs, dont notre Groupe, une adhésion à leurs politiques et à leurs engagements, à leurs tours applicables à toute notre chaîne d'approvisionnement.

⁷sustainablenaturalrubber.org — ⁸socfin.com/fr/certifications



Sites	RSPO	ISO 9001	ISO 14001	ISO 45001	Biologique	ISO 17025 ISPO - SNI SIR PEFC
SAC	✓		✓			
LAC	N/A	✓	🔄2024			
SRC	N/A		✓			
SOGB	✓	✓	✓			
SCC	N/A	✓	✓			
PSG	✓		🔄2024			
Okomu	✓	✓	✓	✓		
Safacam	✓	✓	🔄2024			
Socapalm	✓		✓			
Brabanta	✓		🔄2024			
Agripalma	✓		🔄2024		✓	
Socfin Cambodia	N/A	✓	🔄2024			
Socfindo	✓	✓	✓	✓		✓
Sogescol	✓	✓	N/A		✓	





Développement local et rural



- 2.1 Contexte p31
- 2.2 Nos engagements pour un développement local et rural p32
- 2.3 Des engagements validés par des certifications p34
- 2.4 Nos actions pour le développement local et rural p35
- 2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement p40



2.1

Contexte

Nos activités se déroulent majoritairement dans des zones reculées et pour certaines très peu développées. Nous faisons face à des situations post-conflits, comme en Sierra Leone, au Libéria ou au Cambodge, à des régions oubliées, comme en République démocratique du Congo, ou à des régions ayant des problèmes de sécurité, comme au Nigéria.

Ces années de guerre et de non-investissement dans les infrastructures (routes, réseaux électriques, etc.) ont laissé des traces. L'impact sur les jeunes générations se perçoit aisément, car il y a peu de formations et peu d'opportunités de développement de petites entreprises.

Partant de ce constat, nous sommes convaincus qu'associer une activité agro-industrielle au développement de plantations villageoises est une réponse efficace et adaptée aux besoins de développement économique et de sécurité alimentaire de ces régions. Cette approche intègre également des pratiques visant à protéger l'environnement et permet donc de reconstruire l'agriculture locale sur des bases respectueuses, tant au niveau économique et social qu'environnemental.

Il est important de rappeler que notre présence dans ces pays est souvent due à une demande des États locaux, comme au Cameroun et en Sierra Leone ou de la Banque Mondiale pour le Libéria. Notre Groupe y a le plus souvent repris d'anciennes entreprises de plantations, pour y moderniser et relancer les activités agro-industrielles, souvent tombées en désuétude faute de capacités d'investissement durant les années 1990. Ce sont alors des régions entières qui ont repris vie progressivement.



49%

de la production de caoutchouc provient de planteurs villageois

11,2

millions €
de budget dédié à
la construction et l'entretien
des routes

9

centres de
formation technique



2.2

Nos engagements pour un développement local et rural



Connaissant l'état de développement socioéconomique dans nos régions d'implantation, nous avons formalisé nos grands engagements dans ce domaine pour mieux structurer nos actions et participer efficacement à leur développement à long terme.

Encourager l'inclusion des planteurs villageois dans notre chaîne d'approvisionnement

Garantir l'éthique et améliorer en continu la transparence et la traçabilité

Apporter des solutions pour accélérer le développement rural tout en préservant l'environnement

Faciliter le développement et la responsabilisation des employés et des jeunes : formations, stages...

Améliorer ou créer les infrastructures locales les plus nécessaires (par exemple : construction de routes, écoles de formation technique, etc.)

Contribuer à assurer une sécurité alimentaire locale dans les pays producteurs d'huile de palme

Établir des partenariats pour stimuler l'innovation et la performance en matière de durabilité (exemples : microcrédits, riziculture, EFA (Ecoles Familiales Agricoles), etc.)



▲ Superviseur SCC, SCC, Côte d'Ivoire

Nos engagements pour un développement local et rural

Nos plans d'engagement avec les parties prenantes

Nous ne nous préoccupons pas uniquement de nos employés et de leur famille. Nous nous engageons également auprès des communautés locales et de nos fournisseurs.

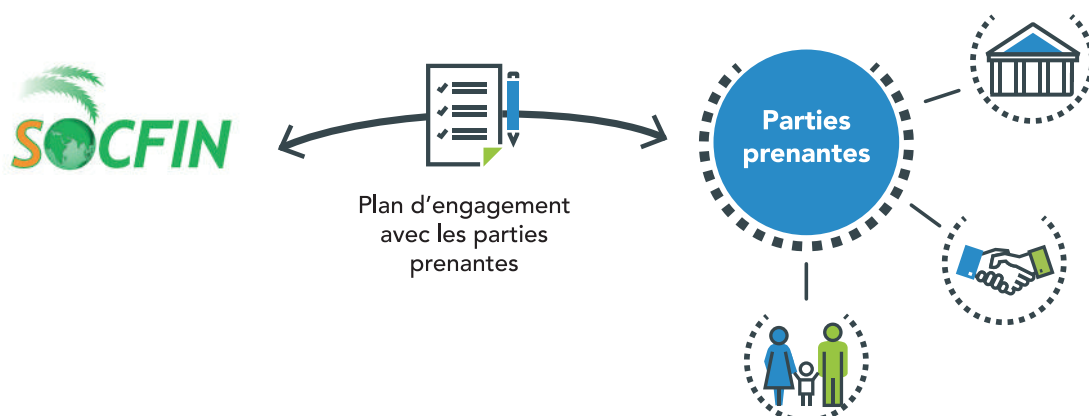
Chaque plantation a élaboré son propre « **plan d'engagement avec les parties prenantes** » et son « **plan de développement communautaire** » qui en découle, pour assurer l'efficacité et la pertinence des projets menés au bénéfice des communautés locales. Ces plans sont détaillés et actualisés au fur et à mesure que les structures de dialogue valident les besoins des communautés.

Concrètement, nous collaborons autant que possible avec les gouvernements locaux et nationaux, et avec les organisations non-gouvernementales présentes dans nos régions d'implantation pour mener des projets de développement communs.



▲ Superviseurs SCC et planteurs villageois, SCC, Côte d'Ivoire

Plan d'engagement avec les parties prenantes





△ Panneau de rappel des Principes RSPO, SAC, Sierra Leone

2.3

Des engagements validés par des certifications

Les engagements que nous avons pris sont encadrés et structurés par diverses certifications ou organisations auxquelles nous avons décidé d'adhérer.

2.3.1

100% de certification RSPO

Notre politique de gestion responsable est totalement alignée avec les Principes et les Critères RSPO.

Le Groupe Socfin est devenu membre de la RSPO en février 2019 (numéro de membre : 1-0269-19-000-00).

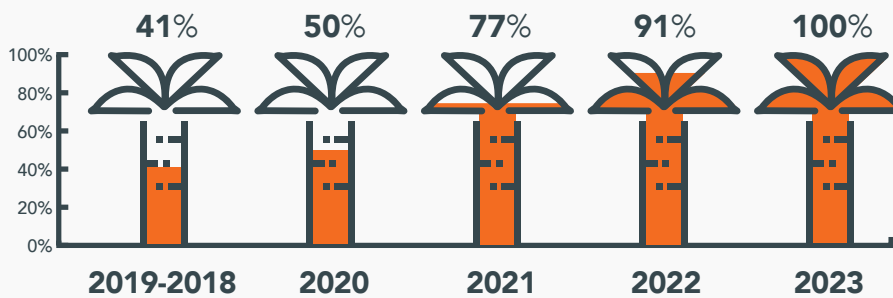
Pour Socfindo, membre depuis 2004 et totalement certifiée depuis 2015, rien ne change, si ce n'est qu'elle utilise désormais aussi le nouveau numéro de membre.

1-0269-19-000-00



En 2019, nous nous étions fixés comme objectif de faire certifier RSPO l'ensemble de nos plantations de palmiers en Afrique fin 2021, mais, la pandémie de la Covid-19 a retardé certains audits. Depuis septembre 2023, l'ensemble de nos huileries sont certifiées RSPO.

STATUT DE LA CERTIFICATION RSPO (HUILERIES)



2.3.2

Engagement dans la plateforme GPSNR



En octobre 2018, la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR) a été mise en place par un groupe de membres fondateurs dont nous faisons partie.

La mission de la GPSNR est de diriger l'amélioration des performances socioéconomiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel. La vision de la GPSNR est d'avoir une chaîne de valeur du caoutchouc naturel juste, équitable et respectueuse de l'environnement.

Les membres de la GPSNR doivent adhérer aux 12 principes de caoutchouc naturel durable⁹. Peu après sa formation, la plateforme GPSNR a mis en place ses éléments de gouvernance : statuts, code de conduite, Comité Exécutif, etc. Puis, des ateliers¹⁰ et des groupes de travail ont permis d'avancer sur les objectifs et la stratégie visant à atteindre l'état souhaité (processus équivalent de celui utilisé par RSPO avec la « Theory of change »).

⁹ sustainablenaturalrubber.org — ¹⁰ sustainablenaturalrubber.org/news-publications/gpsnr-working-groups-update-march-2022



L'Assemblée Générale de 2020 a validé les éléments de la politique de la GPSNR qui doivent être inclus dans les politiques des membres depuis 2021. L'Assemblée Générale de 2021 a validé les exigences en matière de rapport annuel à soumettre à la GPSNR. Un Modèle d'Assurance (Assurance Model) visant à garantir que les activités des membres sont en cohérence avec les engagements pris est également en cours de développement.

Nous concernant, nous soumettons chacune des réponses de nos filiales aux exigences de rapport annuel (Reporting Requirements) de la GPSNR. Nos réponses sont ensuite publiées et accessibles à tous sur le site de la plateforme.

2.4

Nos actions pour le développement local et rural

2.4.1

Notre collaboration avec nos partenaires locaux

2.4.1.1

Nos sous-traitants

Avec pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat local, les plantations font appel autant que possible aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE) locales.

2.4.1.2

Nos partenaires planteurs villageois

Nos partenariats favorisent le développement des plantations villageoises et réduisent ainsi la pauvreté dans ces régions.

Les plantations entretiennent des relations étroites, et spécifiques à chaque région, avec les planteurs villageois d'hévéas et de palmiers. Elles encouragent leur inclusion et s'approvisionnent auprès d'eux. Certaines ont même mis en place, à leur initiative ou dans le cadre d'un programme étatique, des projets d'accompagnement et d'encadrement.

Ces partenariats permettent aux planteurs de bénéficier de formations et de soutiens financiers, d'accéder à du matériel végétal sélectionné, à des usines de traitement de la production et ainsi au marché international, etc.

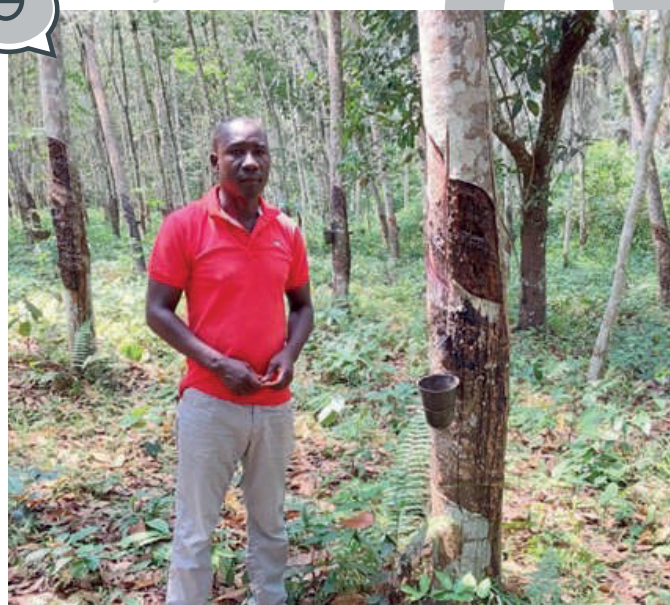
Nous nous assurons aussi que les opérations de nos partenaires soient conformes à nos politiques et à nos exigences en matière de gestion responsable.

Les cultures pérennes, par opposition aux cultures annuelles, ont un impact positif majeur sur leurs planteurs : les plantations leur apportent des revenus réguliers, et ce, tout au long de l'année (à l'inverse des productions saisonnières de café, cacao, coton, etc.).



À titre d'exemple, en Côte d'Ivoire, 5 600 planteurs villageois livrent, au quotidien, leur production à notre usine de la SCC.

En parallèle, la production villageoise apporte aussi une contribution non-négligeable à la production globale mise sur le marché (cumul de la production industrielle et villageoise), ce qui permet de satisfaire progressivement la demande pour ces matières premières.



Depuis 11 ans, nous livrons la SCC une fois par mois, conformément au programme, sauf si nous rencontrons des difficultés sur les routes, alors nous livrons moins souvent. La SCC s'approvisionne de façon continue auprès des planteurs que nous sommes et garantit des projets d'accompagnement et d'encadrement pour la bonne tenue de nos plantations.

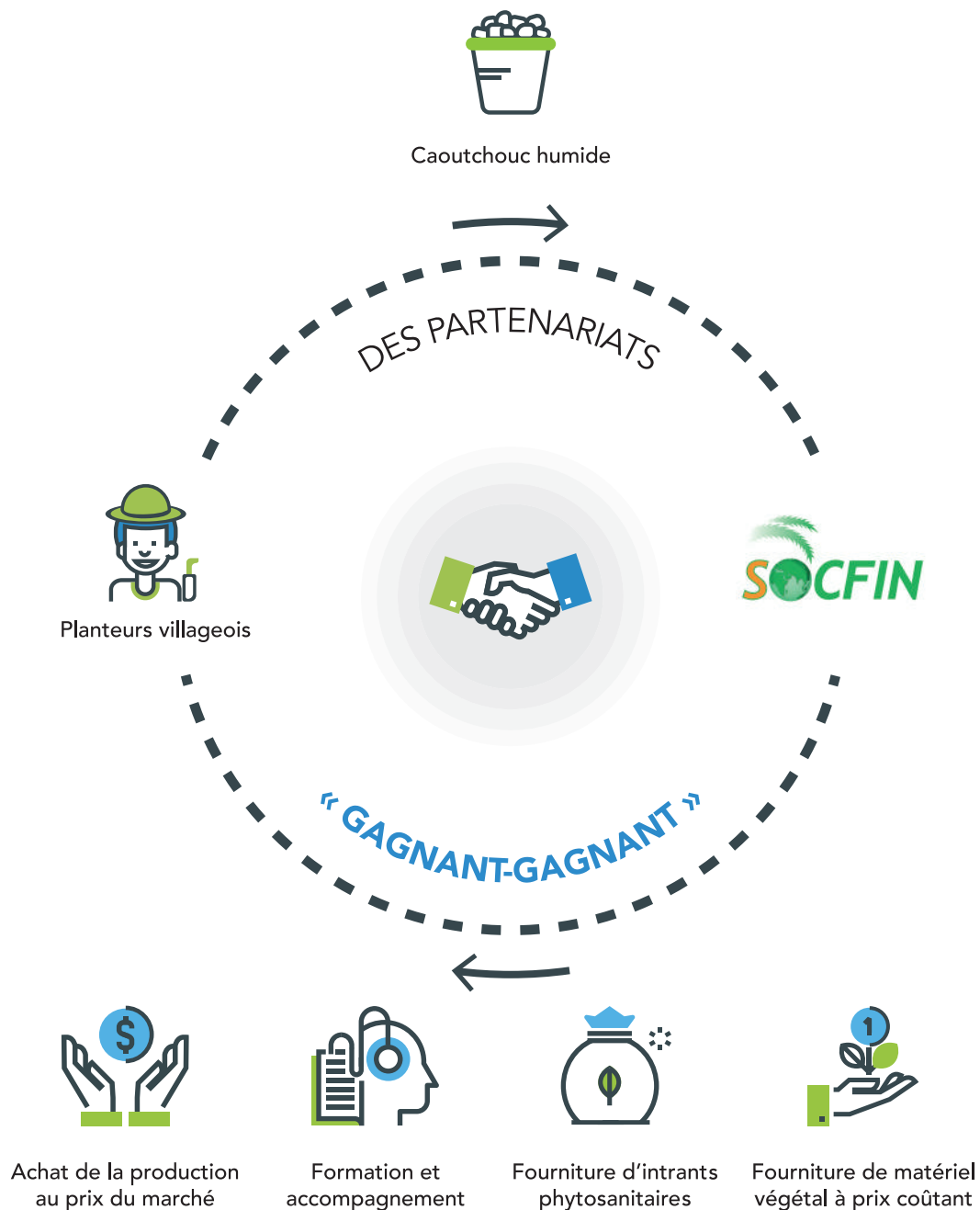
La SCC a eu un impact positif sur notre communauté, notamment en soutenant le développement des plantations villageoises et en contribuant au développement local. La production de caoutchouc est source de richesse, car elle procure des revenus substantiels aux producteurs que nous sommes. Nous gagnons suffisamment d'argent, malgré la chute du prix du caoutchouc, mais rien ne peut remplacer l'hévéaculture selon moi.

Avec mes plantations, j'ai pu construire une maison où nous sommes présentement, acheter une voiture et assurer la scolarité de mes enfants qui sont aujourd'hui des ingénieurs. Je ne vis que de mes plantations.

Mélin Ezou Alcide, Planteur, Délégué du groupement Nguémé, Code planteur ASO 005, SCC, Côte d'Ivoire



Ces partenariats favorisent le développement des plantations villageoises et réduisent ainsi la pauvreté dans ces régions.



Pour des
IMPACTS POSITIFS :

Revenus stables ;
Amélioration des pratiques agricoles ;
Économies des sols grâce à une meilleure productivité.



2.4.1.3

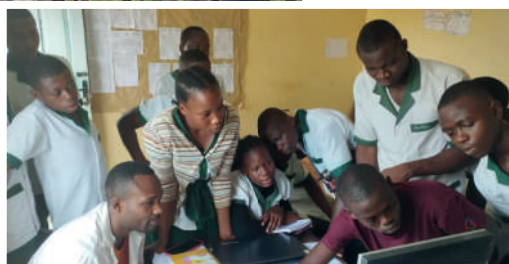
Nos partenaires pour des projets de développement

Au Cameroun, la Socapalm et la Safacam se sont engagées dans un partenariat avec l'IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement) en 2013. Leur objectif commun est de faciliter le développement socioéconomique local par la création d'Écoles Familiales Agricoles¹¹ (EFA) qui ont pour but de former les jeunes de la région aux métiers et à l'entrepreneuriat rural (production agricole, petit élevage, artisanat, transformation, etc.). Suivant le modèle d'alternance : 15 jours à l'école et 15 jours au sein du projet rural, les premiers élèves diplômés (2017) se sont lancés comme entrepreneurs agricoles, ou ont obtenu des emplois qualifiés, alors qu'une majorité a poursuivi ses études.

A la Socapalm, ce projet de formation se poursuit depuis près de 2 ans avec l'Association des Professionnels de la Pédagogie de l'Alternance (APPA). Grâce au partenariat Socapalm-APPA, le centre de formation a progressivement muté vers un Collège Technique et Professionnel Agricole Bilingue (COTPAB) à cycle complet, sous la tutelle du ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC).

Le soutien humain, matériel et financier apporté par la Socapalm au Collège a pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes issus des communautés avoisinantes et populations autochtones, et ainsi de les accompagner dans les emplois entrepreneuriaux (production animale, production végétale, transformation et conservation des produits...), ou leur permettre d'avoir un bon profil pour intégrer les différentes entreprises environnantes. Les diplômés reçus à la fin du cursus sont le Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP), le Probatoire et le Brevet des Techniciens Agricole. Les élèves diplômés peuvent, non seulement, se mettre à leur compte, mais aussi intégrer les différentes entreprises agropastorales publiques et privées, les autres structures de l'État et même poursuivre des études supérieures.

Des actions de sensibilisation sont menées régulièrement afin de promouvoir le COTPAB, faire connaître davantage la structure et accueillir plus d'élèves à la rentrée 2024. L'effectif des élèves est passé de 10 en 2021 à 57 en 2023.



▲ Formation au Collège Technique et Professionnel Agricole Bilingue, Socapalm, Cameroun

Plusieurs raisons justifient la croissance des effectifs :

- La mutation de l'École Familiale Agricole (EFA) en Collège Technique et Professionnel Agricole Bilingue (COTPAB) permet aux élèves d'avoir des diplômes universellement reconnus et de développer des compétences réelles en entrepreneuriat ;
- La reconnaissance officielle du COTPAB par l'État à travers la délivrance des agréments de création et d'ouverture permet un fonctionnement officiel et une grande visibilité auprès de la population ;
- L'ouverture du second cycle et de la section anglophone ont permis de donner une opportunité aux nombreuses populations anglophones venant des régions en crise ;
- L'augmentation du personnel enseignant (de 5 en 2020 à 10 en 2023), permet une bonne couverture des programmes et une assurance de la qualité de la formation ;
- La discipline de rigueur rassure les parents et les élèves ;
- L'amélioration des infrastructures d'accueil (salles de classe et dortoirs modernes) augmente la capacité d'accueil et des meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement ;
- Des bons résultats au CAP Agricole (100% en 2023) rassurent tout le monde.

Il est nécessaire de noter que le collège présentera ses premiers candidats au Probatoire Agricole en 2024 et au Brevet de Techniciens en 2025.

La Safacam, de son côté, a poursuivi son partenariat avec l'IECD. D'ailleurs depuis 2022, ils ont obtenu, auprès du ministère de l'Éducation Secondaire, l'agrément au titre d'Institut de Formation pour l'Entrepreneuriat Rural (IFER), ce qui permet aux meilleurs élèves du centre d'accéder à l'enseignement technique secondaire étatique. **En 2023, ce sont 50 élèves qui ont fréquenté l'établissement.**

Parmi les diplômés au CAP Agricole de l'IFER de Dizangué (Safacam), 4 se sont inscrits au COTPAB implanté sur le site Kienké (Socapalm) en 2023 en classe de seconde et y poursuivent leurs études en vue de l'obtention du Brevet de Techniciens.

Depuis fin 2019, à Agripalma, nous avons noué un partenariat avec la Fondation du Real Madrid pour associer sport et éducation et contribuer de cette façon au bien-être des enfants. Notre objectif est de susciter une passion pour le sport, tout en favorisant l'éducation et le respect de valeurs comme l'égalité, l'estime de soi, l'esprit d'équipe, la tolérance, etc. **En 2023, 110 enfants (entre 6 et 18 ans) ont bénéficié de ce projet à Agripalma, ils sont répartis en 6 groupes et s'entraînent deux fois par semaine.** Dans le monde, 202 écoles ont été créées par le Real Madrid Foundation, et ce, dans 34 pays.



¹¹ L'IECD œuvre depuis 1992 à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux du Cameroun en s'appuyant sur le concept des EFA.



2.4.1.4

Nos initiatives formatrices pour favoriser le développement des régions

Nous croyons que le développement des régions reculées passe par la formation des jeunes, des femmes et de toute personne motivée. Pour y parvenir, nos plantations mettent en œuvre divers programmes, projets et initiatives visant le renforcement des capacités de tout un chacun en complément de la promotion interne qui permet à nos nombreux collaborateurs d'évoluer au sein de notre Groupe, dans leur domaine de compétences et parfois même au-delà grâce aux opportunités de formation continue offertes. De nombreuses femmes et hommes ont passé l'ensemble de leur carrière au sein de la même structure, mais en y évoluant de manière impressionnante même s'ils ont commencé à l'échelon le plus bas.



Initiative formatrice

Pendant mon stage, j'ai beaucoup progressé grâce à ce que j'ai appris à LAC. L'hôpital de LAC est une excellente institution et il est agréable de travailler avec toutes les infirmières et tous les médecins. Lorsque vous ne comprenez pas quelque chose, ils sont là pour vous expliquer clairement la procédure et ils vous enseigneront la bonne façon de procéder. La Direction de LAC s'est très bien occupée de nous pendant notre séjour et ils ont veillé à répondre à nos besoins fondamentaux. Je tiens à remercier chaleureusement la Direction et l'hôpital de LAC.

Susan Hannah Tamba, Smart Institute of Management & Technology, LAC, Libéria



Initiative formatrice



Je m'appelle Davong Say et j'ai commencé à travailler à Socfin-KCD en 2016. J'ai d'abord rejoint l'école de saignée où j'ai été formé pendant 1 mois pour devenir saigneur. Plus tard, j'ai été promu chef d'équipe, et en 2017 je suis devenu coordinateur de l'école de saignée, poste que j'occupe jusqu'à présent.

D'un point de vue personnel, travailler pour Socfin Cambodia (où j'ai commencé comme saigneur) m'a aidé à obtenir un revenu stable et m'a permis d'économiser de l'argent. Je me sers de mon expérience passée en tant que saigneur pour expliquer aux étudiants comment faire de même, ainsi que pour se fixer des objectifs personnels.

Nous acceptons tout le monde, qu'ils aient ou non une expérience dans une plantation d'hévéas. Tout adulte en bonne condition physique est le bienvenu dans notre école de saignée.

Certains étudiants arrivent de très loin, sans rien d'autre que l'espoir d'être embauchés par l'entreprise et de sortir de la pauvreté. Lorsque les étudiants sont à l'école de saignée, l'entreprise les soutient en leur versant une allocation hebdomadaire et du riz. Une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme et qu'ils sont embauchés, ils bénéficient non seulement d'un revenu stable, mais aussi de nombreux avantages de la part de l'entreprise : la sécurité sociale (NSSF), les soins de santé de base, une allocation mensuelle de riz pour eux-mêmes et leur famille, l'accès à un logement gratuit avec eau et électricité et l'accès gratuit à l'école primaire pour leur(s) enfant(s). À cet égard, l'entreprise est très différente des autres entreprises locales du secteur du caoutchouc. En outre, ils ont acquis des compétences qu'ils pourront utiliser toute leur vie. Tout cela contribue à leur développement et à leur bien-être.

Certaines des personnes que j'ai accueillies à l'école de saignée travaillent aujourd'hui pour l'entreprise en tant que superviseurs ou dans l'administration... Être formé dans les écoles de saignée de Socfin Cambodia ouvre définitivement un large éventail de possibilités.

Davong Say, Coordinateur de l'école de saignée, Socfin-KCD, Cambodge



2.4.2

Nous favorisons la circulation des biens et des personnes

Implantées dans des régions reculées, toutes nos plantations construisent, entretiennent et réparent des routes et des ponts, même en dehors des concessions.

Ces routes sont indispensables pour permettre l'accès aux marchés, écoles, lieux de travail, villes, hôpitaux et communautés voisines. En effet, dans les régions enclavées, les déplacements sont difficiles : les transports publics sont inexistantes et les pistes trop rarement entretenues.

Alors, nous favorisons autant que possible la circulation des biens et des personnes, et en 2023, nous y avons consacré un budget de 11,2 millions €.

Budget pour les infrastructures routières de 11,2 millions € en 2023.



△ Infrastructure routière, Safacam, Cameroun

▽ Infrastructure routière, SAC, Sierra Leone





△ Équipe, SCC, Côte d'Ivoire

2.5

Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement

Nous nous sommes engagés à mettre en place des outils de traçabilité pour plus de transparence dans notre chaîne d'approvisionnement.

Notre Groupe s'assure que ses engagements de durabilité et de gestion responsable s'appliquent également à tous ses fournisseurs (incluant les planteurs villageois auxquels nous achetons du caoutchouc humide ou des régimes de palmiers).

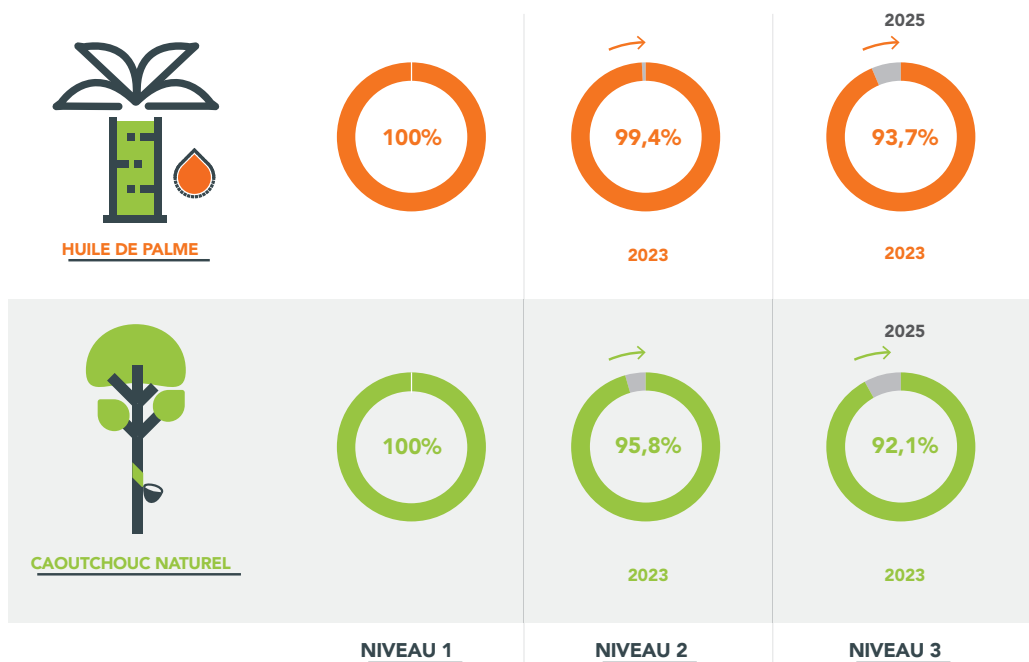
À ce jour, nous avons une traçabilité de 100% de nos approvisionnements de « niveau 1 », tant pour les régimes de palmier à huile que pour le caoutchouc.

Nous avons développé des outils de traçabilité qui nous permettent d'identifier et de localiser les parcelles de production de tous les planteurs villageois partenaires. Cette traçabilité sera étendue à la totalité de notre chaîne d'approvisionnement et de ses intermédiaires : coopératives, acheteurs, etc.

Cela nous permettra de faire évoluer notre traçabilité du niveau 1 au niveau 3.

Nous avons comme objectif d'atteindre 100% pour le niveau 2 en 2023, malgré un net progrès ; notamment concernant le caoutchouc ; cet objectif n'a pu être atteint. Nous mettons tout en œuvre pour y arriver en 2024.

Objectifs de traçabilité



Niveau 1 : identification des fournisseurs (noms) ;

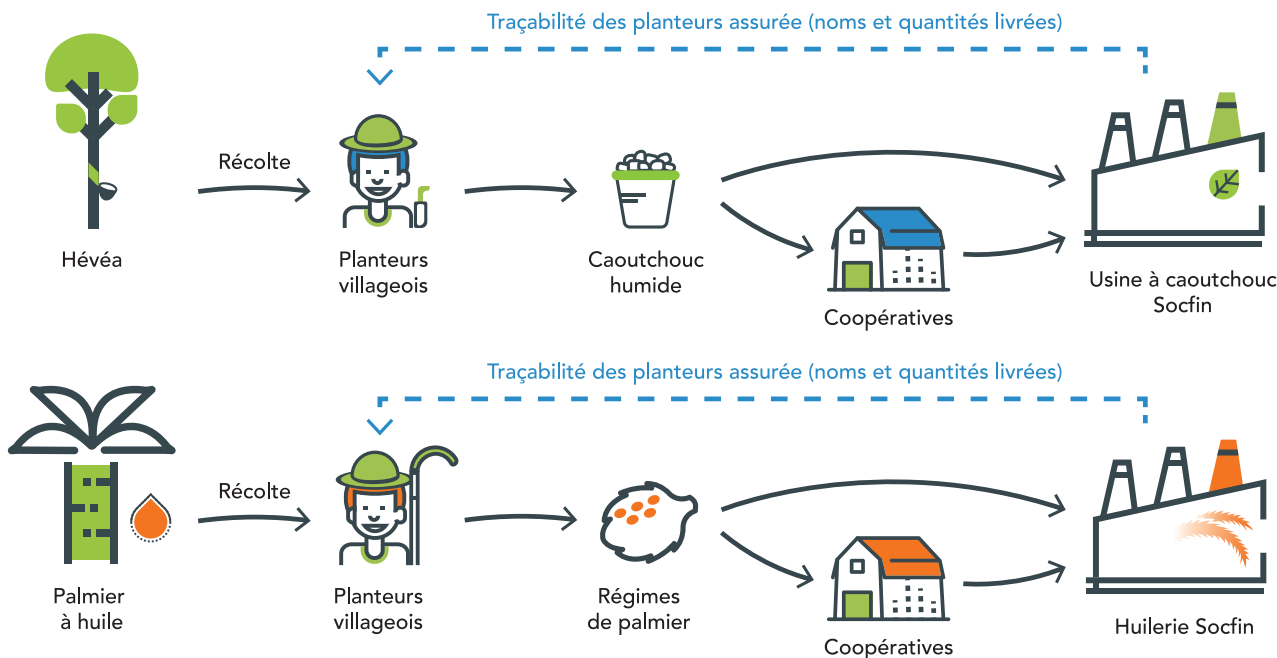
Niveau 2 : idem niveau 1 et localisation précise des plantations industrielles avec cartes, localisation des petits planteurs avec points GPS, zone d'approvisionnement pour les revendeurs ;

Niveau 3 : idem niveau 2 et cartes de toutes les parcelles des petits planteurs, qui livrent directement aux usines de transformation du caoutchouc et huileries de Socfin ou par l'intermédiaire de revendeurs.



2.5.1

Nous identifions nos fournisseurs de fruits et de caoutchouc



Le Groupe achète du caoutchouc humide ou des régimes (fruits) de palmiers à plusieurs milliers de planteurs villageois nationaux issus de la région et qui livrent directement aux usines, ou vendent à une coopérative qui se charge du transport et de la livraison aux usines.

Les planteurs partenaires qui livrent directement et individuellement leur production à nos usines sont tous identifiés sur base de leurs noms et quantités livrées.

Pour faciliter le suivi et la vérification par des organismes et tiers, nous publions sur notre « tableau de bord de transparence¹² » en ligne, toutes nos données de traçabilité (coordonnées des usines, cartes des concessions, etc.).

Ces informations, rendues publiques, sont aussi vouées à limiter les éventuelles erreurs d'interprétation qui pourraient être faites par des entités externes.

Afin d'améliorer cette collecte des données et d'en faciliter son analyse en vue d'améliorer continuellement la traçabilité de nos produits, une de nos filiales en Côte d'Ivoire, la SOGB, a lancé un projet novateur en termes de référencement et de géolocalisation des plantations des planteurs villageois. En quelques mots, le projet NERO mis en place par le Département des Plantations Villageoises vient compléter le projet RubberWay lancé il y a quelques années.

¹² socfin.com/dashboard

▼ Usine à caoutchouc, SCC, Côte d'Ivoire





2.5.2

Achats équitables

Nous suivons scrupuleusement et en pleine transparence les réglementations nationales ou sectorielles de fixation des prix et utilisons au maximum notre influence pour que les prix payés par le secteur aux planteurs villageois restent à un niveau suffisamment élevé pour leur garantir un revenu décent.



Tous les mois, la SOGB reçoit le prix du caoutchouc de l'APROMAC (Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire) et celui des régimes de palmiers de l'AIPH (Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile).

Les prix sont communiqués à tous les planteurs par les différents moyens de diffusion et appliqués par la SOGB pour le caoutchouc et les régimes de palmiers achetés aux ponts-basculés.

2.5.3

Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe s'assure que les opérations des planteurs villageois identifiés soient conformes à sa politique et à ses exigences en matière de durabilité. Nous organisons aussi des sensibilisations et des formations pour les planteurs et les sous-traitants, et leur apportons aussi une aide à la décision et un support technique. En cas de mauvaise volonté manifeste, le planteur peut être banni de la liste des fournisseurs du Groupe.

Socfin s'engage à former ses saigneurs aux meilleures pratiques connues en matière d'exploitation durable. Socfin investit en permanence dans la recherche appliquée et les essais sur le terrain, en collaboration avec de nombreux instituts de recherche réputés dans les pays hôtes et à l'étranger. Les résultats permettent de relever continuellement la barre, d'améliorer les normes d'exploitation et les pratiques d'entretien des champs tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

Socfin travaille activement avec les sélectionneurs pour la sélection de nouveaux clones. Nous nous efforçons en permanence de réduire l'utilisation d'intrants chimiques. Nous sommes aussi pionniers dans le recyclage des résidus organiques au moment de la replantation. **La durabilité et les meilleures pratiques agronomiques à long terme dans la culture de l'hévéa vont de pair.**

Les planteurs villageois bénéficient de ce processus d'amélioration continue grâce au savoir-faire transmis par les dizaines d'instructeurs employés par le Groupe et fournissant des services de conseil.

En tant qu'acteur clé, nous avons conscience que nous avons un rôle à jouer dans la transparence de l'industrie alors,

dès ses débuts, nous nous sommes engagés dans le projet « RubberWay » et les premières évaluations ont eu lieu en 2018 sur nos sites ivoiriens.

Une application sur smartphone initialement développée par des pneumaticiens, dont Michelin, et basée sur le principe de la cartographie des risques de durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement en amont du caoutchouc naturel.



À ce jour et à notre niveau, nous avons réalisé une évaluation dans 4 pays (Côte d'Ivoire, Cameroun, Libéria et Nigéria) et, rien qu'en Côte d'Ivoire et au Libéria, ce sont plus de 15 900 planteurs villageois qui ont été évalués.

Les données collectées dans les opérations du Groupe nous permettent de dresser une cartographie complète des risques dans ces zones d'approvisionnement et de définir les priorités en termes de formations destinées aux planteurs afin de les engager vers des pratiques plus durables.

Pour notre Groupe, RubberWay est un moyen efficace de sensibiliser l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement aux aspects sociétaux et environnementaux et d'entreprendre la mise en conformité graduelle à nos engagements en matière de gestion responsable.



2.5.4

Sécurité dans la chaîne d'approvisionnement

Conformément aux engagements pris dans leurs politiques, nos plantations assurent également une partie des formations et sensibilisations des sous-traitants en matière de santé et de sécurité au travail, ce qui induit un suivi par chaque plantation du taux d'accident chez ses sous-traitants.

Le code de conduite prévoit également plusieurs obligations en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST) et impose à nos fournisseurs d'accepter que ses opérations soient vérifiées, à ce niveau également, de manière régulière par le « Compliance Officer » du site.





Employés locaux et communautés



- 3.1 Contexte **p45**
- 3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés **p46**
- 3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés **p48**
- 3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains **p52**



3.1

Contexte

Parce que nos employés représentent l'essence de notre Groupe, nous veillons à leur assurer un encadrement solide et la meilleure protection sociale possible compte tenu des contextes respectifs spécifiques de nos plantations et des possibilités de renforcement de leurs connaissances et de leur savoir-faire.

Dans les régions isolées dans lesquelles nous sommes implantés, les employés bénéficient rarement de longues expériences dans des structures agro-industrielles telles que les nôtres. De ce fait, nous avons à réaliser une sensibilisation et une formation intensive de nos équipes, comme par exemple en ce qui concerne le respect des règles de sécurité au travail.

Étant généralement le seul employeur privé de la région, les possibilités d'emploi, à long terme, accompagnées des conditions de travail et de salaire que nous offrons, représentent souvent la seule possibilité d'emploi pour certaines communautés.



65 100

enfants scolarisés au cours
de l'année 2023 soit 600 de plus
qu'en 2022



88

centres de santé
et hôpitaux répartis
sur nos plantations



3,6

millions €

dédiés à la réalisation
des projets communautaires



3.2

Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés



Bien-être social

Respecter et améliorer le bien-être social de nos employés et de leur famille, ainsi que des communautés :

Sensibiliser

Résoudre les griefs et rendre compte publiquement des progrès réalisés

Protection sociale et respect de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme

Assurer la protection sociale et faire respecter la Déclaration Universelle des droits de l'Homme pour nos employés :

Appliquer une approche de tolérance zéro à l'égard des violations graves des droits de l'Homme, notamment les intimidations, les atteintes physiques et/ou les menaces

Promouvoir l'équité entre les genres et renforcer l'égalité entre les genres

Reconnaître et respecter les droits de tous les employés, y compris ceux des sous-traitants, des employés temporaires et des employés migrants

Mettre en œuvre un mécanisme de réclamation conforme au principe 31 des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme

Permettre aux employés locaux et à leur famille de bénéficier d'infrastructures, d'une couverture santé et d'un accès à l'éducation

Améliorer les conditions de vie : eau, électricité, loisirs, etc.



3.2

Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés



Respecter les droits des communautés locales dans toutes nos opérations et chaînes d'approvisionnement :

Respecter le droit des populations autochtones et des communautés locales à donner ou à refuser leur Consentement Libre, Préalable et Eclairé (CLIP) à toutes les opérations affectant les terres ou les ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers, en utilisant la méthodologie du CLIP de la RSPO

Maintenir des canaux de dialogue permanents, efficaces, transparents, ouverts et culturellement appropriés avec les populations autochtones et les communautés locales

Encourager la collaboration à long terme pour mettre en œuvre des projets communautaires locaux soutenant des conditions de vie décentes : vie sociale, santé, éducation, sécurité alimentaire, etc.

Respecter les droits d'accès et d'occupation des terres par les communautés locales et indigènes

Maintenir les droits traditionnels d'accès à nos plantations pour la chasse et la cueillette de plantes à des fins de subsistance, de traditions religieuses culturelles indigènes, de coutumes et de cérémonies tout en restant en conformité avec les exigences légales et à l'engagement du Groupe Socfin de protéger les espèces rares, menacées, en voie de disparition et en danger critique d'extinction

Mettre en œuvre un mécanisme de réclamation conforme au principe directeur 31 des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme. Ce mécanisme est utilisé pour résoudre les litiges en cours ; la mise en œuvre des mesures correctives convenues est contrôlée conjointement par la (les) communauté(s) et le Groupe Socfin et/ou par une (des) tierce(s) partie(s) convenue(s)

Droits des communautés locales



△ Rencontre avec les communautés, Socfin Cambodia, Cambodge

3.3

Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés

Nous savons qu'une plantation agro-industrielle génère des impacts sur la région où elle est implantée. Conscient de cela, nos recherches et nos choix d'acquisition de concessions s'orientent en priorité sur des plantations existantes, en activité ou abandonnées (anciennes plantations privées ou étatiques), qui nécessitent d'être réhabilitées et dont les titres fonciers sont bien établis.

3.3.1

Notre conformité aux législations foncières

Nous mettons tout en œuvre pour respecter scrupuleusement à la fois les législations foncières et environnementales des pays dans lesquels nous sommes actifs, mais aussi les normes et référentiels auxquels nous adhérons : ISO, RSPO, GPSNR, etc.

Sauf rares exceptions, nos filiales ne détiennent pas, directement ou indirectement, leurs concessions ; elles les gèrent en tant que locataires dans le cadre de contrats de bail à long terme avec les États. Toutes nos cartes de concession des plantations sont disponibles sur notre dashboard¹³.

Malheureusement, le régime foncier de certains pays est parfois peu documenté. Les droits légaux, communautaires ou coutumiers sur les terres et les ressources ne sont pas toujours précis et, malgré les précautions, nous assistons parfois à d'inévitables revendications concernant un même terrain.

Aussi, du fait de l'explosion démographique récente dans certaines régions, nous remarquons que la pression foncière est devenue très forte autour de certaines plantations bien que celles-ci existent parfois depuis presque 50 ans.

Afin de résoudre ces situations, parfois complexes, nous nous tournons systématiquement vers les États et leurs services locaux du cadastre, ainsi que vers les communautés concernées pour réaliser un état des lieux précis et clarifier la situation de manière objective et matérielle : bornage, établissement de cartes, etc.

Ce processus peut prendre du temps, mais il permet d'aboutir à des résultats positifs satisfaisants pour toutes les parties concernées en améliorant les relations de bon voisinage entre les communautés et la plantation.



À la Socapalm, depuis 2017, afin de clarifier la situation foncière, objet de certaines tensions et éviter tout malentendu, un état des lieux de la concession a été effectué, sous la conduite du ministère des Domaines et des Affaires Foncières (MINDCAF), au travers des services locaux du cadastre, ainsi qu'avec les communautés riveraines concernées.

Le MINDCAF a procédé à la création d'une équipe technique chargée de l'examen de la situation foncière de la Socapalm et des recommandations ont été données à cette équipe, notamment la densification des limites de la concession et l'état des lieux de ladite concession à travers une cartographie participative. Ces opérations se sont déroulées sur l'ensemble des sites de la Socapalm après sensibilisation des communautés riveraines par les autorités administratives locales et avec la participation des représentants des communautés concernées. A l'issue de ces travaux, les rapports cadastraux y afférant ont fait l'objet d'une restitution auprès des riverains et d'une transmission à l'équipe technique du MINDCAF pour exploitation.

Ces différents rapports ayant mis en exergue des empiètements de part et d'autre, une nouvelle descente de l'équipe technique sur le terrain a donc eu lieu dans le but de rencontrer une nouvelle fois les communautés riveraines en vue de recueillir leurs doléances à soumettre au MINDCAF. Sur base des rapports de cette dernière mission de terrain clôturée en septembre 2022, l'équipe technique a procédé aux arbitrages requis.

Des lettres de recommandation ont été adressées aux préfets des différentes localités de la Socapalm pour le re-bornage des espaces effectivement exploités par la Socapalm afin que les espaces inoccupés de la concession ainsi que les zones empiétées par les tiers reviennent à l'État, pour les besoins des communautés. La mise en œuvre de ces nouvelles recommandations est en cours dans le Département de la Sanaga Maritime et va s'étendre sur l'ensemble des sites.

A terme, cette nouvelle cartographie de la situation foncière permettra de clarifier la nouvelle contenance superficielle de la concession Socapalm, de signer avec l'État le second avenant au bail et d'améliorer les relations de bon voisinage entre les communautés et la Socapalm.

¹³ socfin.com/dashboard



3.3.2

La compensation pour l'occupation de terres

Lorsque nous faisons le choix de louer une concession à un gouvernement, nous sommes conscients que les terres en question sont souvent à l'état d'abandon, et, bien qu'appartenant à l'État, utilisées par les communautés environnantes depuis de nombreuses années.

Des compensations sont alors prévues pour ces situations spécifiques et sont payées aux communautés qui auraient planté des cultures vivrières sur ces terres afin de les dédommager. Le montant de ces compensations est dans la plupart des cas fixé par la législation locale de manière très précise.

3.3.3

Notre engagement à respecter les droits des communautés : CLIP

Nous avons toujours respecté le droit des populations autochtones et des communautés locales à donner ou non leur accord avant toute opération affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers.

Concrètement, lors d'un projet de développement, des études d'impact environnemental et social sont toujours réalisées. Elles comprennent des plans de gestion environnemental et social, des mesures d'atténuation des impacts, un plan de développement communautaire et un plan d'engagements avec les parties prenantes ; le tout faisant partie intégrante du contrat d'occupation convenu avec l'État et les communautés.



Au Cambodge, la plantation protège plus de 560 hectares de terres identifiées comme terres communautaires Bunong, incluant des lieux sacrés.

En parallèle, dans notre politique de gestion responsable, nous avons pris l'engagement formel d'appliquer le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP¹⁴), concept juridiquement soutenu par l'UNDRIP¹⁵ (United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples) avant toute opération affectant des terres, dans le but de limiter au maximum tout impact négatif sur les communautés locales.

Nous n'entreprenons aucun nouveau développement, tant que ce processus n'est pas finalisé (ou qu'un conflit non résolu est en cours pour les zones en question, à moins bien sûr, qu'un processus de résolution des conflits acceptable ne soit mis en œuvre et consenti librement par les parties concernées).

Notre engagement pour la certification de nos filiales africaines à la RSPO, dont une des exigences est l'adhésion aux principes du CLIP, est une garantie supplémentaire de la bonne mise en œuvre de ce concept sur l'ensemble de nos plantations.

3.3.4

Nous favorisons le dialogue avec les communautés

Les populations riveraines de nos plantations participent aux plateformes de dialogue organisées pour structurer les relations communautaires. Les spécificités de chaque communauté sont reconnues et une place particulière est réservée à chacune.

À titre d'exemple, dans un cas de conflit foncier, nous dialoguons de manière transparente et ouverte avec les parties prenantes concernées, au niveau local, national et international, afin de résoudre la situation.

Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances en temps opportun.

3.3.5

Mise en place d'un système de gestion des plaintes

Au niveau du Groupe, nous avons développé un système de gestion des plaintes externes avec l'appui de EF (voir 1.8.5, chapitre 1). En complément, chaque plantation a développé son propre système de gestion des plaintes externes afin de résoudre aussi rapidement que possible chaque grief ou plainte en toute transparence et en pleine collaboration avec les parties concernées.

3.3.6

La protection des populations autochtones

Deux populations autochtones avoisinent nos opérations : les Pygmées Bagyéli¹⁶ près de la plantation de Kienké (Socapalm, Cameroun) et les Bunongs¹⁷ au Cambodge.

Nous nous sommes engagés, notamment dans notre politique de gestion responsable, à respecter les droits des communautés autochtones en nous conformant aux articles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.



Au Cambodge, les démarches vis-à-vis des Phnongs sont accompagnées par l'Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) qui vérifie régulièrement l'adéquation des actions menées.

¹⁴ rspo.org/resources/free-prior-and-informed-consent-fpic — ¹⁵ en.wikipedia.org/wiki/Declaration_on_the_Rights_of_Indigenous_Peoples — ¹⁶ socfin.com/fr/implantations/cameroun

¹⁷ socfin.com/fr/implantations/cambodge



Au Cameroun, une communauté de Pygmées Bagyéli d'environ 150 personnes, composée de 12 villages, vit à proximité de la plantation de Kienké à 15 km de Kribi.

La plantation s'implique au quotidien pour favoriser l'intégration des Pygmées Bagyéli et améliorer leurs conditions de vie en leur facilitant l'accès aux soins de santé et en améliorant l'accès à la scolarisation des plus jeunes. En parallèle, des formations et des sensibilisations sont consacrées aux plus âgés pour leur permettre de mettre en place des pratiques de préservation de leurs forêts : protection des écosystèmes et hautes valeurs de conservation.

En juillet 2021, la communauté a fait son entrée à la plateforme tripartite de dialogue mise en place avec l'État du Cameroun depuis 7 ans. Elle a participé à sa première réunion le 15 septembre 2021.

Un cadre d'échange et de dialogue a également été instauré avec l'appui de l'ONG BACUDA (Bagyelis Cultural Development Association). La Socapalm s'engage à leur porter une assistance sur le long terme et à mettre en œuvre le projet de citoyenneté piloté par la Socapalm en collaboration avec l'ONG BACUDA et la mairie de la localité. Ce projet a pour objectif principal d'aider ces communautés pygmées à réaliser les formalités administratives essentielles de tout citoyen camerounais : obtention d'actes de naissance ainsi que de cartes d'identité nationale camerounaise...

Grâce à ces formalités, les communautés auront un accès facilité à l'emploi, que ce soit à la Socapalm ou auprès d'autres employeurs de la région.



▲ Plantation de Kienké, Socapalm, Cameroun

3.3.7

Notre engagement spécifique pour le développement à long terme des communautés

Notamment dans le cadre de nos plans d'engagement avec les communautés, mais pas uniquement, **de nombreux projets sont menés avec et pour les communautés.**

En 2023, plus de 3,6 millions € y ont été consacrés.

3.3.7.1

Nous participons à l'approvisionnement en énergie et en eau des villages des communautés

L'amélioration des services collectifs (eau, électricité et télécommunication) est un point très fréquemment soulevé qui implique les autorités locales, les transporteurs et les fournisseurs d'énergie et de télécommunication. La distance entre certains villages et les principaux centres urbains prive bon nombre de communautés de ces services.

Pour pallier ce manque, nous appuyons les demandes de raccordement électrique auprès des services publics et privés concernés et, dans certains cas, finançons le raccordement de ces communautés isolées.



244 600 € ont été consacrés aux raccordements en eau, électricité et aux télécommunications sur l'année écoulée.



▲ Point d'eau, Safacam, Cameroun



3.3.7.2

Notre politique de soutien à l'éducation des jeunes

Nous tenons à améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place dans les régions où nous sommes présents.

Les écoles publiques situées dans et autour des plantations sont accessibles aux enfants des employés, intérimaires, contractuels et aux communautés environnantes, dans la mesure où les infrastructures publiques le permettent bien sûr.

En collaboration avec les communautés et autorités locales, un soutien aux services publics concernant les écoles riveraines des plantations est régulièrement apporté afin de favoriser l'éducation des jeunes, celui-ci a été de 77 000 € en 2023.

Afin d'assurer la plus longue scolarité possible aux enfants de ces régions reculées, nous offrons également des bourses aux élèves les plus méritants et participons à la rénovation des bâtiments le nécessitant.



65 124 élèves occupent les bancs de ces écoles en 2023, et parmi eux, 21 788 élèves sont des enfants des communautés riveraines soit 33% du total des enfants scolarisés.



△ École, Mbambou, Socapalm, Cameroun

3.3.7.3

L'accès à la santé pour les communautés

Au vu de l'enclavement de certaines régions où nous sommes présents, nous dispensons des soins médicaux, tant préventifs que curatifs à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation (non employées par celle-ci).



À la demande des communautés et dans le cadre de nos plans d'engagements avec les communautés, nous avons aussi, sur certains sites, fourni un soutien logistique, rénové et/ou construit et fait don de centres de santé aux communautés : Socapalm, Safacam, SOGB, Socfin Cambodia, etc.



△ Ambulance, Edéa, Socapalm, Cameroun

Pour plus de détails sur le fonctionnement de nos infrastructures médicales, se référer au point 3.4.4 ci-dessous.



△ PALM'FOOT, Socapalm, Cameroun

3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains

Tel que formalisé dans nos engagements au début de ce chapitre, **nous tenons à offrir un environnement de travail favorisant le bien-être social de nos employés en leur offrant toute la protection sociale et la sécurité auxquelles ils ont droit.** Ceci est établi, entre autres, dans notre code de conduite et nos politiques, qui soulignent aussi notre adhésion aux normes éthiques et notre conformité aux lois locales applicables.

Pour renforcer et encadrer nos engagements sociaux, nous avons basé nos politiques du travail et des droits de l'Homme sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les Principes et les Critères RSPO, les conventions de l'OIT et la Déclaration universelle des droits de l'Homme de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Lorsque les législations nationales, les standards et conventions traitent un même sujet, nous appliquons la disposition la plus favorable aux employés.

Aussi, nous défendons fermement la liberté d'association et la non-discrimination, et l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Nous assurons aussi un traitement équitable et un logement décent à nos employés.

3.4.1

La protection sociale de nos employés

3.4.1.1

Le respect des lois du travail

En parallèle de nos engagements sociaux propres, nous appliquons bien sûr et avec rigueur toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales relatives à notre secteur en matière de salaires et de conditions de travail : déductions obligatoires légales (comme les cotisations de retraite), horaires de travail, heures supplémentaires, droit aux congés, congé de maternité, périodes de préavis, indemnités, retraite, etc. En complément, nous offrons aussi des avantages sociaux comme des denrées alimentaires à un prix subsidié par l'entreprise, des prêts à taux d'intérêt nul, etc.

Nous veillons à ce que chacun de nos employés soit pleinement informé des conditions de service et des réglementations générales en vigueur au cours de son processus de recrutement.

En outre, seuls les sous-traitants ayant reçu une évaluation positive de l'inspection du travail peuvent contracter avec nous. Ils devront également signer le code de conduite et accepter par écrit de se soumettre aux vérifications menées par les « Compliance Officers » (chargés de la conformité).

Il est évident, que la retenue des pièces d'identité des employés ou de leurs documents de voyage ou de tout autre type est strictement interdite. Des audits réguliers sont menés par l'inspection du travail afin d'évaluer la conformité avec les législations du travail.

3.4.1.2

Les contributions sociales

Toutes nos filiales respectent rigoureusement les lois sociales des pays hôtes. Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail sont versées aux organismes officiels de sécurité sociale.

Dans certains pays, avec l'accord de l'employé, les cotisations aux syndicats peuvent aussi être prélevées directement sur le salaire et reversées au syndicat choisi par l'employé.

3.4.1.3

Adhésion syndicale et liberté d'association des employés

Nous assurons, à l'ensemble de notre personnel, le droit de constituer des syndicats et de s'affilier à celui de son choix, ainsi que le droit à la négociation collective.

Tous nos employés sont informés de ces droits et chaque plantation dispose d'une Convention Collective de Travail (CCT) approuvée par les parties.

Le taux d'adhésion des employés à des syndicats est de 74%. Les représentants syndicaux sont choisis lors d'élections sociales. Tous les procès-verbaux des réunions sont disponibles au niveau local.

Les relations professionnelles sur nos sites sont bonnes, et aucun incident lié à une menace sur le droit d'exercer la liberté d'association ou la négociation collective n'a été signalé.



3.4.1.4

Nous favorisons l’insertion professionnelle des communautés

À compétences égales, nous favorisons une embauche prioritaire des riverains des plantations.

3.4.1.5

Tous nos employés reçoivent un salaire supérieur au salaire minimum légal

Au sein de chacune de nos filiales, nous appliquons une politique salariale en conformité avec les législations locales et qui va même au-delà.

Les salaires en vigueur répondent à une grille salariale fixée par la législation locale complétée par une convention collective de travail et/ou un accord d’entreprise spécifique au secteur agricole, selon les pays. Le salaire mensuel brut minimum appliqué par les filiales est fixé par ces documents légaux et strictement respecté et égal pour les hommes et les femmes à expérience, formation et poste équivalent.

3.4.1.6

Au sein du Groupe Socfin, nous nous efforçons de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité

Nous nous engageons à travailler au quotidien pour éliminer toute discrimination liée au genre au sein de nos effectifs mais également au sein des effectifs de nos sous-traitants et ce, dès le processus de recrutement et d’embauche.

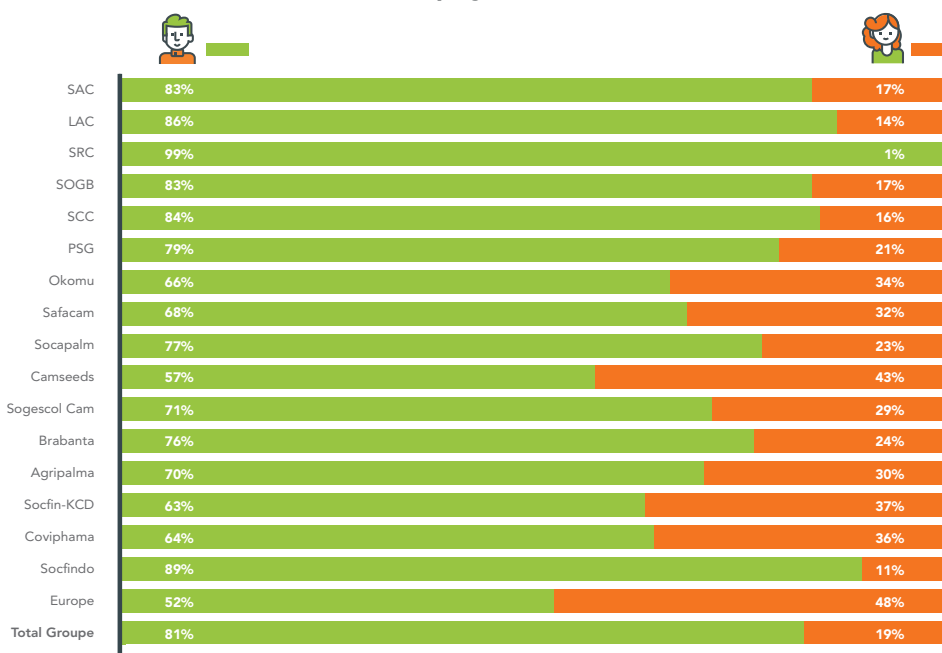
Concrètement, parmi nos employés directs, en 2023, nous comptons plus de 5 700 femmes et 24 800 hommes. En 2023, les femmes représentent 19% des employés directs, ratio légèrement supérieur à ceux de 2022 et 2021. De plus, sur le total de nos employés directs et indirects, **les femmes représentent plus de 25% des effectifs.**

Chaque filiale s’efforce d’accroître l’intégration des femmes de la meilleure manière dans ses activités. C’est Camseeds (spécialisée dans la recherche et la production de semences) au Cameroun qui atteint le meilleur équilibre avec 43% d’effectif féminin, suivi par nos plantations au Cambodge (37% pour Socfin-KCD et 36% pour Coviphama) et du Nigéria avec 34%.

Nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour éviter toute discrimination à l’égard des femmes. Nos sites opérationnels ont d’ailleurs mis en place des politiques internes et organisé des ateliers de travail et de sensibilisation sur le sujet.

En 2023, nous dénombrons 234 femmes sur les 1 384 superviseurs et cadres parmi notre personnel encadrant, soit 17%.

Répartition des effectifs par genre et par plantation en 2023 (employés directs)





La Médaille d'Honneur du Travail a pour but de récompenser les salariés et travailleurs retraités au sein de leur entreprise.

L'objectif est de reconnaître et valoriser leur engagement, leur fidélité et leurs efforts pour acquérir une meilleure qualification professionnelle. La cérémonie constitue un moment dédié aux salariés et aux travailleurs retraités.

Lors de notre cérémonie de remise des Médailles d'Honneur du Travail qui s'est tenue le 18 novembre 2023 à la Safacam au Cameroun, 698 médailles ont été décernées et 549 récipiendaires ont mérité cet honneur pour leur ancienneté et dévouement mis au travail.

Nous avons donc pu compter :

- 372 médailles en argent récompensant 10 ans de service,
- 221 médailles en vermeil récompensant 15 ans de service,
- 105 médailles en or récompensant 25 ans de service.

Un très bel évènement marqué par la joie et l'émotion des différents récipiendaires.

25 années de service est la consécration majeure pour un travailleur.

▼ Cérémonie de remise des médailles aux employés en présence du ministre du Travail Grégoire Owona, Safacam, Cameroun



“ 25 années de service est la consécration majeure pour un travailleur. ”



Cameroun



Je voudrais témoigner ma gratitude à la Direction Générale pour la confiance accordée. Je voudrais aussi inciter mes collègues à profiter de cette expérience pour agrandir et améliorer le rendement qualitatif et quantitatif du service de manière individuelle et collective.

Désiré Imossi Oloumou, Chef transport DEA, médaillé en or, Safacam, Cameroun



Cameroun



25 années de service est une joie immense pour cet honneur qui m'est rendu pour les bons et les loyaux services au sein de la société.

Ayant travaillé dans l'ensemble des services de la Direction Logistique, je conseille aux plus jeunes de mettre l'accent sur l'acquisition de l'expérience professionnelle plutôt que sur l'appât du gain. A ce jour, j'attends ma retraite en toute sérénité.

Philibert Tchoufack, Responsable facturations/SMI/archives/divers, médaillé en or, Safacam, Cameroun (à droite sur la photo)



3.4.1.7

Nous favorisons l'intégration des jeunes dans le monde du travail

En 2023, les jeunes – âgés de 18 à 29 ans – représentent 17% des effectifs. La majorité des demandes de stage et d'emploi proviennent de jeunes vivant au sein et autour des plantations.

À compétences égales, nous donnons toujours la priorité aux communautés vivant au sein et aux alentours de nos sites.

3.4.1.8

Le Groupe Socfin applique une politique de tolérance zéro concernant la violence et le harcèlement sur le lieu de travail (hommes et femmes) et s'engage à protéger ses employés contre de tels actes

Tous nos employés sont tenus de faire part de leurs inquiétudes et de déclarer tout cas de harcèlement ou de violence. Si un incident de ce type devait être identifié, une mesure appropriée – comprenant si nécessaire le licenciement – serait immédiatement prise.

Nous prenons des mesures particulières pour réduire les risques de harcèlement :

- Sensibilisation de tous les employés et fournisseurs aux politiques contre la violence et le harcèlement ;
- Sensibilisation régulière des employés, des communautés et des sous-traitants (dont les équipes en charge de la sécurité font partie), sur les politiques et les systèmes de gestion des plaintes ;
- Sensibilisation spécifique sur le respect des droits humains auprès des différents groupes en charge de la sécurité dans les plantations ;
- Mise en place de forums de discussion sur les violences et le harcèlement ;
- Renforcement des procédures anonymes de plaintes ;
- Sensibilisation des femmes lors des campagnes de planning familial ;
- Sensibilisation et soutien spécifique aux « associations de femmes » présentes dans les plantations, etc.

De nombreux cas de harcèlement pourraient ne pas être déclarés par réticence ou crainte, malgré le droit de chaque employé de faire part de son inquiétude ou de déposer une plainte de bonne foi, sans subir de représailles ou de menaces de représailles.

Ces dernières années, un effort particulier a été mis en place pour créer un climat de confiance parmi les victimes potentielles avec la création des Comités Genre qui permettent de discuter de ces sujets sensibles et d'encourager les déclarations

des personnes vulnérables qui auraient subi des faits de harcèlement de la part d'employés ou de sous-traitants, quel qu'en soit leur nature, ceci au niveau de nos employés et des personnes faisant partie des communautés riveraines.



Reconnaissant l'importance de l'émancipation des femmes et des jeunes dans ses communautés locales, Okomu a, au fil des années, organisé des formations d'autonomisation visant à renforcer et à autonomiser économiquement les femmes dans l'ensemble de ses opérations.

Paulyn Ojukwu, Présidente du Comité Genre d'Okomu, s'adressant aux représentants de la communauté lors de la formation à « l'autonomisation des femmes 2023 », a déclaré que le mandat du comité était de maintenir un climat positif parmi les employés et qu'il avait également étendu ses activités aux communautés locales par le biais d'une sensibilisation régulière et d'une formation à l'autonomisation.

Nigéria

Je tiens à remercier la Direction d'Okomu pour ce programme annuel de développement de compétences, qui contribuera à réduire la pauvreté au sein de notre communauté.

J'ai beaucoup appris tout au long de la formation et je retournerai transmettre les connaissances que j'ai acquises à d'autres membres de ma communauté. Qui sait, le prochain producteur international de parfums, de savons liquides et de désinfectants pourrait bien provenir de ma communauté !

Benjamin Olowu, Communauté de Madagbayo, Nigéria

Nigéria

En tant que bénéficiaire du programme d'acquisition de compétences, j'ai fait l'expérience directe de la méthode innovante de production de savon liquide, de parfum et de désinfectant. Les connaissances et l'expertise acquises vont non seulement m'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales, mais aussi m'aider à m'autonomiser financièrement.

La formation et le mentorat fournis par l'acquisition de compétences m'ont insufflé la passion de poursuivre de nouvelles idées entrepreneuriales et j'entrevois déjà un avenir prometteur.

Esosa Evans, Communauté de Madagbayo, Nigéria



3.4.1.9

Notre système de gestion des plaintes internes

Actuellement, toutes nos plantations disposent de procédures écrites pour la communication et la négociation entre l'employeur, les employés et leurs représentants légitimes ainsi que pour la gestion des plaintes et des doléances.

Ces procédures sont décrites dans les documents officiels des filiales et communiquées aux employés via leurs représentants, mais aussi via des panneaux d'affichage, des bulletins d'information et des annonces à la radio interne (LAC Radio, au Libéria, par exemple).

Les employés ont plusieurs moyens pour faire connaître leurs plaintes, y compris de manière anonyme. Les canaux de communication peuvent différer d'un pays à l'autre au vu des spécificités locales et des moyens disponibles. Lors de réunions périodiques entre la direction et les représentants des employés, ces plaintes sont traitées et une réponse et/ou une solution est formulée. Les employés sont représentés par leurs représentants syndicaux et sont protégés par une CCT.

3.4.1.10

Nous soutenons nos employés en répondant à certains de leurs besoins financiers

Faute de structure bancaire dans la plupart des régions reculées où sont implantées nos plantations, nous accordons des prêts sans intérêt à nos employés permettant :

- L'acquisition de moyens de transport : vélos, motos, etc. ;
- L'organisation des événements de la vie sociale : décès, mariages, etc. ;
- Le financement de la scolarité et des études universitaires ;
- La construction de maisons personnelles, etc.

En 2023, plus de 4,5 millions € ont été prêtés aux employés des plantations du Groupe.

Dans une vision à long terme de développement de ces régions, nous encourageons les grandes banques à s'installer à proximité de nos plantations et, par la même occasion, à faciliter l'accès à nos employés au système bancaire. A terme, cette accessibilité permet une gestion des rémunérations par virement bancaire, et par conséquent une sécurisation des épargnes personnelles de nos employés.



Sur le site de Kienké à la Socapalm, au Cameroun, un partenariat a été noué avec la banque SCB qui a ouvert une agence à proximité des bureaux de la plantation courant 2022. Accessible à tous, elle ouvre ses portes 1 ou 2 jours par semaine et le guichet automatique est accessible 24h/24 et 7j/7. Ce projet pilote était voué à être élargi aux autres sites de la Socapalm, et c'est à Dibombari que c'est ouverte la seconde agence SCB. L'agence est bien sûr accessible aux employés ainsi qu'aux populations riveraines.



▲ Nouvelle banque SCB, Dibombari, Socapalm, Cameroun



△ Employés HSE, Okomu, Nigéria

3.4.2

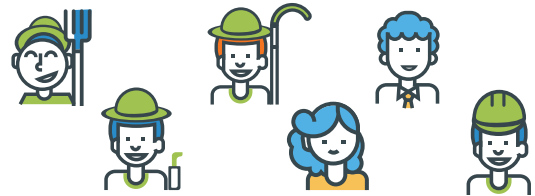
Nos chiffres clés des ressources humaines

Au 31 décembre 2023, nous comptons **57 650 employés directs et indirects** (contre 53 217 en 2022).

Sur certains sites, nous faisons appel à de la main-d'œuvre contractuelle afin de pourvoir aux besoins saisonniers des plantations¹⁸. Ce personnel est mis à disposition des plantations par le biais d'entreprises spécialisées. Et, si ces employés occupent finalement des postes pérennes dans l'entreprise, ils sont progressivement intégrés aux effectifs permanents (employés) des plantations.

Il est important de préciser que, du fait de la nature saisonnière de l'activité, certains employés contractuels (essentiellement les coupeurs) suivent la pointe de production et se dirigent ensuite vers d'autres cultures saisonnières. En conséquence, cette main d'œuvre est peu sédentaire.

Bien que les possibilités d'emploi offertes par les plantations soient généralement vues de manière très positive, certaines plantations font face à un taux de rotation du personnel élevé. Celui-ci s'explique par le manque d'expérience de l'environnement professionnel de certains autochtones.

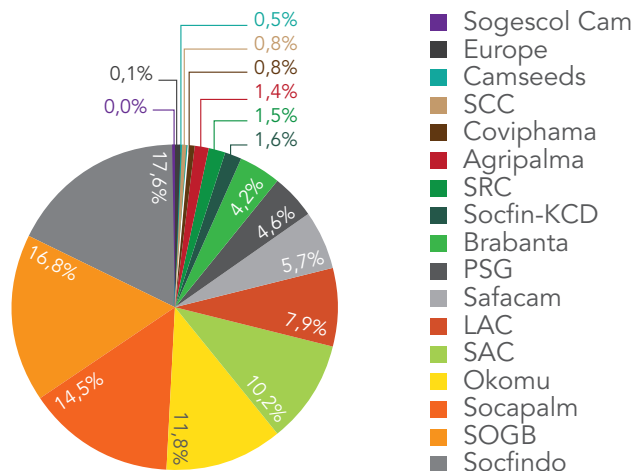


57 700 emplois

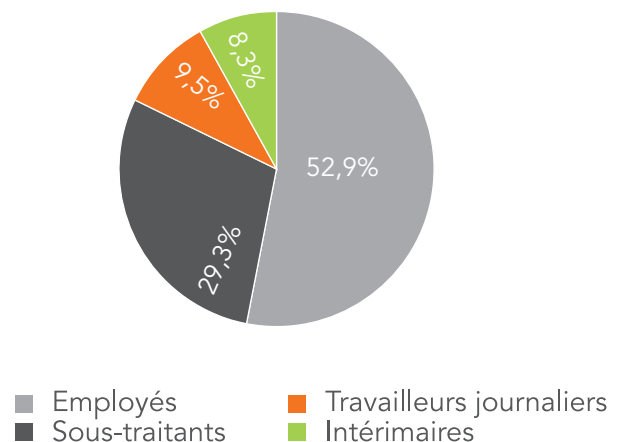
Une vision à court terme amène bon nombre d'entre eux à quitter l'entreprise dès la perception de quelques mois de salaire. Un défi que nous tentons de résoudre, tout en considérant et en acceptant les différences culturelles.

Le **taux de rotation global du Groupe en 2023 est de 14,32% contre 14,95% en 2022.**

Répartition des effectifs (directs et indirects) par plantation (2023)



Répartition des emplois directs et indirects par statut (2023)



¹⁸ Se référer au tableau des chiffres clés en annexe de ce document pour plus de détails.



▼ Employées, SOGB, Côte d'Ivoire





3.4.3

La sécurité au travail de nos employés, une priorité

3.4.3.1

Notre politique de sécurité et de santé au travail

ISO 45001



Le système de management de la santé et de la sécurité au travail du Groupe est inspiré par le référentiel ISO 45001. L'objectif général de ce référentiel est de soutenir et de promouvoir de bonnes pratiques en matière de SST, en adéquation avec les besoins socioéconomiques.

Pour nos opérations « palmiers » qui ne sont pas certifiées ISO 45001, la certification RSPO apportera la vérification nécessaire de la conformité des opérations en matière de santé et sécurité au travail au travers des Critères RSPO pertinents (critère 6.7).

Chacun de nos sites a formalisé ses engagements dans des politiques (mises à jour continuellement). Leurs engagements comprennent notamment : la prévention des accidents et des atteintes à la santé ainsi que l'amélioration continue du management SST et de la performance SST.

La santé et la sécurité de nos employés étant notre priorité majeure, plus de 1,8 million € y ont été consacrés en 2023.

Des comités de santé et sécurité au travail pour prévenir les risques

Nous tenons à avoir une gestion des risques préventive. En ce sens, les comités de SST jouent un rôle fondamental et travaillent main dans la main avec la direction locale. Ils ont pour mission de :

- Donner des conseils et suggérer à la direction des règles en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- Stimuler et contrôler le bon fonctionnement des services de SST ;
- Organiser des formations régulières en matière de SST.

Une analyse de risques pour une meilleure prévention

Sur tous nos sites, et conformément aux lois locales et aux prescriptions RSPO, ISO 45001 et autres, il est fait appel à des bureaux spécialisés pour réaliser les analyses de risques liés aux opérations agricoles, industrielles, médicales ou même administratives. Les analyses de risques définissent les mesures d'organisation et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prévenir tout accident et protéger les employés.

Suite à ces études, nous définissons des plans de mesures à mettre en œuvre pour protéger le personnel, le matériel, les populations et l'environnement.

Bien que la très grande majorité des accidents du travail sur les plantations soit mineurs, des accidents mortels peuvent malheureusement survenir. Chaque incident est traité avec la plus grande attention, et est suivi d'un examen approfondi de la cause et des mesures nécessaires à prendre pour éviter sa répétition.

Les règles de sécurité sont également rappelées dans le « Oil Palm Manual » et l'« Itinéraire Technique Hévéa », manuels internes que nous avons établis pour nos deux secteurs d'activité.





△ Sécurité au travail, Okomu, Nigéria

3.4.3.2

Une politique encadrée par les certifications adéquates

La certification RSPO de nos sites produisant de l'huile de palme



Souhaitant confirmer et encadrer spécifiquement nos engagements et notre politique SST envers nos employés, nous avons lancé un processus de certification RSPO pour l'ensemble de nos plantations africaines de palmiers à huile, notre filiale asiatique étant déjà certifiée depuis 2015. **Fin 2023, 100% de nos huileries ont été certifiées.** (Cfr section 1.8 ci-dessus).

Cette certification intègre un ensemble de Principes et Critères¹⁹ liés aux aspects sociaux, environnementaux et à la performance durable ; les Principes « people », 4, 5 et 6, concernent aussi bien nos employés que les communautés environnantes.



△ Employés, SAC, Sierra Leone

¹⁹ rspo.org/principles-and-criteria-review

3.4.3.3

Nous formons et nous sensibilisons nos équipes

Nous tenons à offrir un environnement de travail stimulant et porteur de débouchés. De ce fait, chaque filiale a mis en place un programme de formation favorisant un développement professionnel des équipes. La plupart de nos employés suivent une formation professionnelle chaque année.

En 2023, le nombre de formations organisées dans les plantations était de 15 725.

Il s'agit de formations professionnelles, de programmes d'induction et de minutes de sécurité pour **un budget total annuel de 519 100 €.**

Formations et sensibilisations					
Sites	2021	2022	2023	Δ 23/22	Heures 2023
SAC	3 425	3 188	1 375	-57%	519 625
SRC	7	3	168	5 500%	340
LAC	249	296	178	-40%	41 241
SOGB	2 311	1 858	1 748	-6%	7 776
SCC	219	339	267	-21%	331
PSG	2 058	1 095	1 751	60%	30 966
Okomu	3 129	5 736	4 425	-23%	773 565
Safacam	553	661	611	-8%	4 476
Socapalm	4 460	4 771	3 592	-25%	96 762
Camseeds	119	198	280	41%	10 261
Brabanta	711	332	615	85%	18 022
Agripalma	120	510	363	-29%	16 358
Socfin-KCD	64	56	78	39%	69 729
Coviphama	35	27	61	126%	83 239
Socfindo	1 062	852	213	-75%	10 122
Socfin	18 530*	19 923*	15 725	-21%	1 682 814

* Inclus pour SPFS 8 formations en 2021 et 1 en 2022.



Lors de l'embauche de nos employés

Nous avons développé, au niveau du Groupe, une procédure, appelée « accueil Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) », qui présente le déroulement de l'accueil et de la formation des employés (nouvellement engagés ou sous-contractés). Cette procédure donne les informations minimales que doit contenir le livret d'accueil destiné aux employés avant qu'ils n'accèdent à leur lieu ou poste de travail. Cette procédure est transposée avec les adaptations nécessaires selon les projets.

Les formations continues

Nous avons adapté nos programmes de formation aux exigences de nos différents départements et aux risques qui y ont été identifiés.

Chaque responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) de site est chargé de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, en étroite collaboration avec le comité SST local, dont c'est aussi l'une des missions.

Certaines formations sont de longue durée (quelques jours) et d'autres, appelées « minutes sécurité », sont plus courtes et plus répétitives. Ces dernières permettent d'entretenir la vigilance des employés et d'éviter que la routine ne leur fasse oublier les règles de base pour leur sécurité.

Les formations réactives

En cas d'accident, les causes sont identifiées et les résultats de l'enquête sont transmis au comité SST. Une sensibilisation des employés a ensuite lieu afin de diminuer la probabilité de répétition de ce type d'accident.

Un programme de formation aux premiers secours a aussi été mis en place ce qui a amené les plantations à créer des postes de « premiers secours » là où cela s'avérait nécessaire.

3.4.3.4

Nous nous assurons de l'aptitude médicale de nos employés à leur poste de travail

La protection de nos employés nous est primordiale et la surveillance médicale est l'outil qui nous garantit l'aptitude de nos employés à leur poste de travail, et ce, au moment de l'embauche mais aussi périodiquement (pendant qu'ils sont employés). Elle est aussi l'occasion d'informer l'employé des éventuels risques médicaux liés à leur poste de travail.

Dans certains cas, une surveillance médicale renforcée doit être mise en œuvre pour les employés exposés à des risques particuliers : physiques ou chimiques, ou pour les employés handicapés, les femmes enceintes ou allaitantes, etc.

3.4.3.5

Le taux d'accident

Au sein du Groupe Socfin, nous avons harmonisé la définition d'« accident » sur l'ensemble des sites et utilisons désormais les standards internationaux les plus stricts. L'« accident » est ainsi défini comme une blessure ou un dommage corporel résultant d'un événement dans le milieu du travail. Par conséquent, nous enregistrons toutes les blessures qui ont nécessité au minimum des soins de premier secours.

Ainsi, un accident bénin comme une simple piqûre d'insecte, une foulure, un coup de chaleur ou un accident majeur comme un décès ou une morsure de serpent sont enregistrés de la même façon. Les accidents survenus sur le chemin entre le lieu de résidence et le lieu de travail de l'employé sont également enregistrés.



△ Formation santé et sécurité, Socpalm, Cameroun



Nous avons atteint un taux d'accident corporel moyen de 7,50 par 200 000 heures (ou 100 employés) en 2023 pour nos employés permanents et temporaires contre 7,63 en 2022, soit une baisse de 2% qui reflète l'effet positif des formations et sensibilisations effectuées au quotidien par nos équipes et pour nos équipes.

Le DART (Days Away from work, days of Restricted work activity or job Transfer) est calculé depuis 2018. Les DART représentent les accidents qui causent des jours d'absence, empêchent un employé de faire son travail ou l'obligent à être muté à une autre fonction, pour une journée ou plus. Pour 2023, le DART est de 4,15 par 200 000 heures alors qu'il était de 5,32 en 2022. La différence entre le taux d'accident et le DART représente 45% des accidents enregistrés et sont des accidents mineurs (30% en 2022 et 23% en 2021).

Il faut comparer les chiffres site par site afin d'identifier les évolutions dans la durée et dans des environnements socioéconomiques comparables. Le taux d'accident est souvent plus élevé sur les projets les plus récents, où le manque d'expérience des employés est très marqué.



▲ Employée, SOGB, Côte d'Ivoire



▼ ▲ Employé, SOGB, Côte d'Ivoire





△ Équipe médicale, Mbambou, Socapalm, Cameroun

3.4.4

Notre politique de santé pour nos employés

Nous organisons et dispensons des soins médicaux de qualité, tant préventifs que curatifs, à nos employés et à leurs ayants droit (conjoint, enfants légaux), de la manière la plus efficace tant pour le patient que pour l'entreprise, et ce à notre charge.

La gratuité des consultations médicales pour les employés est généralisée dans l'ensemble des centres médicaux des plantations. Lorsque des patients sont référés auprès de structures de soins externes spécialisées, une partie des frais peut être à la charge de l'employé.

Une attention particulière est donnée à la santé au travail, aussi bien en termes de prévention que de traitement, conformément aux lois et normes locales, nationales et internationales.

3.4.4.1

Notre personnel et nos infrastructures de santé

Nous gérons, entre autres, 3 hôpitaux que nous avons entièrement équipés. Nos services de santé sont accessibles 24h/24 et 7j/7 et sont équipés d'une ambulance.

Tous les hôpitaux sont gérés par des médecins, tandis que les centres médicaux sont gérés par un médecin ou un infirmier major.

Les avant-postes sont généralement situés dans les villages des plantations. Ils répondent aux besoins médicaux les plus élémentaires de la population de ces villages.

Nos laboratoires d'analyses médicales et nos pharmacies sont dirigés par des techniciens de laboratoire et des assistants en pharmacie qualifiés. Lorsque des services de maternité sont fournis, l'assistance à l'accouchement est assurée par des sages-femmes, qui assurent également les consultations prénatales et postnatales.

En 2023, un budget de 7.7 millions € a été consacré aux services médicaux du Groupe.



Infrastructures de santé (2023)

Hôpitaux	3
Dispensaires et centres médicaux	31
Avant-postes	54
Ambulances	34

Évolution des équipes médicales dans les services médicaux des plantations

	2021	2022	2023
Médecins	37	41	41
Infirmiers et majors	165	177	188
Sages-femmes	36	33	33
Autres personnels	235	228	235
Total	473	479	497



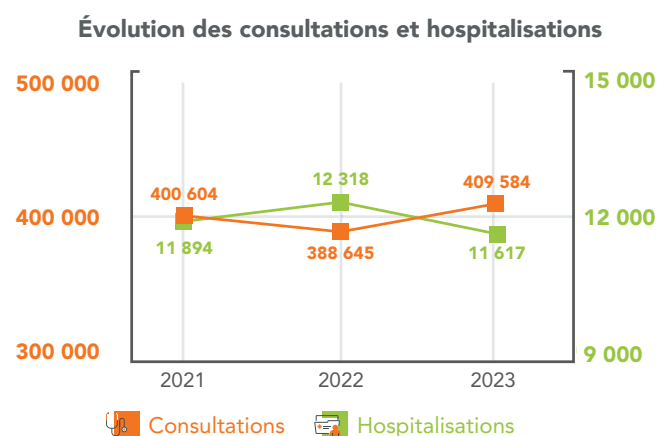
3.4.4.2

Notre système de prévention, de détection et de traitement des maladies

La prévention est notre premier axe de travail. Tous les départements mènent régulièrement des sensibilisations dans les villages des plantations, et autant que possible dans les communautés environnantes. Notre objectif est de sensibiliser la population à la prévention des maladies courantes et autres problèmes médicaux.

Le second axe de prévention est le planning familial : 75% de nos services médicaux en plantation proposent ces services qui, sur certains sites, sont effectués en collaboration avec le gouvernement et des ONG (ACMS, AIBEF, UNFPA).

En 2023, 409 600 personnes se sont présentées dans les centres de santé du Groupe (le graphe ci-après comprend les employés, ayants droit, sous-traitants et riverains), soit une légère hausse par rapport à 2022.



Dans un effort de standardisation des recommandations, toutes nos plantations sont équipées des guides cliniques et thérapeutiques et des médicaments essentiels recommandés par MSF (Médecins Sans Frontières).

Tous les services médicaux travaillent en étroite collaboration avec les ministères nationaux de la santé pour les traitements contrôlés par les gouvernements. Cela comprend habituellement, mais sans s'y limiter, le VIH, le paludisme et la tuberculose. En 2023, 71 100 patients ont été diagnostiqués et ont reçu un traitement contre le paludisme, soit une baisse de 2% en comparaison avec 2022*.

Nos services médicaux sont tenus de partager les informations de leurs services avec les gouvernements et d'autres organisations. Au niveau de notre Groupe, une analyse des données est réalisée, avec un logiciel dédié, ce qui facilite la prise de décision de gestion et de prévention des risques adéquates.

3.4.4.3

Nous nous préparons aux situations d'urgence

Des formations de base en premiers secours ont été dispensées dans la plupart des plantations, et ces plantations ont à leur tour mis en place des formations plus pratiques.

Ces programmes, qui sont issus d'une collaboration entre les services médicaux et les services HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement), visent à garantir que les employés formés sur le terrain puissent gérer les situations d'urgence jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

* Le nombre de patients diagnostiqués en 2022 a été revu à 72 300.



3.4.5

Notre politique d'éducation pour les enfants de nos employés

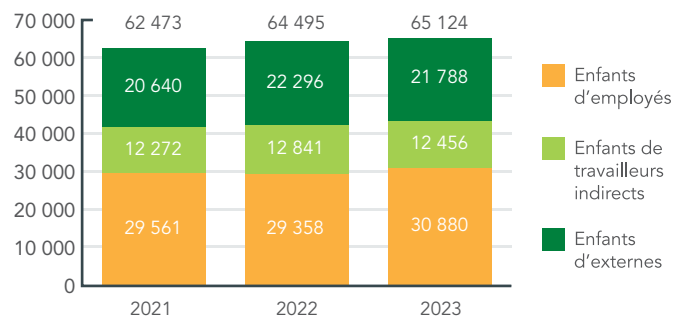
Nous tenons à améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place dans les régions où nous sommes présents.

Comme expliqué au chapitre 3.3.7.2 ci-dessus, des écoles publiques existent à proximité et au sein de nos plantations. A ces écoles, nous apportons une aide financière et/ou logistique, autant que possible, pour les rénovations, les constructions de nouveaux bâtiments ou la fourniture de mobilier.

Les effectifs d'enseignants affectés à ces régions reculées sont souvent insuffisants pour assurer un encadrement optimal des enfants. Dans ce contexte, nous soutenons les établissements en y affectant des enseignants supplémentaires et en les rémunérant. Cette année, nous remarquons que notre soutien a légèrement augmenté.

En 2023, 12% des enseignants des écoles concernées étaient affectés et rémunérés par les plantations, tout comme en 2022. Le taux d'encadrement des enfants (nombre d'élèves par enseignant) moyen lui est de 24,16 en 2023.

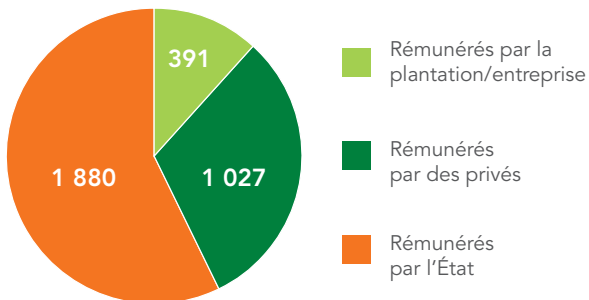
Évolution du nombre d'élèves par origine



Conscients que, dans ces régions reculées, la situation socioéconomique des familles est souvent difficile, nous offrons des bourses aux élèves les plus méritants afin de leur assurer la plus longue scolarité possible.

L'appui consacré au système éducatif public en place au sein et autour des plantations équivaut à 2,6 millions € en 2023.

Répartition des enseignants selon leur statut (2023)



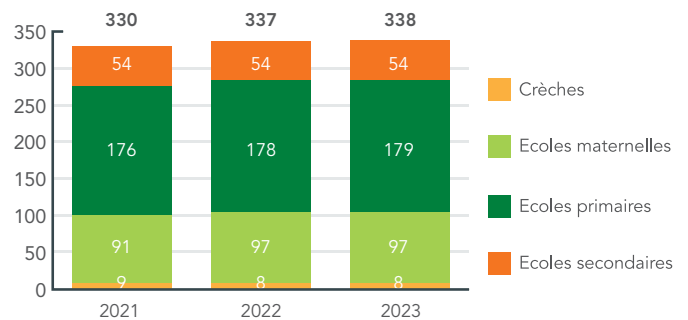
Calcul réalisé sur base du taux d'encadrement de chaque école indépendamment l'une de l'autre.

En 2023, un total de 3 298 enseignants ont pris en charge l'éducation des enfants sur les plantations.

65 124 élèves occupent les bancs des écoles en 2023, soit 600 de plus qu'en 2022 (64 495) et 2 700 de plus qu'en 2021.

La parité au sein des élèves est presque atteinte avec 49% de filles et 51% de garçons parmi les enfants de ces écoles.

Évolution du nombre d'écoles



65 100 élèves

3 300 enseignants

2,6 millions € de budget éducation

Taux d'encadrement de 24,16



3.4.5.1

Nous soutenons financièrement nos employés pour la scolarité de leurs enfants

Nos employés ont la possibilité de contracter des prêts à taux d'intérêt nul lors des rentrées scolaires. Ces prêts leur permettent d'acheter des fournitures et de payer les frais d'inscription de leurs enfants.

Nous offrons aussi des bourses aux enfants les plus méritants afin de favoriser la poursuite de leur scolarité.

En 2023, 1,2 million € ont été octroyés à des donations et près de 77 000 € ont été consacrés à des bourses d'études.

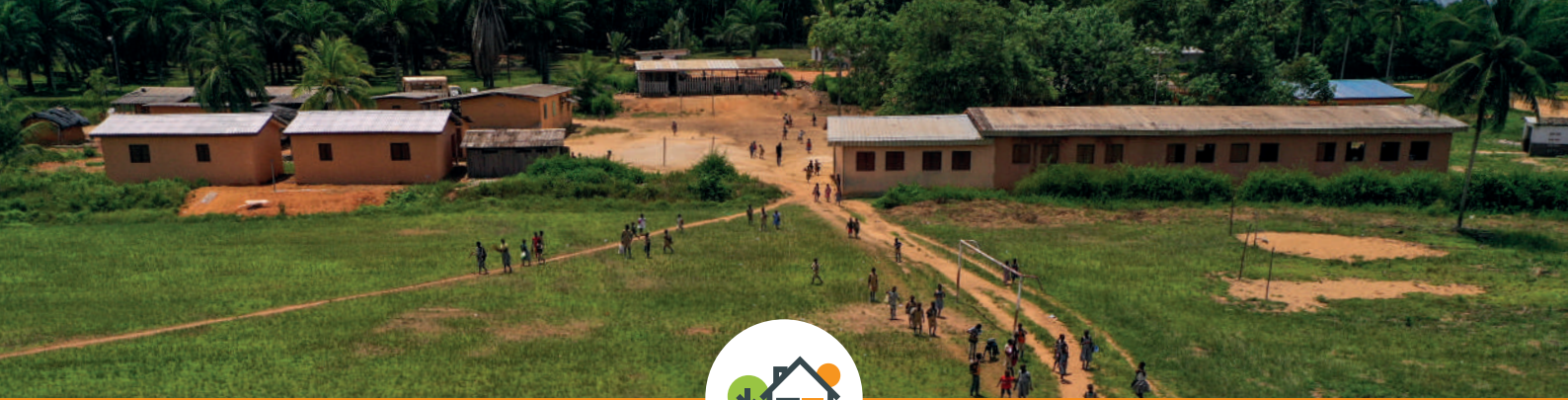


3.4.5.2

Le transport scolaire des enfants

Sur certains sites (SRC, LAC, SOGB, Socapalm et Okomu), un système de bus scolaires est à la disposition des enfants pour se rendre à l'école.





△ Village, SOGB, Côte d'Ivoire

3.4.6

Nos infrastructures mises à la disposition de nos employés

Notre volonté au sein du Groupe Socfin est d'assurer un environnement de vie agréable et adapté à nos employés et leur famille, et qu'ils bénéficient des infrastructures sociales et de santé nécessaires et jouissent de bonnes conditions de vie.

3.4.6.1

Au sein des villages des plantations

Chaque nouvel employé se voit attribuer, selon les disponibilités, un logement au sein de la plantation, adapté à sa composition familiale et au niveau de son poste de travail.

Nous tenons à ce que tous nos employés disposent d'un logement d'une qualité appropriée. Malheureusement, à l'heure actuelle, certaines plantations font face à des non-conformités, en termes de logement et de surpopulation, héritées d'une époque antérieure à la gestion par le Groupe Socfin. Certains logements se situent en dessous des normes du Groupe en la matière (par exemple, au Cameroun). Pour résoudre cette situation complexe, qui peut dans certains cas dater de plusieurs décennies, nous mettons en place des solutions au cas par cas.



Des efforts pour une rénovation rapide des logements fortement délabrés à la Socapalm, au Cameroun, ont été lancés depuis quelques années et 3 millions € y ont été consacrés en 2023.

Au sein du Groupe, le budget consacré à la construction et à la rénovation de logements était de 13,4 millions € en 2023.

Cet investissement illustre bien la volonté du Groupe d'améliorer son parc immobilier. Ci-après, le détail des travaux réalisés sur les 3 dernières années au sein du Groupe Socfin.

Le programme actuel de construction a également pour objectif, sur certains sites, d'offrir aux employés des logements plus proches de leur lieu de travail afin de faciliter leurs déplacements quotidiens. Des latrines et cuisines sont aussi construites pour que chacun dispose de ses propres installations.

Les villages disposent, en fonction de leur éloignement ou de leur proximité de certains centres plus animés et urbains, des infrastructures nécessaires à la vie du village : logements, écoles, postes de secours, échoppes, forages, places des marchés, terrains de sport, bars, etc.

Évolution des rénovations et constructions dans les villages des plantations

	2021	2022	2023
Logements construits	953	1 067	479
Logements rénovés	790	1 341	1 248
Cuisines construites	1 027	1 004	573
Cuisines rénovées	97	851	492
Latrines construites	1 599	1 515	1 478
Latrines rénovées	152	2 120	401
Douches construites	1 376	995	619
Douches rénovées	100	1 598	394

Un des objectifs est que chaque village dispose, selon sa taille, d'un ou plusieurs forages afin de répondre au besoin d'approvisionnement en eau. Pour les quelques villages pour lesquels cela n'est pas encore une réalité, les ressources seront mises en place au plus vite afin d'y remédier.

Des analyses sont effectuées régulièrement pour garantir une qualité correcte de l'eau. Si nécessaire un traitement au chlore est effectué pour assurer la potabilité de l'eau.

En 2023, un budget de 877 000 € y a été consacré.

Toutes les plantations se chargent de l'entretien des routes construites sur leurs sites. **En 2023, plus de 11,2 millions €**



ont été nécessaires pour entretenir ou créer de nouvelles routes. Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique et/ou financier aux autorités locales pour maintenir le réseau national en bon état et permettre aux habitants de ces zones enclavées de circuler plus aisément.

L'électrification des régions éloignées constitue un autre défi. Souvent, l'électrification dans nos pays d'implantation se limite aux capitales et aux grandes villes sans parvenir jusqu'aux zones agricoles. Certaines plantations ont financé l'accès à l'électrification par l'extension des lignes électriques jusqu'aux logements des employés. **En 2023, le Groupe Socfin y a consacré 8,1 millions €.**



△ Infrastructure routière, SAC, Sierra Leone



△ Village, Eséka, Socapalm, Cameroun



△ Village, Kienké, Socapalm, Cameroun



3.4.6.2

Nos infrastructures de loisirs

Au total, 281 terrains de sport, 53 places de marché et 153 lieux de rencontre accueillent nos employés et leur famille. Nous organisons, dans la plupart des plantations, des compétitions sportives entre les différents villages ou départements.

Les 1 537 échoppes/magasins favorisent, quant à eux, le commerce et les échanges de produits locaux et de denrées importées des centres urbains.

Enfin, 117 clubs/bars, généralement gérés par un prestataire extérieur, offrent aux habitants des villages l'occasion de se réunir pour suivre à la télévision leurs équipes de football favorites et d'autres compétitions sportives internationales.

Évolution des infrastructures (loisirs)

	2021	2022	2023
Terrains de sport	218	208	281
Magasins	799	865	1 537
Clubs	90	94	117
Places des marchés	39	46	53
Lieux de rencontre	119	122	153

L'augmentation du nombre d'infrastructures est liée à l'augmentation du nombre de villages de Socfido (42 en 2023 contre 15 en 2022) en raison de la modification de la catégorisation des villages.



En 2023, le budget du Groupe consacré aux infrastructures de loisirs était de 1 million €.

▲ PALM'FOOT, rencontre 2023, Socapalm et Safacam, Cameroun



3.4.6.3

Nous assurons le transport de nos employés vers leur lieu de travail

Lorsque cela s'avère nécessaire, des véhicules spécialement aménagés sont utilisés pour transporter nos employés sur leur lieu de travail.

Nous mettons également à disposition de certains employés une moto ou un vélo, si leur fonction le nécessite.

Les plantations soutiennent aussi financièrement leurs employés en leur offrant des « facilités d'achat » de leur propre moyen de transport grâce à des prêts à taux d'intérêt nul.



3.4.6.4

Sûreté des personnes et des biens immobiliers

Notre Groupe s'engage à assurer la sûreté des employés et de leur famille, ainsi que la sûreté de leurs biens. Pour ce faire, des équipes sont mises en place, sur chaque plantation, pour y assurer la sécurité. Un contrôle systématique de sûreté est effectué à l'entrée des sites ; et au besoin, une équipe de surveillance se charge de résoudre les problèmes.

Enfin, afin d'assurer la bonne application, par les équipes de sécurité, des engagements pris dans nos politiques, des sensibilisations régulières ont lieu sur les politiques et les systèmes de gestion des plaintes.

Ces équipes font aussi l'objet de sensibilisations spécifiques sur le respect des droits humains, la non-discrimination et la tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement.



Socfindo Conservation Garden^{2o} : Toga



Socfindo Conservation a été créée en 2019 et est une initiative de PT Socfin Indonésia pour encadrer des programmes de durabilité spécifiques, importants et en lien avec la communauté ou d'autres tiers.

Le projet phare de Socfindo Conservation, Toga (Tanaman Obat Keluarga-Family Medicinal Garden), est un jardin médicinal en Indonésie qui vise à préserver la diversité biologique et culturelle en collectant et en plantant des plantes médicinales, et en enregistrant leurs utilisations et recettes traditionnelles. Il a également été créé pour répondre aux défis auxquels sont confrontés les femmes de la communauté des plantations, qui ont du mal à trouver un emploi à temps plein dans les grandes villes.

Le jardin est géré par une équipe d'encadrement féminine, une collaboration entre les employés de Socfindo et leurs familles.

“ Notre objectif est d'avoir un impact positif à long terme grâce à des programmes axés sur l'éducation, la conservation de la biodiversité et du patrimoine culturel, et l'autonomisation des communautés. ”

Le jardin constitue une ressource communautaire importante et sert de modèle à d'autres régions d'Indonésie pour la mise en place de projets similaires.

Socfindo soutient pleinement le jardin de conservation, qui est géré comme une organisation à but non lucratif distincte. L'organisation fournit le financement, l'espace, les ressources, le savoir-faire agronomique, les pépinières, les laboratoires de sélection végétale et de génétique, et a converti les jardins situés devant le bungalow de la plantation pour accueillir les collections.

Faits marquants 2019 - 2023

- ~ 1 500 espèces plantées
- + 170 femmes impliquées dans le projet
- + 800 remèdes traditionnels à base de plantes
- 350 visites éducatives
- 96 ateliers
- 13 736 visiteurs



L'autonomisation des femmes pour améliorer la sécurité alimentaire des communautés

Plus de 170 femmes dévouées se sont impliquées dans le jardin, développant des compétences telles que : formatrice, guide touristique, entretien des plantes et administratrice de données, etc. Le jardin prévoit d'étendre sa collection de variétés d'herbes et de participer au développement de la communauté par le biais d'ateliers et de formations. En 2022, Socfindo Conservation a développé un programme avec les gouvernements locaux du nord de Sumatra pour aider à développer des jardins similaires dans les communautés rurales, afin de répondre aux problèmes de sécurité alimentaire.

Le jardin de conservation de Socfindo en Indonésie, s'efforce d'améliorer la sécurité alimentaire en se concentrant sur la production alimentaire et en améliorant la sécurité alimentaire au sein de ses communautés. **L'équipe a développé des ressources éducatives, notamment un livre sur les 500 plantes médicinales d'Indonésie**, un livret d'atelier sur la création d'un jardin médicinal et un guide d'identification des plantes médicinales communes. La Maison de l'inspiration, qui accueille les sessions de formation, les ateliers et les séminaires, abrite une bibliothèque de 1 000 livres offerts par des donateurs locaux et extérieurs.

En 2021-2022, Socfindo Conservation a collaboré avec certains gouvernements locaux pour mener **un projet de développement communautaire appelé « Family Food Security Program »**. Les districts ont envoyé des représentants de l'association des femmes, « family welfare », pour être formés dans le cadre du programme de Socfindo Conservation.

En outre, Socfindo Conservation a également collaboré **avec 250 villages pour renforcer le développement économique de la communauté locale** grâce à diverses formations et à l'achat de plants pour tous les villages situés autour de Socfindo dans les districts de Serdang Bedagai, Asahan, Labuhan Batu, Tapanuli Selatan, Batubara, Nagan Raya et Aceh Tamiang. Cette collaboration permettra à la communauté d'acquérir des connaissances et des compétences pour développer des revenus supplémentaires, et à Socfindo Conservation d'obtenir une source de matières premières biologiques de haute qualité pour la fabrication de ses produits. Depuis que la collaboration avec Socfindo Conservation a été établie, certaines communautés villageoises ont déjà pu commercialiser plus de 2 000 USD de produits, vendus par l'intermédiaire du projet de Socfindo Conservation.

Un centre pour l'éducation

Le jardin est devenu un centre d'éducation, offrant des programmes de formation pratique pour améliorer la santé de la communauté et permettant aux individus de cultiver leurs propres aliments et herbes. L'association Toga, qui compte plus de 170 femmes, a mis en œuvre divers programmes, notamment des formations ayant pour thématiques : la cuisine, la pâtisserie, la fabrication de Jamu Scientific, la fabrication d'éco-enzyme, la conception d'un jardin médicinal, la fabrication de savon, l'assistance technique pour la plantation de plantes médicinales, le vinaigre de fruits, le mélange de thé, l'agriculture biologique intégrée, la préparation de repas sains. Des séminaires ont également

été organisés sur les maladies dégénératives (acide urique, diabète, acide gastrique, cholestérol), sur les MPME (Micro, Petites et Moyennes Entreprises), etc.

Le succès du jardin est attribué au pouvoir de l'éducation et à l'autonomisation de la communauté.

L'association Toga cultive également des herbes et des légumes biologiques à Berastagi, dans le district de Karo, offrant ainsi aux familles de Socfindo et à la communauté une salle de classe pratique où elles peuvent apprendre à cultiver leurs propres légumes et herbes biologiques.

Biodiversité et conservation

La tradition de cultiver des plantes médicinales dans les jardins en Indonésie a été transmise oralement depuis des générations.

Socfindo Conservation a donc souhaité collecter, cultiver et documenter près de 1 500 espèces de plantes médicinales et plus de 200 orchidées, afin d'informer les visiteurs et de fournir des plantes à planter dans les jardins. L'équipe de Toga a créé une base de données et un catalogue en ligne de ces plantes, qu'elle a intégrés au jardin physique pour créer une salle de classe vivante. 59% de l'ensemble de la collection a été identifiée de manière unique et dotée d'un code QR.

Outre l'augmentation du nombre de collections de plantes médicinales, l'équipe de Socfindo Conservation se concentre actuellement sur le développement de produits en aval à partir des collections existantes. Les produits développés par Socfindo Conservation comprennent des boissons à base de plantes, des mélanges de thés, des tisanes, des médicaments traditionnels scientifiques à base de plantes, divers produits à base de moringa et des confitures de fruits.

Conservation des connaissances traditionnelles

Le jardin de conservation de Socfindo est **un dépôt de connaissances traditionnelles indonésiennes sur les plantes médicinales et les recettes**. Avec 500 recettes enregistrées et sauvegardées, le jardin a enseigné 11 recettes à base de plantes pour des problèmes de santé courants en Indonésie, notamment le diabète, l'hypertension artérielle, le cholestérol, l'arthrite, les troubles hépatiques, etc.

Le jardin sert également de pépinière pour la propagation des plantes médicinales, avec plus de 65 000 plantes en 2022, issues de plus de 67 espèces différentes. Le jardin fournit également des plants à des groupes communautaires pour les aider à créer leurs propres jardins communautaires.

“ **Le succès du jardin est dû au dévouement de toute son équipe !** ”



²⁰ Les activités du jardin de conservation Socfindo peuvent être trouvées ici <https://www.socfindoconservation.co.id/index>



Environnement



4.1	Contexte	p75
4.2	Nos engagements pour l'environnement	p76
4.3	Des engagements validés	p78
4.4	Notre système de gestion des ressources naturelles	p80
4.5	Recherche et développement	p92



4.1

Contexte

Comme toute agriculture, les cultures pérennes, comme le palmier à huile et l'hévéa, ont un impact sur l'environnement qui doit être géré et minimisé pour garantir un juste équilibre entre préservation de l'environnement et production de produits de première nécessité.

La culture du palmier à huile présente de nombreux avantages notamment sa haute productivité à l'hectare et son faible besoin en intrant phytosanitaire, ce qui diminue fortement son impact sur l'environnement, contrairement à certaines des cultures concurrentes comme le tournesol ou le soja, etc.

L'hévéaculture présente aussi de nombreux avantages, c'est entre autres un puits de carbone considérable.

(Voir chapitre 5 pour plus de détails sur ces sujets).



100%

des huileries **certifiées** RSPO

>16,4

millions

de litres de carburant économisés grâce à notre production d'énergies renouvelables

5,5

millions €

dédiés aux actions pour l'environnement



4.2

Nos engagements pour l'environnement



Réduire et prévenir nos impacts environnementaux :

Minimiser nos émissions de carbone et atténuer le changement climatique

Minimiser le taux d'utilisation de l'énergie

Augmenter la consommation d'énergie verte et réduire la consommation de combustibles fossiles

Prévenir la pollution de l'eau et de l'air

Maintenir des sols sains

Interdire l'utilisation du feu, sauf dans des cas bien documentés où des menaces spécifiques de risques phytosanitaires ou autres nous empêchent de le faire

Gérer et assurer le traitement des eaux usées

Protéger la quantité d'eau en obtenant les meilleures performances de notre catégorie en matière d'intensité d'utilisation de l'eau dans nos activités

Améliorer constamment nos pratiques agricoles dans le but d'obtenir des rendements plus élevés nécessitant un minimum d'intrants et de ressources naturelles

Impacts environnementaux



4.2

Nos engagements pour l'environnement



Promouvoir la biodiversité et la préservation des forêts en éliminant la déforestation :

Identifier, maintenir et protéger les forêts naturelles, en utilisant l'approche du stock de carbone élevé (HSC) le cas échéant

Identifier, maintenir et protéger les Hautes Valeurs de Conservation (HVC), y compris la protection de la faune et des espèces rares, menacées, en danger et en danger critique d'extinction contre le braconnage, la chasse et la perte d'habitat dans les zones que nous gérons

Identifier, maintenir et protéger les zones de tourbières : soutenir la restauration de ces zones, si elles sont dégradées

Soutenir la protection à long terme d'autres écosystèmes

Biodiversité et préservation des forêts



△ Huilerie, Safacam, Cameroun

4.3

Des engagements validés

Afin d'encadrer nos engagements envers la préservation de l'environnement, et de développer encore plus notre expertise, nous avons mis la priorité sur un certain nombre de certifications.



4.3.1

Pour assurer une amélioration continue de notre système de gestion environnemental : ISO 14001

Nos activités étant étroitement liées à l'environnement naturel, nous tenons à faire certifier nos systèmes de gestion de l'environnement selon la norme ISO 14001 qui apporte un cadre très efficace pour la gestion environnementale en permettant une amélioration continue des opérations. L'ensemble de nos plantations certifiées ISO 14001 sont auditées par des organismes externes et agréés, suivant la norme ISO 14001:2015.



4.3.2

Pour la production d'huile de palme durable : RSPO

La certification RSPO inclut par exemple, la zéro-déforestation, la préservation des ressources, l'amélioration des écosystèmes, etc.

Nous nous sommes fixés comme objectif de faire certifier RSPO l'ensemble de nos plantations de palmiers.

Toutes nos plantations de palmiers à huile en Indonésie ont été certifiées entre 2011 et 2015.

Nos plantations africaines ont débuté leur processus de certification en 2019 et fin 2023, toutes les huileries étaient certifiées.

Ceci est la démonstration de l'engagement ferme pris par le Groupe Socfin et de la volonté et l'enthousiasme de toutes les équipes locales à obtenir la validation de tous les efforts, mis en place ces dernières années, pour assurer la conformité aux Principes et Critères des standards exigeants de RSPO.



△ SAC, Sierra Leone



4.3.3

Pour la production d'huile de palme biologique

Une première expérience concluante d'huile de palme bio a été réalisée sur notre plantation d'Agripalma à Sao Tomé-et-Principe.

La certification « agriculture biologique » a été obtenue en 2017 et a ensuite été renouvelée chaque année.



△ Agripalma, Sao Tomé-et-Principe



4.3.4

Pour la production de caoutchouc naturel durable

L'initiative du TIP (Tire Industry Project) au sein du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) a donné le jour à la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR) ; le lancement de cette plateforme, dont Socfin est un membre fondateur, a eu lieu en octobre 2018.

La GPSNR a l'avantage de compter parmi ses membres l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, ainsi que des représentants de la société civile (ONG).

Les membres s'engagent à respecter les 12 principes de durabilité définis par la plateforme et à établir les standards correspondants à ces principes.



△ Usine à caoutchouc, Safacam, Cameroun



4.4

Notre système de gestion des ressources naturelles

Les systèmes de gestion de l'environnement, de la biodiversité, de l'énergie, de l'eau, des émissions, des effluents et des déchets ont été uniformisés dans toutes nos plantations. Notre système de gestion des ressources naturelles assure d'une part, une conformité avec les législations environnementales pertinentes et les engagements pris par ailleurs, et d'autre part, une amélioration continue de nos performances.

4.4.1

Notre gestion de l'eau et du sol

4.4.1.1

Nous veillons à protéger les eaux souterraines et de surface

L'eau est un actif précieux, nous veillons à en minimiser sa consommation, à en maintenir sa pureté et à en préserver les sources.

Les plantations utilisent de l'eau souterraine remontée à la surface grâce à des systèmes de pompage électrique ou manuel.

Ces forages ou puits fournissent de l'eau aux villages des plantations, aux usines et aux pépinières.

Des mesures spécifiques sont prises pour prévenir la pollution des eaux souterraines :

- Lutte contre les déversements accidentels de produits chimiques (carburants, engrais, produits phytosanitaires) par des formations adéquates sur la manipulation des produits et l'utilisation des équipements de lutte contre les déversements accidentels ;
- Construction des lieux de stockage conformément aux standards internationaux, avec dalle imperméable et rétentions adaptées, à plus de 15 mètres d'un point d'eau ;
- Construction des latrines, à plus de 15 mètres d'un point d'eau.

La qualité de l'eau est régulièrement soumise à des analyses de potabilité suivant les paramètres publiés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et les réglementations locales. Les échantillons sont analysés dans des laboratoires agréés.

Près de 5,5 millions € ont été alloués à notre système de gestion de l'environnement en 2023.

Nous avons développé une stratégie de gestion des zones ripariennes, et donc de préservation des eaux de surface, qui est en accord avec les normes RSPO, et qui est graduellement mise en application sur l'ensemble de nos sites. Les eaux de surface sont analysées périodiquement, afin d'évaluer l'efficacité de la gestion de ces zones ripariennes.

De plus, des légumineuses de couverture sont systématiquement semées pour éviter tout risque de pollution des eaux de surface en :

- Réduisant l'utilisation d'engrais azotés, qui peuvent entraîner une eutrophisation ;
- Diminuant l'érosion des sols ;
- Réduisant le ruissellement des produits phytosanitaires.

Aussi, toutes nos huileries, notre raffinerie et nos usines de caoutchouc sont équipées d'installations de traitement des eaux usées (bassins de lagunage anaérobies et aérobies).

Grâce à ces systèmes, aucune eau n'est évacuée directement d'une hulerie ou d'une usine à caoutchouc, sans avoir été traitée.

L'eau évacuée des bassins est régulièrement analysée pour s'assurer que les valeurs de DBO (Demande Biochimique en Oxygène) et de DCO (Demande Chimique en Oxygène) se situent dans les niveaux autorisés (réglementations locales, ou normes internationales selon le cas).

Dans le cas d'un dépassement des normes de rejet, une étude interne est menée afin d'identifier la cause du dépassement. L'ajout d'aérateurs mécaniques dans un des bassins anaérobies est souvent suffisant pour solutionner le problème.



△ Héron en vol, SOGB, Côte d'Ivoire



△ Plante de couverture, SAC, Sierra Leone

4.4.1.2

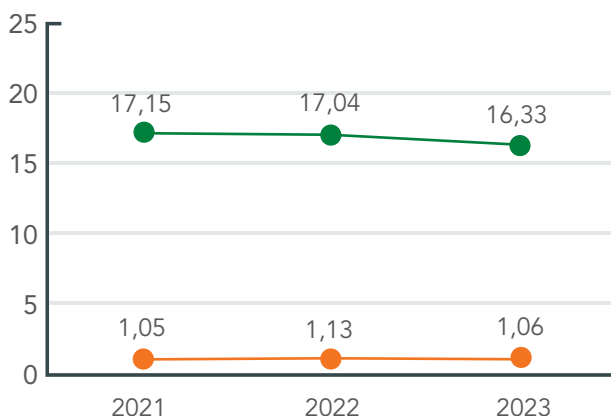
Nous veillons à maintenir notre consommation d'eau au plus bas

La consommation d'eau est contrôlée au niveau des usines, où des mesures appropriées sont appliquées pour la maintenir au plus bas. Notre consommation d'eau par tonne usinée de fruits de palmier est stable et conforme aux standards de la profession (Afrique : 1,12 m³/T de régimes traités ; Asie : 0,96 m³/T de régimes traités). Les procédés d'usinage (cuisson à la vapeur humide) n'offrent que peu de possibilités de réduction de la consommation d'eau par tonne de fruits.

La consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit est ici également stable et conforme à l'objectif fixé : rester sous les 20 m³/T. L'eau est utilisée pour le nettoyage des fonds de tasse : étape nécessaire afin de satisfaire les objectifs de qualité exigés par les clients.

Les besoins en irrigation des pépinières sont strictement contrôlés et tiennent compte de la pluviométrie, seuls les millimètres d'eau nécessaires aux besoins des plantes sont appliqués. L'irrigation au goutte-à-goutte est privilégiée, elle est plus efficace et limite par la même occasion les risques d'érosion.

Évolution de la consommation moyenne d'eau (m³/T)



- Consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec
- Consommation d'eau par tonne de régimes

4.4.1.3

Nous protégeons les sols, le capital le plus précieux du planteur

Depuis des décennies, nous appliquons des techniques pour limiter systématiquement l'érosion du sol. Ces techniques font l'objet d'un chapitre important dans les manuels agronomiques du Groupe :

- Semis de plantes de couverture fixatrices d'azote ;
- Planting et andainage en courbes de niveaux ;
- Amélioration de la structure en favorisant la création d'humus ;
- Dispositifs particuliers pour limiter la vitesse de l'eau dans les canaux d'évacuation, etc.

Le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols sont assurés par une fertilisation raisonnée faisant la part belle aux engrais organiques produits notamment lors de l'usinage (740 216 T et 778 m³ utilisés en 2023). La fertilité des parcelles est suivie régulièrement par le laboratoire de pédologie du Groupe.



4.4.2

Notre revalorisation des déchets

4.4.2.1

Nous trions et revalorisons nos déchets

Chaque plantation suit la procédure du Groupe en matière de gestion des déchets.

Toutes nos opérations de gestion des déchets doivent être pensées en fonction de la hiérarchie ci-dessous, en favorisant les niveaux supérieurs.

La collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets, tant industriels que domestiques, font l'objet d'un monitoring soutenu conformément au Système de Gestion Environnemental (SGE).

Pour la collecte et la manipulation des déchets, les procédures SST sont suivies afin de s'assurer que les EPI (Equipements de Protection Individuels) soient utilisés et que les déchets soient stockés de manière appropriée. 123 formations ont été dispensées en ce sens en 2023.

Valorisation	Prévention	8
	Réutilisation ou réemploi	7
	Recyclage matière organique (compostage)	6
	Valorisation énergétique et biométhanisation	5
Élimination	Incinération sans récupération d'énergie (à vocation sanitaire)	4
	Décharge ou lagune aménagées	3
	Décharge non aménagée, rejets dans le milieu aquatique, biodégradation dans les sols	2
	Concentration (regroupement dans une poubelle, sur un tas)	1

▼ Centre de compostage, Bangun Bandar, Socfindo, Indonésie





4.4.2.2

Les déchets solides biodégradables sont principalement réutilisés sur les plantations

- Les rafles sont réutilisées comme engrais organique, épandues sur le sol ou mélangées aux effluents pour produire un compost (centre de compostage de Socfindo) ;
- Les fibres et les coques sont utilisées comme combustible pour les chaudières des huileries ;
- Le bois d'hévéa issu de chablis, ou d'opérations d'abattage avant replanting, est utilisé comme combustible pour les séchoirs des usines à caoutchouc ou laissés en andains ;
- Lors de la replantation, les stipes (troncs) et racines des vieux palmiers sont laissés en andains afin qu'ils se décomposent. Les nutriments retournent alors dans le sol, et participent au maintien de sa fertilité, limitant ainsi le recours aux engrais chimiques.



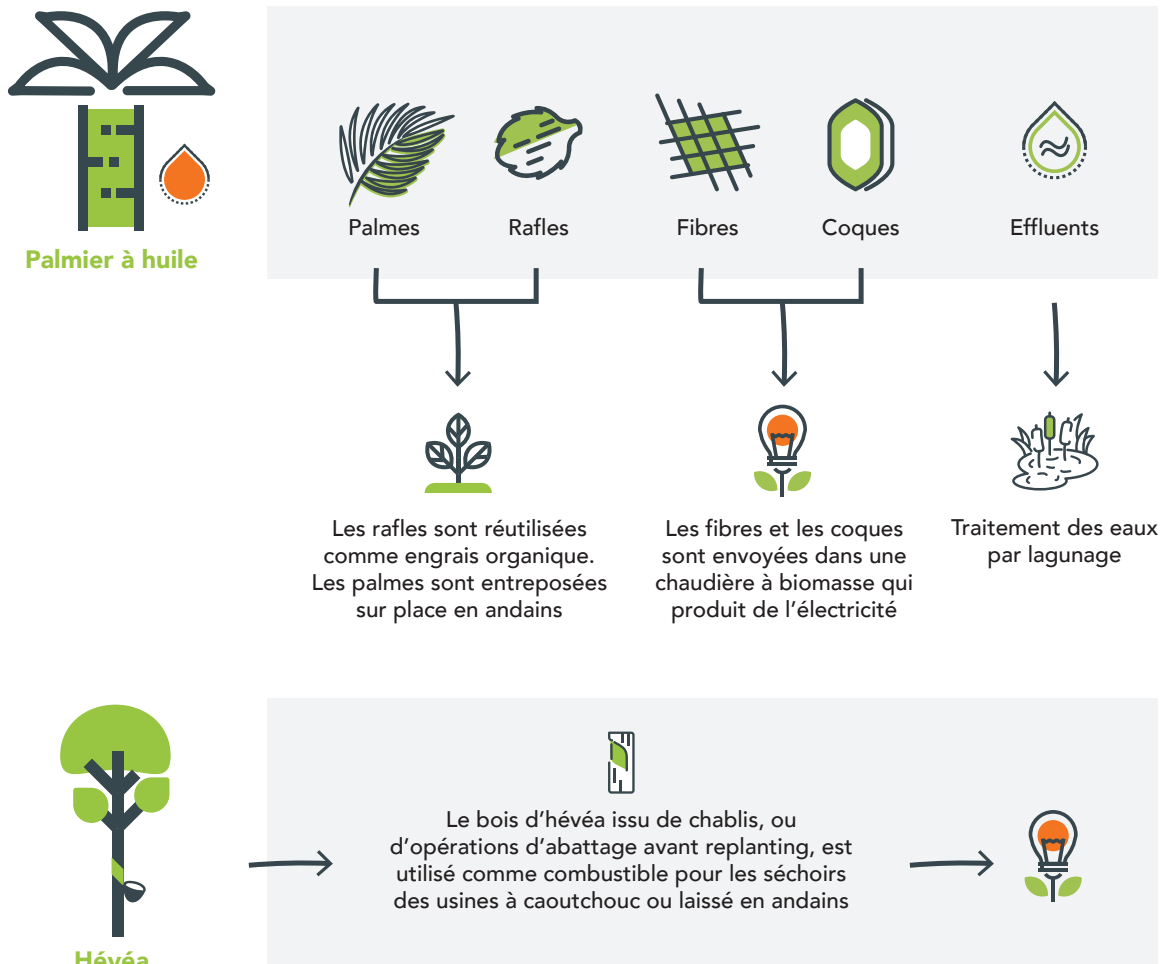
△ Stockage en plantation des rafles avant d'être disposées pour être utilisées comme engrais organique, Kienké, Socapalm, Cameroun

En matière de gestion des déchets dangereux, nos responsables QHSE organisent les stocks de produits chimiques selon la règle First Expired – First Out (FEFO) afin de prévenir au maximum l'accumulation de produits expirés. Les déchets dangereux, comme les huiles usées, les filtres à huile ou les batteries usagées sont collectés par des entreprises agréées.

Les plantations veillent au respect des procédures et à l'installation de poubelles, mais elles s'attellent également à sensibiliser les habitants des villages au tri des déchets domestiques.

Ces actions sont aussi soutenues par certains de nos clients pneumaticiens qui modifient et adaptent leurs exigences en matière d'emballages aux préoccupations environnementales (Bridgestone, Michelin) et agissent ainsi au niveau de la prévention. Nous sensibilisons les autres pneumaticiens sur ces alternatives.

Déchets solides biodégradables réutilisés



▼ SOGB, Côte d'Ivoire

4.4.3

Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration



Pour la préservation du couvert végétal, la SOGB a identifié des zones à protéger ; ainsi, 2 648 ha sont désormais identifiés et protégés par 8 écogardes formés par la Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature (DEPN).



△ Projet de reforestation, SAC, Sierra Leone



Cameroun



Conformément à la politique de gestion responsable du Groupe Socfin et comme prescrit par la norme RSPO, des évaluations HVC ont été réalisées sur les 6 sites de la Socapalm entre 2019 et 2022 (Dibombari, Edéa, Eséka, Kienké, Mbambou et Mbongo). Parmi les recommandations pour la gestion des zones HVC, il y a la création d'un service d'écogardes dont les responsabilités comprennent entre autres, la sensibilisation des parties prenantes internes et externes à la nécessité de protéger les HVC, la surveillance et le signalement de tout cas d'empiétement, etc.

L'objectif des écogardes est de veiller à ce que toutes les rivières et valeurs de conservation soient protégées afin que ces zones soient entièrement naturelles et servent aussi de zones tampons entre les cours d'eau et la plantation, ainsi que de corridors et d'habitats naturels pour la faune et la flore.

Tout au long de la journée, les écogardes sillonnent la plantation afin de prévenir et/ou d'éviter les menaces humaines et naturelles dans les zones HVC. Ils travaillent en binôme pour s'assurer qu'aucun détail ou action susceptible de constituer une menace pour ces zones n'est négligé.

Les zones ripariennes et HVC situées dans les plantations font face à trois menaces principales à savoir :

- L'expansion des plantes exotiques et de couvertures considérées comme plantes envahissantes ;
- Les agressions anthropiques pour l'acquisition des terres arables ;
- La coupe illégale du bois, la chasse et la pêche.

Il est clair que le travail des écogardes est délicat au regard des défis auxquels ces derniers sont confrontés. Les zones ripariennes des plantations de la Socapalm offrent progressivement des services écosystémiques sur le plan de la préservation de la diversité biologique.

Joseph Mbeleg, Chef de Projet RaCP, Socapalm, Cameroun



Sierra Leone



Je me présente : Paul Augustus, fier d'être originaire de la communauté de Nanyahun, dans le District de Pujehun, au sein de la Chefferie de Malen. Après avoir grandi dans ce village très uni, j'ai déménagé en ville pour poursuivre mes études. Cependant, j'ai toujours été attiré par mes racines. Lors de ma visite, j'ai eu l'honneur de voir de mes propres yeux comment le programme forestier de la Socfin Agricultural Company (SAC) avait transformé mon village bien-aimé.

Au-delà du simple fait de planter des arbres, le programme de reforestation lancé par SAC a eu un effet positif en chaîne. Il témoigne de l'engagement de SAC à promouvoir un développement global et à long terme dans les communautés qu'elle soutient.

L'un des aspects remarquables du programme de reforestation de SAC est l'introduction d'un paysage transformé par la croissance de nouveaux arbres. En me promenant dans la communauté, je n'ai pu m'empêcher de me réjouir à la vue de cette verdure florissante, symbole d'espoir et d'engagement en faveur de la conservation de l'environnement. SAC n'a pas seulement planté des arbres, elle a aussi semé les graines du développement durable à Nanyahun.

J'apprécie la contribution inestimable de SAC à notre région. Cette initiative de reboisement s'inscrit dans le cadre des vastes programmes de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de SAC, qui couvrent un large éventail de sujets liés au développement communautaire. SAC a participé activement à la promotion des infrastructures routières, des soins de santé, de l'éducation, de la microfinance et d'autres initiatives vitales qui permettent aux communautés de s'émanciper et de prospérer.

Je voudrais conclure en remerciant sincèrement SAC pour son dévouement constant à la croissance durable. Le programme forestier de la communauté de Nanyahun est un excellent exemple de la façon dont les entreprises peuvent être des acteurs clés pour encourager des changements positifs au niveau local. J'espère que d'autres entreprises suivront l'exemple de SAC et travailleront à l'amélioration de l'environnement et des communautés.

Paul Augustus, Programme de reforestation pour la communauté Nanyahun, SAC, Sierra Leone



4.4.3.1

Nous appliquons les approches HSC et HVC

Depuis 2017, et notre engagement d'éliminer toute déforestation, nous appliquons l'approche HSC « Haut Stock de Carbone » : pour tout nouveau projet d'extension, une étude HSC doit être réalisée pour déterminer les zones HSC²¹ à conserver. De plus, des plans d'action seront mis en place afin de protéger efficacement ces zones.

Cette approche est conçue pour être utilisée en parallèle et intégrée à d'autres stratégies d'aménagement du territoire et de conservation, comme le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) et l'identification des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC). L'étude de ces dernières permet d'identifier les zones ripariennes, les zones protégées ou à écosystèmes rares, et les zones culturellement ou économiquement importantes pour les communautés locales et les peuples autochtones, pour ensuite proposer les mesures nécessaires à leur protection.

Afin de respecter nos engagements énoncés dans notre politique de gestion responsable, il est évident que toute nouvelle plantation est interdite dans les zones de tourbières.

Pendant la préparation à nos certifications RSPO, nous avons fait réaliser toutes les études HVC nécessaires ; celles-ci nous ont permis d'identifier les risques existants, les actions à mettre en place pour minimiser leurs impacts, ainsi que l'élaboration de plans de gestion des zones HVC.

Les zones ripariennes et les zones humides sont des zones potentielles de biodiversité animale et végétale, elles sont soit protégées soit recrées, lorsque celles-ci ont été détruites par les populations locales ou par la plantation.

Nos procédures de « gestion intégrée des ravageurs » contiennent également des actions en matière de protection de la biodiversité (habitats pour certains insectes ou oiseaux de proie, voir ci-après).

²¹ highcarbonstock.org/the-hcs-approach-toolkit

De nombreuses espèces endémiques et espèces rares (selon la liste de l'IUCN - International Union for Conservation of Nature), menacées ou en danger de disparition, sont souvent présentes dans et autour des concessions du Groupe. Ceci a été confirmé par les études de spécialistes de la faune et de la flore dans le cadre des études HVC. C'est pourquoi, nous contrôlons et empêchons toute activité inappropriée de chasse, de pêche, d'exploitation forestière ou de cueillette, et ce, dans le respect des lois locales.

Pour les zones autour de nos concessions, nous appuyons les autorités chargées de leur protection, en leur fournissant des ressources matérielles. Dans les zones de biodiversité (parcs nationaux, forêts classées ou autres) adjacentes aux concessions (Sao Tomé-et-Principe, Nigéria, Ghana), nous effectuons un contrôle des passages entre la concession et la zone de biodiversité, avec l'autorisation des autorités locales. Bien entendu, tous les employés, sous-traitants, fournisseurs et membres des communautés locales sont informés de ces dispositions et y sont sensibilisés.

Afin de contrôler les incendies et la déforestation causés par des facteurs externes dans ses concessions, Socfin a décidé d'utiliser Starling depuis 2023 pour assurer une surveillance continue grâce à des images satellites de très haute résolution. Grâce à cet outil, nous recevons des alertes qui sont vérifiées sur le terrain par nos équipes. Le système de surveillance Starling est complété par d'autres plateformes d'imagerie satellitaire : GFW (Global Forest Watch) pour toutes nos concessions, et RSPO Firewatch System et NASA FIRMS (Fire Information for Resource Management System) respectivement pour les concessions de palmiers à huile et d'hévéas. L'utilisation combinée de ces différentes plateformes permet à Socfin de disposer d'un niveau accru de surveillance et de contrôle afin de réduire la fréquence de tels incidents affectant nos zones HVC et nos concessions.



△ Touraco géant, SAC, Sierra Leone



△ Autour unibande, SAC, Sierra Leone



△ Martin-pêcheur huppé, Agripalma, Sao Tomé-et-Principe



△ Crocodile nain, Socapalm, Cameroun



△ Calliandra eriophylla, Agripalma, Sao Tomé-et-Principe



△ Buse buson, Dibombari, Socapalm, Cameroun



△ Guêpier noir, Socapalm, Cameroun



4.4.3.2

Nous nous engageons à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion afin de prévenir les émissions atmosphériques

Émissions carbone de nos produits

Un de nos engagements est de réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Les émissions nettes en équivalent CO₂ (CO₂e) sont calculées pour l'ensemble des opérations agricoles et industrielles de chaque site, pour la production d'huile de palme et de caoutchouc sec.

Émissions carbone de la production d'huile de palme et de palmiste

Nous réalisons les bilans carbone de nos opérations palmier avec l'utilisation du calculateur PalmGHG, un outil en ligne développé par la RSPO.

Le calculateur PalmGHG a été conçu selon l'approche de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV). Cette approche est conforme aux normes internationales d'ACV : ISO 14040 et 14044.

Il est utilisé pour calculer les émissions nettes de GES de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à la production d'huile de

palme brute (CPO) ou d'huile de palmiste (PKO) en fonction des huileries.

Champ d'application

Produit étudié : CPO ou PKO

Unité/flux de référence : Une tonne de produit (CPO ou PKO)

Type d'inventaire : « Cradle-to-Gate »

Emissions de GES dans le secteur : CO₂, CH₄, N₂O

Période : 1 an

Chaque huilerie introduit ses données primaires (intrants de la plantation et de l'usine) dans la plateforme en ligne. Les résultats sont calculés en tonnes d'équivalent CO₂ (T CO₂e) par hectare ou par unité de produit intermédiaire (FFB) ou final (CPO ou PKO) pour les huileries.

Les émissions brutes dépendent :

- De la surface de la concession ;
- Du type de végétation qui a été converti ;
- De la consommation en carburants fossiles ;
- De l'application d'engrais ;
- Des effluents ;
- Des transports, etc.

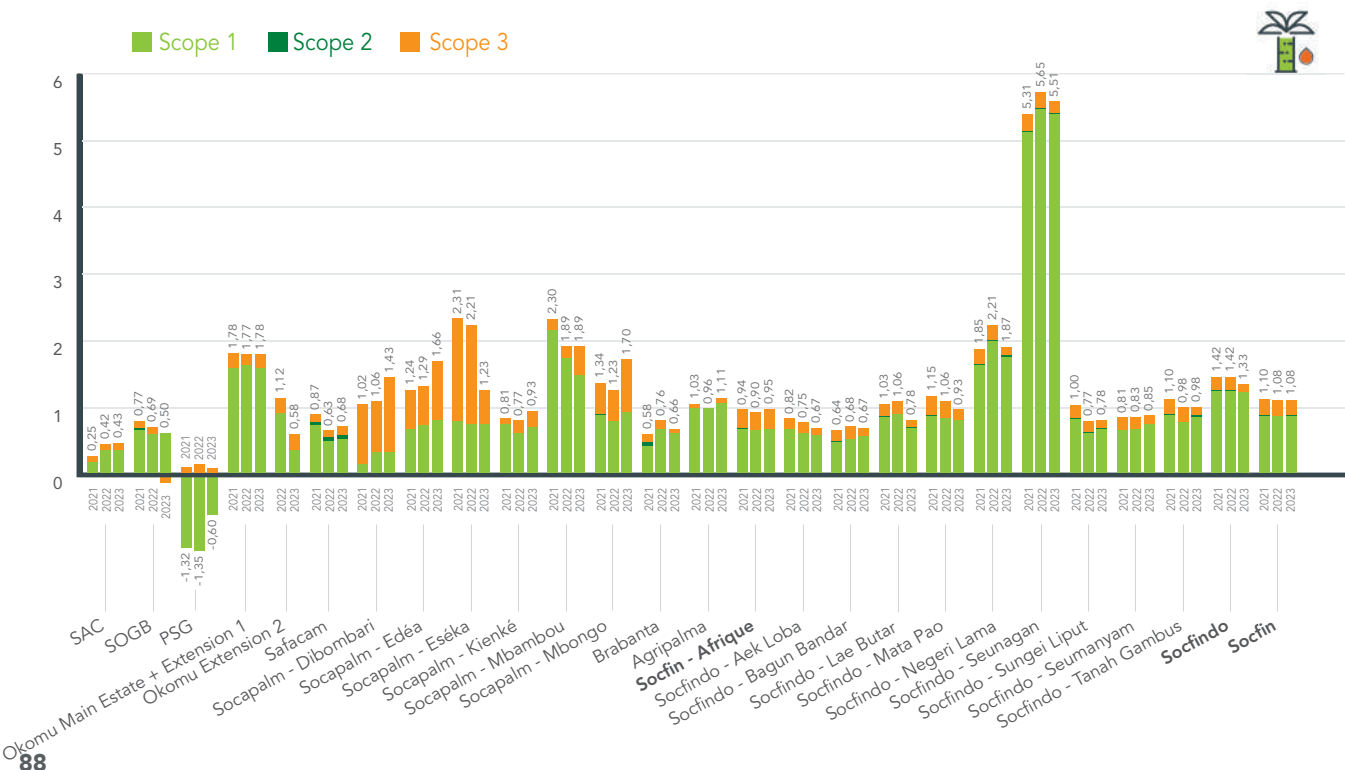
Les quantités de carbone fixées par les plantations et les zones de conservation (puits de carbone) sont ensuite déduites de ces émissions pour donner les émissions nettes.

Les données saisies dans le calculateur PalmGHG font l'objet d'audits annuels (internes et externes par les auditeurs agréés RSPO) afin de garantir leur cohérence et leur fiabilité.

Les résultats fournis par le calculateur Palm GHG sont des indicateurs du potentiel de réchauffement global des activités évaluées et sont disponibles sur le site internet de la RSPO²².

²² rspo.org/certification/palmghg/palm-ghg-calculator

Émissions nettes (T CO₂e/T produit palmier)





Émissions carbone de la production de caoutchouc

Nous réalisons les bilans carbone de nos opérations caoutchouc avec l'utilisation d'un calculateur qui a été développé en collaboration avec des partenaires du secteur et des consultants spécialisés.

L'outil s'appuie sur la méthodologie « Product Lifecycle Accounting and Reporting Standard²³ » du GHG Protocol. Le calculateur prend en compte les émissions de GES provenant de la culture, de la transformation, du transport et de la distribution du caoutchouc naturel.

Champ d'application

Produit étudié : Caoutchouc naturel (produit intermédiaire)
Unité/flux de référence : Une tonne de caoutchouc naturel sec
Type d'inventaire : « Cradle-to-Gate »
Emissions de GES dans le secteur : CO₂, CH₄, N₂O
Période : 1 an

Les données d'activité de l'année étudiée sont fournies par chaque filiale et saisies dans le calculateur carbone pour établir l'empreinte de chaque site pour l'année en kilogrammes d'équivalent CO₂ (kg CO₂e) par tonne de caoutchouc sec produite.

Les émissions liées au Changement d'Affectation des Sols (CAS) des plantations d'hévéas industrielles et villageoises ne sont pas intégrées à l'inventaire présenté, et les quantités de carbone fixées par les plantations et les zones de conservation (puits de carbone) ne sont pas déduites. Le standard du GHG Protocol : Land Sector and Removal Guidance, dont la version finale est annoncée pour 2024, fournira les lignes directrices nécessaires pour l'intégration de certaines de ces données.

²³ Standard se rapportant à la comptabilisation et la communication des émissions pour le cycle de vie d'un produit

Qualité de l'air

Notre objectif est de limiter les émissions directes ou indirectes de polluants atmosphériques, en particulier liées à la consommation d'énergie (transports, groupes électrogènes, usinages), par le choix et l'utilisation rationnelle de combustibles et de technologies respectueuses de l'environnement, en excluant l'utilisation du feu pour préparer les nouvelles zones de développement.

Toutes nos plantations, sous la supervision du Département Industriel, assurent un contrôle des consommations : utilisation rationnelle de l'énergie, maintenance technique, emploi de machines à faible consommation, énergies alternatives et renouvelables, etc.

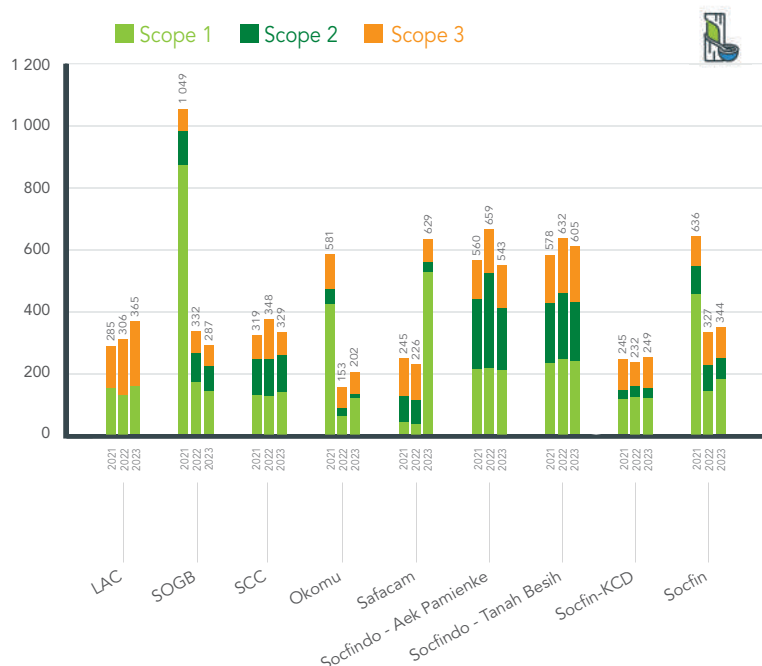
Les émissions des cheminées sont mesurées régulièrement, conformément aux lois locales et, si elles n'existent pas, aux prescriptions de la SFI.

Toutes les plantations ont adopté une politique de zéro brûlage pour leurs activités de replanting. Les risques phytosanitaires liés à cette nouvelle pratique semblent maîtrisés mais nécessitent un suivi méticuleux continu pour s'en assurer.

Par ailleurs, des projets de valorisation du bois sous forme de cogénération sont à l'étude.

En plus des efforts liés à la réduction des émissions atmosphériques, nous limitons la production de poussières ou d'effluves de solvants de diverses façons : réduction de la vitesse sur les pistes en plantation (ralentisseurs), aspersion d'eau sur les routes en saison sèche, zone tampon entre les villages et les routes, hottes pour aspirer les vapeurs de solvants, etc.

Émissions nettes (kg CO₂e/T caoutchouc sec produit par les usines Socfin)





4.4.3.3

Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux

L'utilisation optimale des déchets organiques issus des usines limite le recours aux engrais chimiques : **740 216 T et 778 m³ d'engrais organiques utilisés en 2023.**

Les plantations parviennent à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à leur procédure de « gestion intégrée des ravageurs ».

L'objectif est de maintenir les parasites sous les niveaux dommageables plutôt que de les éradiquer systématiquement, et de créer, améliorer ou sauvegarder les habitats de leurs ennemis naturels (comme les nichoirs et les perches pour les rapaces afin qu'ils puissent s'y poser et circuler facilement à la recherche de rongeurs).

Socfin s'engage à réduire au strict minimum l'utilisation de produits chimiques, qui incluent les pesticides et les engrais inorganiques.

Ces utilisations réduites au strict minimum permettent de diminuer l'exposition des employés et les risques d'accident ou de maladie professionnelle.

De très faibles quantités de produits chimiques classés 1B par l'OMS sont encore utilisées de manière exceptionnelle dans les plantations de palmiers à huile.

Les responsables cherchent activement des solutions alternatives adéquates et moins nocives à l'utilisation de ces produits.

En 2015, l'utilisation d'aldicarbe (classe 1A) a été définitivement interrompue dans l'ensemble des plantations du Groupe. Comme nous nous y sommes engagés, l'utilisation du paraquat a été supprimée de nos plantations depuis 2020.

Conformément à nos engagements la consommation de produits dangereux, utilisés avec toutes les précautions qui s'imposent, est réduite au strict nécessaire.

4.4.3.4

Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie

Conformément à notre engagement de protéger les écosystèmes, nous travaillons intensivement à la réduction de la consommation d'énergie, ce qui engendre aussi une réduction de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). La maintenance préventive des équipements et des installations garantit une meilleure fonctionnalité et des consommations en énergie minimales. Toutes les consommations en carburants, combustibles et électricité sont contrôlées et suivies, afin d'être optimisées.

(Voir chapitre 4.5.3 pour la production d'énergies renouvelables).

4.4.3.5

Le reporting des non-conformités environnementales

Le traitement des non-conformités environnementales et le reporting systématique des accidents environnementaux, requis par la norme ISO 14001, sont disponibles localement.

Aucun planting dans les zones de tourbière n'a eu lieu depuis la mise en application de la politique de gestion responsable du Groupe Socfin en 2017.

“ L'utilisation optimale des déchets organiques issus des usines limite le recours aux engrais chimiques : **740 216 T et 778 m³ d'engrais organiques utilisés en 2023.** ”



4.4.3.6


La prévention passe par la formation

Les nouveaux employés reçoivent une initiation SSE (Santé, Sécurité et Environnement) et suivent une formation adaptée à leur activité professionnelle et à son impact sur l'environnement.

Après analyse de la performance environnementale du site, les besoins en formations spécifiques sont évalués et traités.

En parallèle, des initiatives de formation inédites sont lancées sur certains sites afin de favoriser la conscientisation aux enjeux environnementaux mais aussi à la promotion de la biodiversité.

En 2023, 129 sensibilisations à l'environnement ont été organisées.



Sao Tomé-et-Principe

Formation

En 2023, plusieurs employés d'Agripalma ont bénéficié d'une formation en conservation de la biodiversité à Sao Tomé, dispensé par Birdlife.

La formation comprenait des sessions théoriques et pratiques ainsi qu'une excursion sur le terrain.

L'objectif était de sensibiliser les participants à la biodiversité unique de Sao Tomé et à l'importance de sa protection. Les participants ont également acquis des connaissances sur les principaux écosystèmes de l'île et sur les techniques de sensibilisation. La collaboration avec Agripalma est essentielle pour les valeurs de Birdlife, à savoir la promotion du changement et la sensibilisation des populations. Notre partenariat est essentiel car Agripalma est une des entreprises les plus importantes du pays et elle peut nous aider à avoir un réel impact positif sur le terrain.

Maria Da Conceição Neves, Chargée de projet pour Sao Tomé, Birdlife, Sao Tomé-et-Principe

▼ Formation, Okomu, Nigéria





4.5

Recherche et développement

4.5.1

Projets de recherche et développement

Nos activités de recherche et développement sont menées par une équipe d'experts qui suit et appuie nos filiales, et qui collabore avec des instituts de recherche et des universités dans les domaines de la culture du palmier à huile et de l'hévéaculture.

L'amélioration et la sélection de semences de palmiers à huile sont l'un des défis majeurs de nos recherches.

Notre objectif est d'obtenir les palmiers les plus productifs et les plus résistants aux maladies. Ceci, afin, d'une part, d'optimiser les surfaces plantées, mais aussi, de réduire au maximum l'utilisation de méthodes de lutte phytosanitaire. Ces deux résultats auront **un impact significatif sur la préservation de l'environnement.**

Ces recherches sont encadrées par nos deux laboratoires : Camseeds au Cameroun et Socfindo en Indonésie.

Notre équipe de chercheurs est également **à la pointe de la recherche en biotechnologie appliquée dans l'hévéaculture.**

En réalisant des boutures d'hévéa, ils cherchent à obtenir des arbres robustes, plus productifs et résistants au vent et aux maladies. L'amélioration de la santé des arbres grâce à une utilisation moindre de pesticides et d'engrais minéraux a un impact notoire sur la protection des écosystèmes locaux et sur l'utilisation des ressources.

▽ Semences de palmier à huile, Camseeds, Cameroun



△ Kienké, Camseeds, Cameroun



△ Jardin à bois, Dibombari, Socapalm, Cameroun



△ Graines d'hévéas, Socapalm, Cameroun



La SOGB mène plusieurs projets relatifs :

- À la création de variétés d'hévéas (en partenariat avec le CNRA en Côte d'Ivoire et l'IFC/CIRAD en France) pour augmenter leur productivité et leur résistance aux maladies ;
- Au développement de techniques agricoles pour augmenter la productivité des parcelles d'hévéas et de palmiers à huile, tout en limitant l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires ;
- À des associations culturales hévéa + cacao et hévéa + teck, en vue d'optimiser la productivité économique et écologique des terres.

4.5.2

Nous mettons en place des mesures de gestion des risques liés aux changements climatiques

Les études préliminaires à l'acquisition d'une plantation existante ou au développement d'un nouveau projet comportent une analyse des risques liés aux changements climatiques.

Les rendements, la gestion des ravageurs, les services écosystémiques, les sols, la disponibilité en eau et en ressources pour les communautés villageoises sont les domaines qui sont les plus susceptibles d'être affectés positivement ou négativement par des changements climatiques.

Localement, lorsque le risque a été identifié, les sites mettent en place des mesures d'adaptation afin de garantir la productivité des surfaces et d'assurer aux communautés locales leurs moyens de subsistance.

Opportunités d'emplois, formations à de meilleures techniques agricoles (lutte anti-érosion, couverture du sol, fertilisation, utilisation des herbicides et pesticides), mise en œuvre de la politique zéro-déforestation dans la chaîne d'approvisionnement font partie des nombreuses actions menées par le Groupe afin de limiter l'impact des changements climatiques sur les moyens de subsistance des populations locales.

4.5.3

Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables

La gestion de l'impact que nos activités pourraient avoir sur l'environnement est une priorité pour nous, alors, depuis plus de 10 ans, nous avons concrétisé cet engagement en investissant massivement dans les solutions d'énergies vertes et renouvelables, bien que nos huileries soient alimentées avec de la biomasse depuis plus de 30 ans.

En effet, nos activités agro-industrielles nous permettent une performance environnementale enviable, **nos huileries et certaines de nos usines à caoutchouc sont déjà presque totalement autosuffisantes sur le plan énergétique**, car elles sont alimentées en énergie par des chaudières alimentées elles-mêmes par de la biomasse issue de nos activités agricoles : fibres, rafles, coques et bois d'hévéas.

Aussi, afin d'améliorer continuellement le bilan énergétique de nos activités, nous développons de nouvelles solutions sur le terrain : après la construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria et l'installation de chaudières et de séchoirs à biomasse sur divers projets, nous avons lancé l'installation d'une turbine à condensation au Nigéria et d'une centrale solaire en Sierra Leone.

29 projets dans 9 pays



- ✓ Construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria
- ✓ Production de chaleur grâce à l'utilisation de la biomasse
- ✓ Production d'électricité à partir de panneaux solaires

Étant actifs dans des régions isolées, et souvent non raccordées aux réseaux nationaux d'électricité, l'installation d'énergies vertes nous permet d'avoir un impact positif à plusieurs niveaux :

- ✓ Préserver l'environnement
- ✓ Améliorer les conditions de vie des populations par une disponibilité des services collectifs : eau et électricité pour alimenter les bureaux, les centres de santé, les maisons, etc.
- ✓ Favoriser le développement local par la disponibilité d'une énergie nécessaire à toute activité économique locale ou industrielle

Ces solutions présentent aussi des impacts positifs pour diminuer le réchauffement climatique :

- ✓ Lors de l'utilisation de turbines à vapeur et de séchoirs à biomasse, il n'y a pas d'émission nette de CO₂, car il s'agit d'une boucle de carbone fermée
- ✓ Lors de l'utilisation de panneaux solaires et du barrage hydroélectrique, il n'y a pas d'émission de CO₂, ou d'émission provenant des combustibles fossiles

Finalement, ces solutions ont également des effets positifs au niveau logistique et financier :

- ✓ Nous avons une production locale d'électricité, disponible à la demande
- ✓ Nous supprimons les risques liés à la logistique d'approvisionnement du carburant sur les plantations
- ✓ Nous stabilisons le coût de l'énergie : indépendance vis-à-vis des importations et producteurs étrangers (pétrole)



Énergies renouvelables

4.5.3.1

Des panneaux solaires



585

panneaux photovoltaïques avec
une capacité totale de 170 kW/c
sur une superficie de 1 800 m²

⋮

400

kWh de stockage sur batteries

⋮

26 800

litres de carburant économisés
en 2023, soit 72 T de CO₂

▽ Panneaux solaires, SAC, Sierra Leone



4.5.3.2

Un barrage hydroélectrique



1 511 700

litres de carburant
économisés en 2023
soit 4 082 T de CO₂

⋮

5 039

MWh d'électricité produite

⋄ Barrage hydroélectrique, LAC, Libéria





4.5.3.3

Les turbines à vapeur et chaudières à biomasse



13 030 100

litres de carburant économisés en 2023

⋮

35

MW de capacité totale de production

⋮

43 434

MWh ont été produits en 2023

Cette production correspond à 90% de l'énergie utilisée dans les huileries en Afrique et à 93% en Asie

▽ Turbine à vapeur et chaudière à biomasse



△ Chaudière pour séchoir à biomasse

4.5.3.4

Les séchoirs à biomasse



1 863 100

litres de carburant économisés en 2023



Focus sur nos produits durables



- 5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture responsable **p97**
- 5.2 L'huile de palme durable **p98**
- 5.3 Le caoutchouc naturel **p106**



5.1

Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture responsable

Nos plantations produisent deux matières premières : l'huile de palme et le caoutchouc naturel.

La première est issue des fruits du palmier à huile cultivé dans les régions tropicales, et la seconde est issue de l'écorce de l'hévéa cultivé dans ces mêmes régions.



RSPO

Huile de palme **certifiée** RSPO,
zéro déforestation



97%

de notre production est
consommée en Afrique et en
Asie et contribue à nourrir une
population en forte croissance



85%

du caoutchouc naturel
dans le monde fait vivre
6 millions de planteurs villageois²⁴

²⁴ Source : GSPNR



5.2

L'huile de palme durable

L'huile de palme est l'huile la plus consommée au monde, représentant 40,20%²⁵ des consommations alors qu'elle n'occupe que 8,60% des surfaces plantées en oléagineux. C'est donc une plante efficace et robuste pour nourrir les populations des régions tropicales.



5.2.1

L'huile de palme est très appréciée dans les régions tropicales

Depuis des siècles, l'huile de palme – appelée aussi huile rouge – constitue la base alimentaire de la cuisine traditionnelle de centaines de millions de personnes dans les régions tropicales.

Grâce à ses propriétés, elle est une source importante et stable de vitamine A et d'antioxydants dans l'alimentation quotidienne. Comme il est souvent répété au Cameroun, « l'huile rouge nous a fait grandir ».

Elle y est en effet très appréciée pour ses qualités gustatives et nutritives ainsi que pour son coût raisonnable.

97%
de notre production
est consommée localement
dans nos pays d'implantation

²⁵ Source : Oil World — ²⁶ Source : FAO



40,20%

Le palmier à l'huile produit **40,20%**²⁷ de toutes les huiles végétales sur **8,60%** des terres allouées aux cultures oléagineuses.

5.2.2

La bonne productivité du palmier à huile améliore la sécurité alimentaire

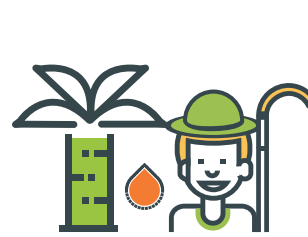
Dans les régions tropicales dans lesquelles nous sommes implantés, contrairement à l'Europe, il n'y a aucune production de beurre, ou même de lait. L'huile de palme constitue donc le premier apport en graisse de ces populations depuis des millénaires.

Il est aussi important de rappeler que l'explosion démographique que connaît l'Afrique exige un approvisionnement en matières premières de plus en plus important. L'excédent issu de l'agriculture familiale locale actuelle ne parvient pas à satisfaire les besoins nationaux de ces pays en huile végétale, ce qui les rend dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est, alors que le potentiel agricole leur permettrait d'être autosuffisants.

En conclusion, la production locale générée conjointement par les grandes plantations et les planteurs villageois participe progressivement à améliorer la sécurité alimentaire de ces régions et sous-régions.

5.2.3

L'huile de palme contribue à créer de nombreux emplois dans l'hémisphère Sud, faisant vivre des millions de personnes et leur famille



+7

millions de planteurs villageois vivent de l'huile de palme dans le monde²⁸

^{27 28} Source : RSPO (rapport « Impact update 2023 »)

▽ Produits issus du palmier, Safacam, Cameroun





5.2.4

L'huile de palme a des qualités nutritionnelles incontestables

L'huile de palme contient environ 50% d'acide gras saturés. A titre de comparaison, l'huile de coco en contient 85%, le beurre de cacao en contient 60%, l'huile de soja ou d'olive 15%, l'huile de tournesol 11%, l'huile de colza 7%.

D'un point de vue nutritionnel, rien ne prouve que la consommation d'huile de palme dans le cadre d'une alimentation équilibrée soit liée à un quelconque problème de santé. Le lien entre les nutriments et la santé doit être considéré dans le contexte de l'alimentation dans son ensemble, et pas seulement par rapport à des produits alimentaires individuels.

Comparée à d'autres graisses et huiles, l'huile de palme présente des niveaux moyens de graisses saturées.

En outre, les relations entre acides gras et obésité ou acides gras et maladies cardio-vasculaires sont complexes, les résultats publiés sont souvent contradictoires et très difficilement transférables d'une espèce animale à l'autre²⁹.

Notons que l'acide palmitique, contenu dans l'huile de palme, est l'un des acides gras saturés les plus courants chez les animaux ou les plantes. On en trouve dans toutes les graisses et huiles animales ou végétales (beurre, fromage, lait et viande). Il est également présent dans le lait maternel.

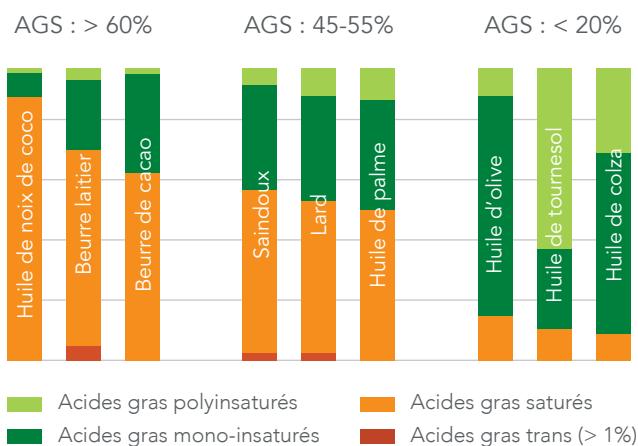
Rappelons, pour finir, que l'huile de palme brute (CPO) est le produit le plus riche que l'on connaisse en carotènes (précurseurs de la vitamine A) et en tocophérols, un antioxydant, d'où notamment l'intérêt de son utilisation en Afrique comme source naturelle de vitamine A.



A

Source naturelle de vitamine A

Teneur en acides gras de différentes graisses et huiles³⁰



5.2.5

La productivité du palmier à huile favorise la préservation de l'environnement

Le palmier à huile est, par rapport à ses concurrents (le soja, le tournesol, l'olivier, etc.), la plante qui produit la plus grande quantité d'huile à l'hectare.

Concrètement, pour nourrir une même population, le palmier occupera 3 à 9 fois moins de surface que les autres oléagineux³¹.

Aujourd'hui, pour limiter l'impact du palmier à huile sur l'environnement, l'un des enjeux est de parvenir à augmenter la productivité à l'hectare. Cela passe par de meilleures pratiques de gestion et par de la R&D, mais aussi par un accompagnement aux planteurs villageois, acteurs importants du secteur, qui n'ont pas accès aux mêmes outils que l'agro-industrie pour améliorer leur productivité.

Meilleures PRATIQUES DE GESTION

 Assistance technique ;
Formation et accompagnement ;
Accès à un matériel végétal sélectionné.

Meilleure PRODUCTIVITÉ

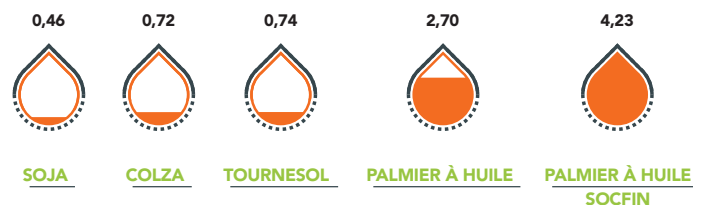
 Augmentation de la productivité ;
Accès au marché.

Meilleure PRODUCTION

 Pas de déforestation ;
Moins de surfaces utilisées.

RENDEMENTS MONDIAUX EN HUILE³²

comparaison par plante cultivée (T/ha)



²⁹ ³⁰ Source : European Palm Oil Alliance — ³¹ Source : IUCN — ³² Source : RSPO (rapport « Impact update 2023 »)



5.2.6

L'huile de palme est aussi destinée à d'autres utilisations

L'huile de palme est principalement destinée à la consommation alimentaire :

- **Raffinée** : huile de table ;
- **Transformée** : margarines, pâtes à tartiner, biscuiteries, pâtisserie, etc.

L'huile de palme est aussi destinée à :

- **la production de cosmétiques** : savon, shampooing, etc. ;
- **la production de biodiesel**.

Ainsi, l'huile de palme est aujourd'hui essentielle dans de nombreux domaines de la vie courante, que ce soit dans les pays développés et en développement.

5.2.7

Pourquoi ne faut-il pas boycotter l'huile de palme ?

FAUT-IL REMPLACER L'HUILE DE PALME ?³³



L'huile de palme est très rentable.
Pour la remplacer, il faudrait planter d'autres oléagineux sur des surfaces beaucoup plus importantes - avec des répercussions négatives pour l'environnement.
Ce n'est pas l'huile en elle-même qui pose problème, mais la manière dont elle est produite.

NE BOYCOTTEZ PAS L'HUILE DE PALME³⁴



2 raisons clés pour l'IUCN de ne pas boycotter l'huile de palme

1

La forte demande internationale stimule une agriculture durable



Les producteurs chercheront de nouveaux clients et baisseront leurs prix



Des prix plus bas augmenteront la demande dans des marchés moins sensibles aux questions de durabilité



Les incitations à produire une huile de palme durable seront moindres

2

Remplacer l'huile de palme par une autre culture nécessitera plus de terres pour le même volume de production



Les entreprises achèteront des huiles alternatives



Ces autres huiles requièrent jusqu'à neuf fois plus de terres que l'huile de palme



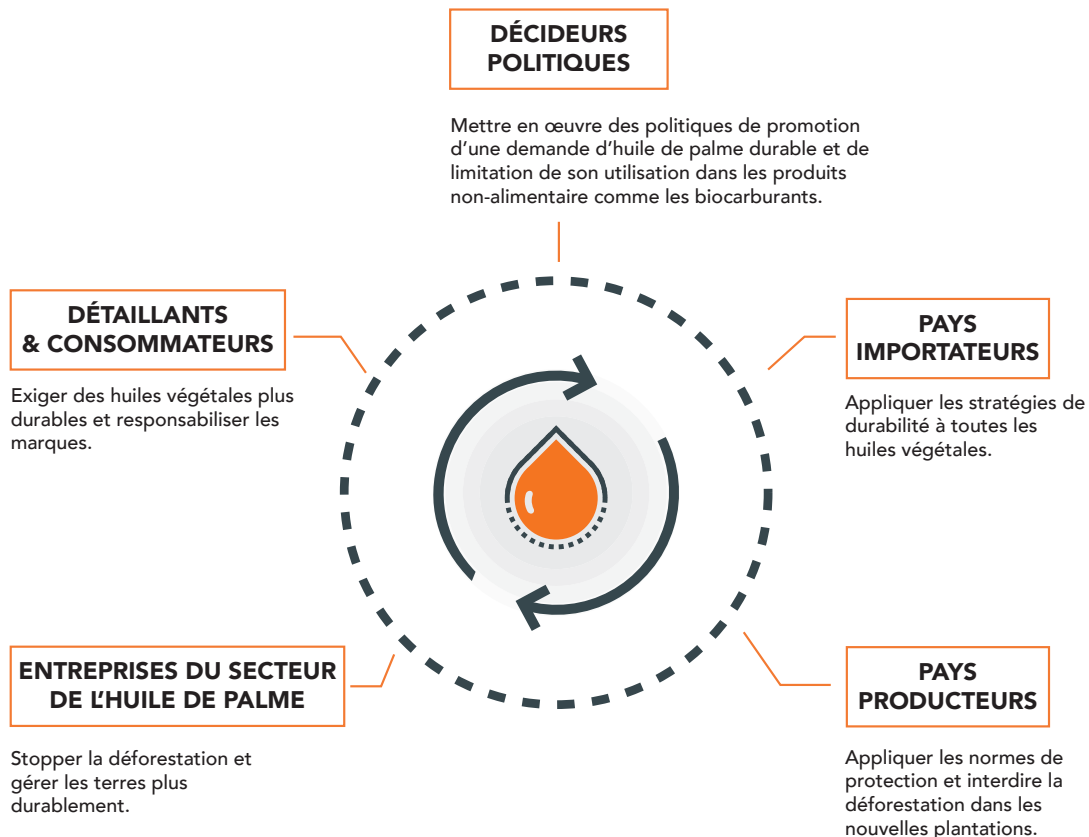
Cela augmente la perte d'habitats naturels, d'espèces et aura d'autres impacts

L'huile de palme doit être produite de manière durable, suivant une politique ambitieuse et responsable. [...] **Les entreprises et les consommateurs ont un rôle important à jouer pour responsabiliser la production³³.**

³³ Source : wwf.ch/fr/nos-objectifs/huile-de-palme — ³⁴ Source : IUCN



TOUT LE MONDE A UN RÔLE À JOUER³⁵



L'huile de palme durable est une action collective, chacun peut y contribuer.
Et c'est ce qui se passe aujourd'hui !

5.2.8

L'huile de palme durable RSPO : une approche transformatrice

La RSPO (Table Ronde sur l'huile de palme durable) est une initiative visant à développer et à mettre en œuvre des normes mondiales pour une huile de palme durable notamment à travers un processus de certification.

Elle rassemble des parties prenantes issues de 7 secteurs de l'industrie de l'huile de palme : producteurs, transformateurs ou négociants, fabricants de biens de consommation, détaillants, banques/investisseurs et ONG environnementales et sociales.

La RSPO a élaboré un ensemble de critères environnementaux et sociaux que les entreprises doivent respecter pour produire de l'huile de palme durable certifiée. Ces critères contribuent à minimiser l'impact négatif de la culture de l'huile de palme sur l'environnement, mais aussi sur les communautés dans les régions productrices d'huile de palme.

20%³⁶

de l'huile de palme produite dans le monde est certifiée RSPO

Elle compte aujourd'hui plus de 5 600 membres dans le monde qui représentent tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement en huile de palme et s'engage également auprès des planteurs villageois.

De plus, la certification RSPO réduit l'impact de la production d'huile de palme sur l'environnement. Selon une analyse de son cycle de vie, l'huile de palme durable certifiée RSPO émet 35% d'émissions de gaz à effet de serre en moins et a un impact de 20% inférieur sur la biodiversité par rapport à la production d'huile de palme non certifiée.

³⁵ Source : IUCN — ³⁶ Source : RSPO (rapport « Impact update 2023 »)



LES MISSIONS DE LA RSPO³⁷

Faire progresser la production, l'approvisionnement, le financement et l'utilisation de produits à base d'huile de palme durable

Développer, mettre en œuvre, vérifier et revoir régulièrement des normes mondiales crédibles pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme durable

Contrôler et évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'huile de palme durable sur le marché

Mobiliser et faire participer toutes les parties prenantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris les gouvernements et les consommateurs

En 2018, les Principes et Critères (P&C) RSPO ont été revus et renforcés avec 7 principes généraux, 50 critères et 180 indicateurs.

LES 7 PRINCIPES RSPO³⁸



LA PROSPÉRITÉ

Un secteur compétitif, robuste et durable.

Principe 1 : Se comporter de manière éthique et transparente.

Principe 2 : Gérer légalement et respecter les droits.

Principe 3 : Optimiser la productivité, l'efficacité, les impacts positifs et la résilience.



LES POPULATIONS

Moyens de subsistance durables et réduction de la pauvreté.

Principe 4 : Respecter la communauté et les droits de l'Homme, et en fournir des avantages.

Principe 5 : Appuyer l'inclusion des petits producteurs.

Principe 6 : Respecter les droits et les conditions des travailleurs.



LA PLANÈTE

Écosystèmes conservés, protégés et améliorés permettant de subvenir aux besoins de la génération future.

Principe 7 : Protéger, conserver et améliorer les écosystèmes et l'environnement.

^{37 38} Source : RSPO



LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION RSPO

Dans le monde :

39



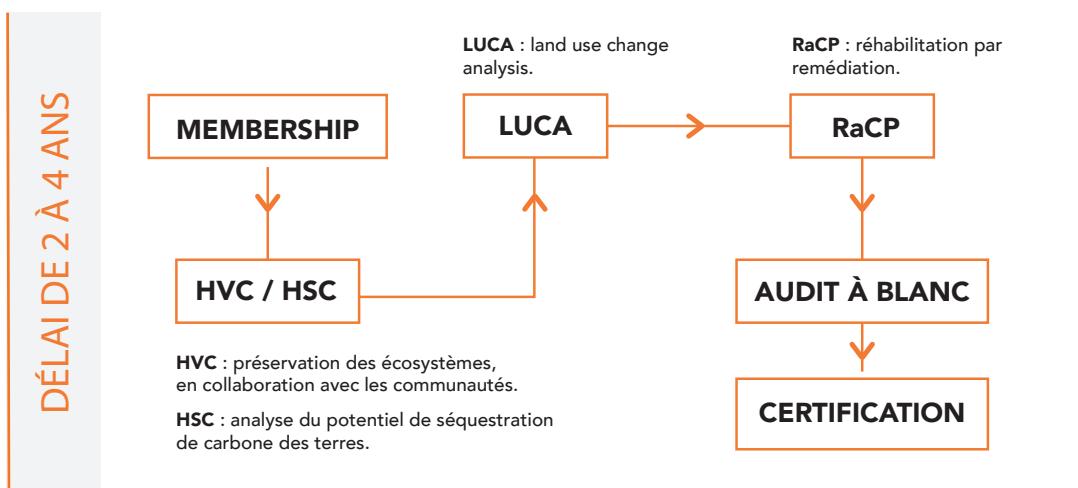
167 467
planteurs villageois
certifiés en activité en 2023



419 905
hectares de surface
de planteurs villageois
certifiés RSPO en 2023

En parallèle du respect des principes et critères RSPO, un producteur d'huile de palme, souhaitant être certifié, doit entamer un processus qui comprend diverses études et procédures.

MISE EN CONFORMITÉ avec les Principes et Critères RSPO



³⁹ Source : RSPO (rapport « Impact update 2023 »)



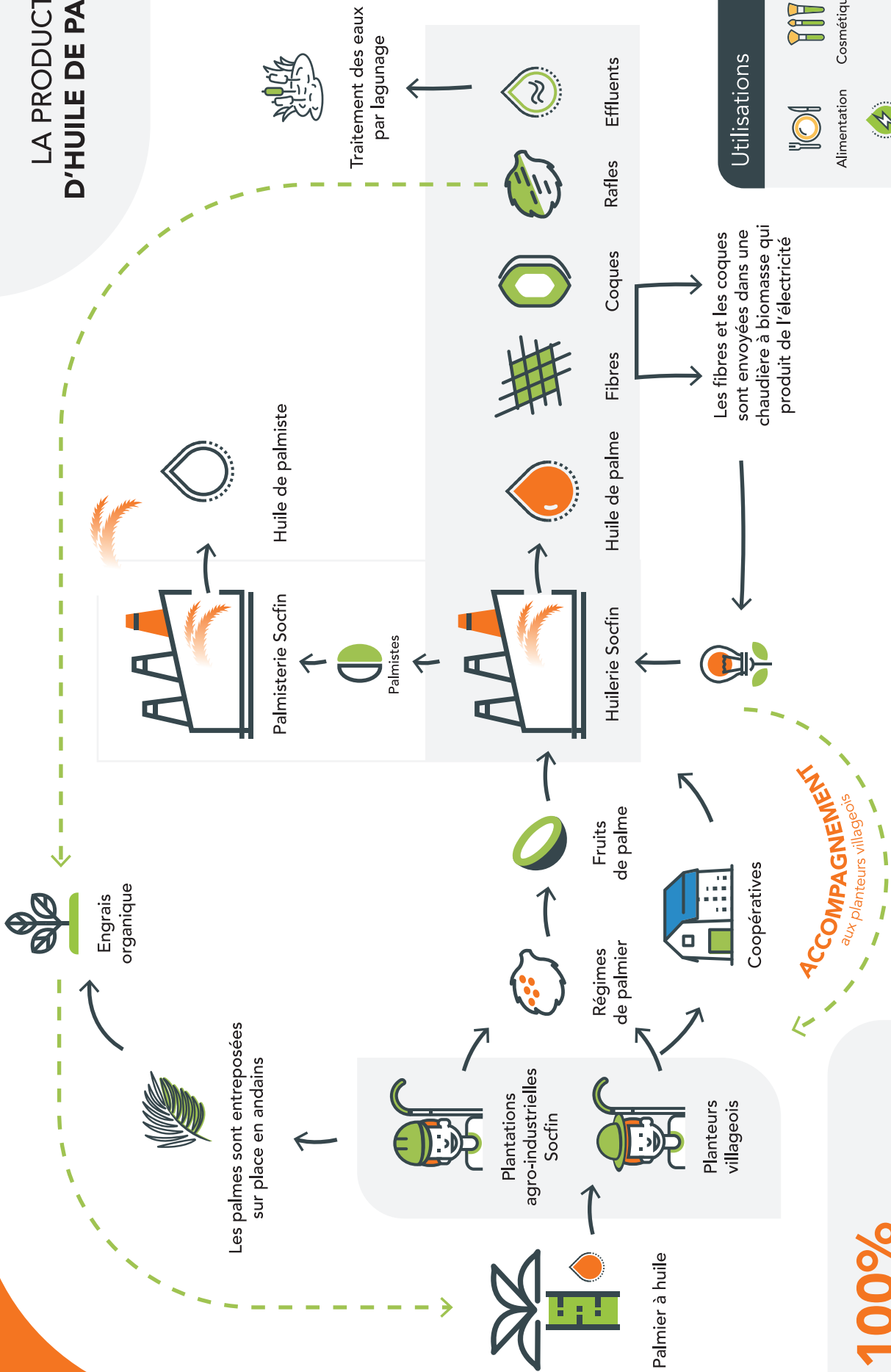
△ Huilerie, Mbambou, Socapalm, Cameroun



△ Plantation de palmiers à huile, Mbongo, Socapalm, Cameroun



LA PRODUCTION D'HUILE DE PALME



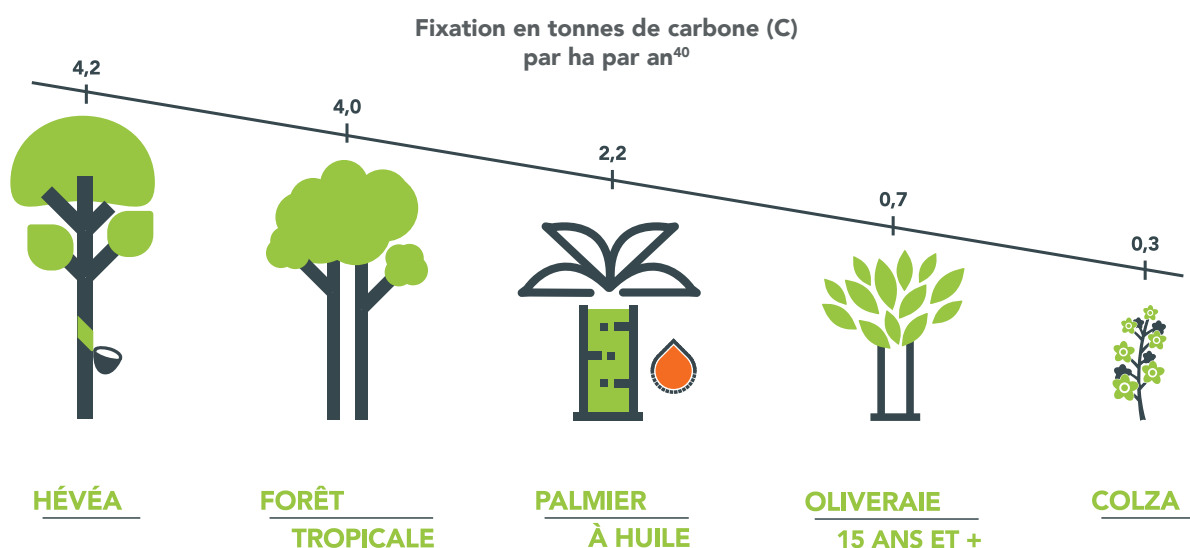
100%
DU PALMIER À HUILE
EST VALORISÉ



5.3

Le caoutchouc naturel

Le caoutchouc naturel représente 48% de la consommation annuelle de caoutchouc au niveau mondial, contre 52% pour le caoutchouc synthétique (issu du gaz naturel et de sous-produits pétroliers).



5.3.1

L'hévéa est un puits de carbone

L'hévéa est un puits de carbone considérable, très utile dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le caoutchouc naturel est un biopolymère. Il est un substitut végétal renouvelable aux élastomères issus de l'industrie pétrochimique, le caoutchouc synthétique.

Sa culture permet une fixation efficace du carbone.

5.3.2

Le caoutchouc naturel est une matière renouvelable

L'hévéa est planté en champ ; après 6 ans, il atteint une maturité physiologique et un stade végétatif permettant le début de la saignée.

Il présente un cycle de vie de près de 30 ans : lorsque le rendement des arbres diminue, le bois d'hévéa peut être utilisé pour la fabrication de meubles, de pâte à papier ou encore comme bois de chauffe, sinon il est laissé en champ pour se décomposer naturellement et maintenir un bon taux de matière organique dans le sol.

Après abattage des arbres en fin de vie, de jeunes arbres sont replantés sur les mêmes surfaces pour régénérer la plantation et un nouveau cycle démarre.

⁴⁰Source : « Potential carbon sequestration in rubber tree plantations in the northwestern region of the Parana State, Brazil » S.R Maggionto, page 242, 2014
« Increasing carbon storage in intact African tropical forests » Simon L. Lewis, page 242, 2009
« A review of models for assessing carbon stocks and carbon sequestration in oil palm plantations », Ian E Henson, page 6, 2019
« Carbon footprint of an olive tree grove », Stefania Proietti, page 119
« Stocker du carbone dans les sols agricoles de France » INRA, page 136



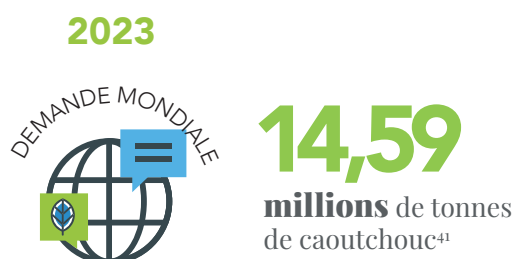
5.3.3

Le caoutchouc naturel est recherché pour ses propriétés

Le caoutchouc naturel a l'avantage d'être une matière première renouvelable aux multiples atouts.

Il est recherché par les industriels pour ses propriétés physiques :

- Son faible échauffement ;
- Son élasticité ;
- Sa résistance aux chocs ;
- Ses qualités d'amortissement des vibrations et de bruits.



5.3.4

Le caoutchouc naturel est utilisé dans la composition de nombreux objets⁴²

Dans le monde entier, le caoutchouc est la matière première à la base de nombreux objets domestiques, médicaux et industriels : pneus de voitures, tracteurs, avions et vélos, bottes et semelles, ustensiles médicaux, tétines de biberon, accessoires automobiles (balais d'essuie-glaces, joints), adhésifs et bien d'autres encore.

La fabrication de pneus représente 71% du marché et la fabrication des objets domestiques et médicaux représentent 29% du marché.

⁴¹ Source : Whatnext (estimation) — ⁴² Source : GPSNR

5.3.5

Améliorer les performances socioéconomiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel

Environ **85% du caoutchouc naturel est cultivé par 6 millions de planteurs villageois**, principalement en Asie. La demande mondiale de cette matière première indispensable ne cesse de croître, tout comme les questions relatives à sa durabilité environnementale, sociale et économique.



49%

de la production du Groupe Socfin provient de planteurs villageois

Nous sommes membre fondateur de l'initiative **GPSNR**, une initiative visant à mettre en place des critères de durabilité pour le caoutchouc naturel et qui regroupe de nombreuses parties prenantes de sa chaîne de valeur.

Ainsi, nous avons travaillé ensemble à l'intégration dans les éléments de la politique **GPSNR** des 12 principes pour une production durable du caoutchouc naturel.



▲ Contrôle qualité du caoutchouc avant expédition, SCC, Côte d'Ivoire

▼ Équipe, SCC, Côte d'Ivoire





LA MISSION DE LA GPSNR

Améliorer la durabilité sociale, environnementale et économique de la chaîne de valeur mondiale du caoutchouc naturel



LES 12 PRINCIPES GPSNR

Durabilité des forêts
Gestion de l'eau
Droits fonciers (CLIP)
Droits du travail
Droits humains
Équité

Traçabilité
Transparence
Anti-corruption
Mécanisme des plaintes
Protocoles d'audit
Formation et éducation

Déclinés en 8 éléments de politique :



- ✓ Conformité légale,
- ✓ Écosystèmes sains et fonctionnels,
- ✓ Droits de l'Homme,
- ✓ Moyens de subsistance des communautés,
- ✓ Efficacité de la production,
- ✓ Systèmes et processus pour la mise en œuvre efficace des éléments de la politique,
- ✓ Évaluation de la traçabilité et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement,
- ✓ Monitoring des progrès et de la conformité aux éléments de la politique.



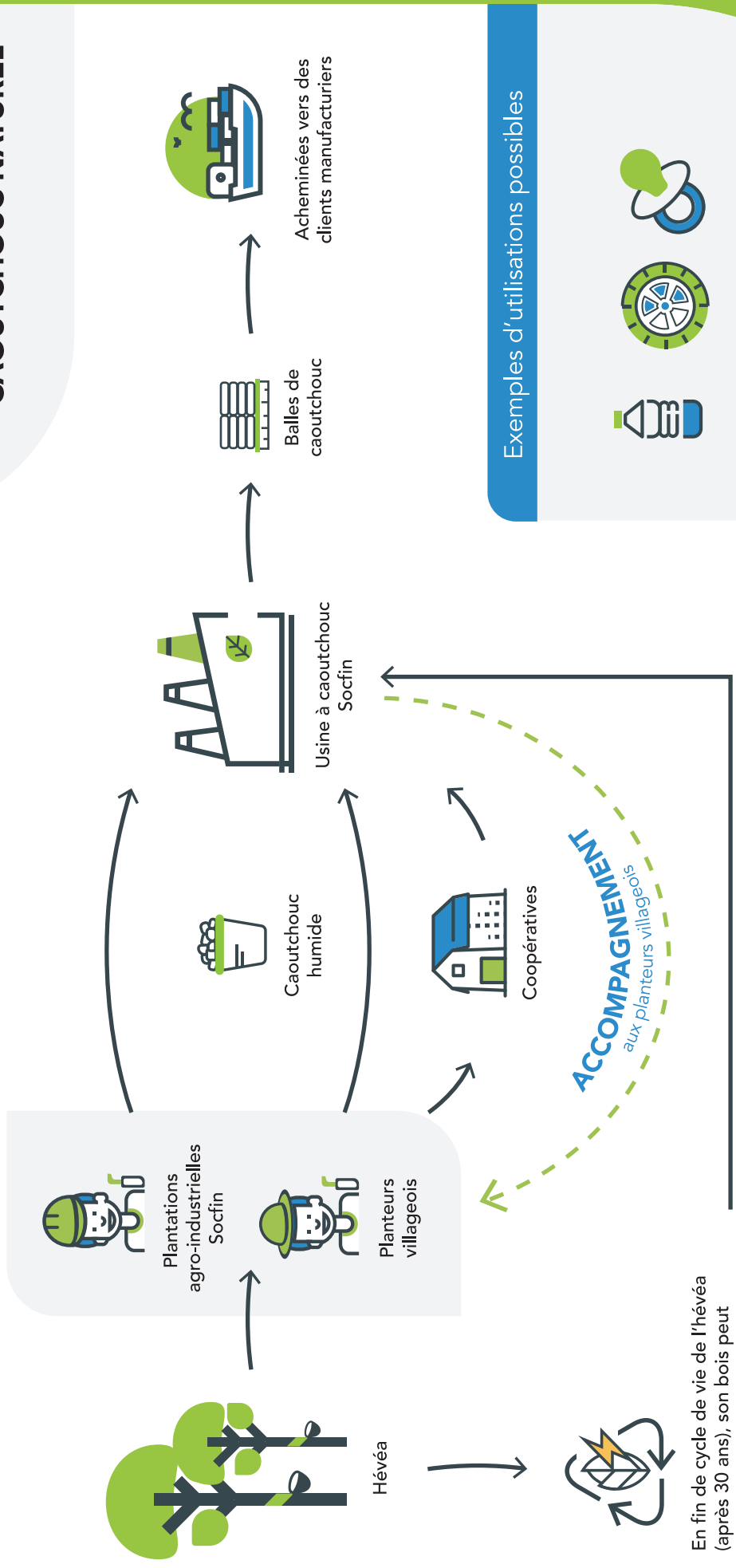
GPSNR POLICY FRAMEWORK

For Sustainable Natural Rubber Production and Sourcing
(GPSNR Ordinary Member Companies)

Endorsed by the GPSNR Executive Committee and adopted at the 2nd General Assembly by GPSNR Members on 23 September 2020



LA PRODUCTION DE CAOUTCHOUC NATUREL



Exemples d'utilisations possibles



En fin de cycle de vie de l'hévéa (après 30 ans), son bois peut être utilisé pour alimenter une chaudière à biomasse



Suivez-nous



RETROUVEZ NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



Facebook

@SOCFINSierraLeone
@lacliberia
@pageSOGB
@sccaboisso
@okomuoil
@socapalm
@SOCFINSafacam
@AgripalmaSaoTome
@SOCFINCambodia



LinkedIn

@socfingroup
@SOGB



6 Suivez-nous

Si vous souhaitez en savoir plus sur la mise en œuvre concrète de nos engagements et les initiatives mises en place pour atteindre nos objectifs de développement durable, suivez-nous sur les réseaux sociaux ou consultez nos sites internet et nos rapports développement durable.



www.socfin.com



www.socfin.com/dashboard



Pour découvrir nos autres publications et les rapports développement durable de nos plantations :

socfin.com/fr/publications



7.1 Chiffres clés

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	
Données financières (dépenses)										
Infrastructures générales	EUR		1 924 365	344 693	4 711 031	5 020 984	94 021	1 081 803	11 279 880	
Médical	EUR		141 467	131 252	1 055 305	1 707 189	113 397	199 650	468 973	
Education	EUR		12 463	157 473	541 319	321 130	0	9 130	123 829	
Environnement	EUR		168 719	14 775	149 201	431 631	176 589	328 383	655 825	
Santé et sécurité au travail	EUR		205 704	1 638	60 696	335 592	28 907	138 088	25 914	
Formations	EUR		12 205	0	28 784	173 956	28 068	9 062	1 191	
Encadrement	EUR		295 187	62 985	68 541	388 766	12 796	147 033	483 148	
Dons	EUR		112 618	1 478	375 176	222 452	98 567	78 552	21 775	
Autres projets	EUR		24 229	0	0	356 909	0	0	0	
Investissements totaux	EUR		2 896 956	714 293	6 990 053	8 958 609	552 344	1 991 700	13 060 534	
Prêts	EUR		0	0	2 103 381	1 557 806	172 112	72 101	0	
Données financières (chiffre d'affaires)										
Palmier	EUR		44 340 974	0	0	30 964 234	0	33 301 860	101 319 579	
Hévéa	EUR		0	1 849 672	34 963 720	78 425 398	48 454 730	1 136 571	12 017 173	
Effectifs										
Employés permanents	nb		2 423	229	2 035	6 281	383	697	364	
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		424	3	287	1 048	63	147	125	
Travailleurs journaliers	nb		0	0	100	3 218	0	1 944	0	
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		0	0	4	2 413	0	783	0	
Intérimaires	nb		3 238	0	0	0	0	0	40	
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		1 168	0	0	0	0	0	10	
Sous-traitants	nb		204	642	2 420	199	50	0	6 382	
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		78	35	637	16	16	0	1 475	
Effectif total	nb		5 865	871	4 555	9 698	433	2 641	6 786	
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		1 670	38	928	3 477	79	930	1 610	
Taux de rotation du personnel	%		45,08%	49,58%	3,78%	15,59%	4,28%	4,77%	4,95%	
Employées admissibles au congé de maternité	nb		18	0	15	74	2	6	42	
Employées en congé de maternité	nb		18	0	15	74	2	6	42	
Employées prévues de retour au travail après un congé de maternité	nb		18	0	13	63	2	6	42	
Employées ayant repris le travail après un congé de maternité	nb		16	0	13	63	2	6	42	
Congé de maternité taux de retour au travail	%		89%	N/A	100%	100%	100%	100%	100%	
Employés admissibles au congé de paternité	nb		0	0	5	417	55	0	0	
Employés en congé de paternité	nb		0	0	0	417	55	0	0	
Employés prévus de retour au travail après un congé de paternité	nb		0	0	0	417	55	0	0	
Employés ayant repris le travail après un congé de paternité	nb		0	0	0	417	55	0	0	
Congé de paternité taux de retour au travail	%		N/A	N/A	N/A	100%	100%	N/A	N/A	
Ratio salaire homme/femme	%		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Surfaces										
Concession	hectares		18 473	8 000	121 407	34 712	N/A	18 304	33 113	
Surface plantée en palmiers à huile	hectares		12 349	0	0	7 491	0	6 140	19 045	
Surface plantée en hévéas	hectares		0	4 445	12 269	15 785	0	942	7 335	
Infrastructures générales										
Huileries	nb		1	0	0	1	0	1	2	
Raffineries	nb		0	0	0	1	0	0	1	
Usines à caoutchouc	nb		0	0	1	1	1	0	1	

⁴³ 77 employés des sièges en Europe et les 7 de Sogescol Cam sont inclus dans le total. — ⁴⁴ Les 37 employées des sièges en Europe et les 2 de Sogescol Cam sont inclus dans le total.



	Safacam	Socapalm	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin-KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
	1 339 832	5 830 783	N/A	641 968	444 359	256 182	255 155	2 579 509	35 804 566
	566 465	1 287 079	N/A	363 690	1 959	30 451	31 195	1 576 402	7 674 474
	78 164	1 060 962	N/A	7 041	8 751	23 008	6 928	268 059	2 618 256
	124 230	1 676 149	N/A	102 434	455 092	147 323	64 763	999 435	5 494 547
	149 784	523 496	N/A	105 913	62 817	12 241	5 006	153 125	1 808 921
	32 916	36 157	N/A	19 788	16 040	0	0	160 847	519 014
	72 621	181 794	N/A	168 875	0	59 763	60 594	54 569	2 056 672
	0	0	N/A	11 862	56 081	48 530	0	140 160	1 167 250
	0	0	N/A	0	0	0	0	28 633	409 771
	2 364 012	10 596 420	N/A	1 421 572	1 045 099	577 499	423 640	5 960 738	57 553 470
	133 137	291 222	N/A	216 265	0	0	0	0	4 546 024
	25 987 072	117 658 559	0	10 923 105	5 511 788	0	0	150 821 396	520 828 567
	9 706 884	291 933	0	0	0	10 777 027	0	9 874 419	207 497 527
	2 525	2 664	170	2 022	804	888	373	8 580	30 522 ⁴³
	797	619	73	480	243	325	136	915	5 724 ⁴⁴
	0	0	0	0	0	0	0	185	5 447
	0	0	0	0	0	0	0	24	3 224
	478	920	111	0	0	0	0	0	4 787
	236	230	51	0	0	0	0	0	1 695
	271	4 785	0	376	0	71	90	1 404	16 894
	19	739	0	5	0	6	12	686	3 724
	3 274	8 369	281	2 398	804	959	463	10 169	57 650
	1 052	1 588	124	485	243	331	148	1 625	14 367
	16,99%	5,38%	27,88%	5,78%	10,02%	77,65%	258,33%	4,74%	14,32%
	54	36	2	38	0	66	18	27	398
	54	36	2	38	0	66	18	27	398
	54	36	2	60	0	65	17	24	402
	54	36	2	60	0	60	16	24	394
	100%	100%	100%	100%	N/A	92%	94%	100%	98%
	32	0	8	132	0	0	0	415	1 064
	32	0	8	132	0	0	0	415	1 059
	32	0	8	132	0	0	0	416	1 060
	32	0	8	132	0	0	0	416	1 060
	100%	N/A	100%	100%	N/A	N/A	N/A	100%	100%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	17 690	58 063	N/A	8 380	2 388	6 659	5 345	47 532	380 066
	5 306	32 433	N/A	6 072	1 879	0	0	39 499	130 215
	4 426	1 936	N/A	12	0	3 692	3 228	6 322	60 392
	1	6	0	1	1	0	0	9	23
	1	0	0	0	0	0	0	0	3
	1	0	0	0	0	1	0	2	8



	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	
Production										
Huile de palme brute produite	T		50 249	N/A	N/A	34 159	N/A	35 472	69 563	
<i>Dont huile de palme certifiée RSPO</i>	T		14 425	N/A	N/A	25 740	N/A	4 237	35 945	
Huile de pamiste	T		N/A	N/A	N/A	2 600	N/A	N/A	987	
Caoutchouc sec	T		N/A	N/A	27 694	64 309	38 559	N/A	9 907	
Semences	millions		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Traçabilité et transparence										
Traçabilité										
Huile de palme - Niveau 1	%		100%	N/A	N/A	100%	N/A	100%	100%	
Huile de palme - Niveau 2	%		100%	N/A	N/A	90,4%	N/A	100%	100%	
Huile de palme - Niveau 3	%		100%	N/A	N/A	90,4%	N/A	100%	97,5%	
Huile de palmiste - Niveau 1	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	100%	
Huile de palmiste - Niveau 2	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	100%	
Huile de palmiste - Niveau 3	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	100%	
Caoutchouc - Niveau 1	%		N/A	N/A	100%	100%	100%	N/A	100%	
Caoutchouc - Niveau 2	%		N/A	N/A	90,2%	93,2%	100%	N/A	99,5%	
Caoutchouc - Niveau 3	%		N/A	N/A	90,2%	90,3%	90,4%	N/A	94,5%	
Transparence - Huile de palme - Planteurs villageois										
Nombre de planteurs villageois	nb		0	N/A	N/A	66	N/A	0	194	
Planteurs villageois ayant un contrat signé avec la plantation	%		N/A	N/A	N/A	2%	N/A	N/A	100%	
Planteurs villageois dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	2%	N/A	N/A	100%	
Planteurs villageois ayant eu une évaluation des risques CSR	%		N/A	N/A	N/A	0%	N/A	N/A	0%	
Planteurs villageois ayant été audités sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	0%	N/A	N/A	0%	
Planteurs villageois ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	0%	
Transparence - Huile de palme - Collecteurs										
Nombre de collecteurs	nb		0	N/A	N/A	2	N/A	0	0	
Collecteurs ayant un contrat signé avec la plantation	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	
Collecteurs dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	
Collecteurs ayant eu une évaluation des risques CSR	%		N/A	N/A	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	
Collecteurs ayant été audités sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	
Collecteurs ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	
Transparence - Huile de palme - Plantation tiers										
Nombre de plantation tiers	nb		0	N/A	N/A	1	N/A	0	1	
Plantation tiers ayant un contrat signé avec la plantation	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	100%	
Plantation tiers dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	100%	
Plantation tiers ayant eu une évaluation des risques CSR	%		N/A	N/A	N/A	0%	N/A	N/A	0%	
Plantation tiers ayant été audités sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	0%	N/A	N/A	0%	
Plantation tiers ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	0%	
Transparence - Caoutchouc - Planteurs villageois										
Nombre de planteurs villageois	nb		N/A	N/A	228	5 842	5 574	N/A	1	
Planteurs villageois ayant un contrat signé avec la plantation	%		N/A	N/A	0%	0%	0%	N/A	100%	
Planteurs villageois dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	0%	0%	0%	N/A	0%	



	Safacam	Socapalm	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin Cambodia	Socfindo	TOTAL	
	16 096	138 783	N/A	13 231	4 870	N/A	N/A	188 527	550 950
	11 299	101 408	N/A	4 651	1 534	N/A	N/A	188 527	387 766
	9 770	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	13 357
	9 004	N/A	N/A	N/A	N/A	8 853	N/A	6 397	164 723
	N/A	N/A	3,46	N/A	N/A	N/A	N/A	9,19	12,65
	100%	100%	N/A	100%	100%	N/A	N/A	100%	100%
	100%	98%	N/A	100%	100%	N/A	N/A	100%	99,4%
	99,4%	77,7%	N/A	96,9%	100%	N/A	N/A	100%	93,7%
	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	100%
	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	100%
	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	100%
	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	100%	N/A	100%	100%
	97,1%	N/A	N/A	N/A	N/A	100%	N/A	100%	95,8%
	92,3%	N/A	N/A	N/A	N/A	100%	N/A	100%	92,1%
	9	1 197	N/A	0	0	N/A	N/A	0	1 466
	0%	9%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	20,6%
	0%	9%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	20,6%
	0%	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
	0%	9%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	7,3%
	0%	84%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	72,8%
	1	32	N/A	1	0	N/A	N/A	0	36
	0%	0%	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	8,3%
	0%	0%	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	5,6%
	0%	0%	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
	0%	0%	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
	0%	53%	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	52,8%
	0	3	N/A	0	0	N/A	N/A	0	5
	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	40%
	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	40%
	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
	N/A	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
	N/A	100%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	80%
	40	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	11 685
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%



	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	
Transparence - Caoutchouc - Planteurs villageois										
Planteurs villageois ayant eu une évaluation des risques CSR	%		N/A	N/A	100%	100%	100%	N/A	0%	
Planteurs villageois ayant été audités sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		N/A	N/A	100%	0%	0%	N/A	0%	
Planteurs villageois ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	100%	100%	100%	N/A	0%	
Transparence - Caoutchouc - Collecteurs										
Nombre de collecteurs	nb		N/A	N/A	8	9	23	N/A	16	
Pourcentage de collecteurs ayant un contrat signé avec la plantation	%		N/A	N/A	100%	100%	0%	N/A	100%	
Pourcentage de collecteurs dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	0%	100%	0%	N/A	0%	
Pourcentage de collecteurs ayant eu une évaluation des risques CSR	%		N/A	N/A	0%	100%	100%	N/A	0%	
Pourcentage de collecteurs ayant été audité sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		N/A	N/A	100%	0%	0%	N/A	0%	
Pourcentage de collecteurs ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		N/A	N/A	100%	100%	100%	N/A	0%	
Santé et sécurité										
Accidents du travail - Uniquement pour les employés permanents et temporaires										
Total heures travaillées	nb		12 594 855	404 784	4 557 656	13 475 543	636 535	1 491 072	1 225 560	
Décès (décès chez les travailleurs journaliers, contractuels et autres travailleurs)	nb		0	0	0	0	0	0	1	
Blessures non mortelles	nb		602	1	90	337	6	129	3	
Taux de blessures par 200 000 heures	nb/200 000 h		9,56	0,49	3,95	5,00	1,89	17,30	0,65	
Accidents du travail ou maladies professionnelles entraînant une DART	nb		514	0	89	337	4	52	2	
Taux d'accidents de la DART par 200 000 heures	nb/200 000 h		8,16	0,00	3,91	5,00	1,26	6,97	0,33	
Journées perdues	nb		1 410	2	360	1 099	70	146	0	
Taux de jours perdus par 200 000 heures	nb/200 000 h		22,39	0,99	15,80	16,31	21,99	19,58	0,00	
Formation										
Formations et sensibilisations	nb		1 375	168	178	1 748	267	1 751	4 425	
Heures de formation	h		519 625	340	41 241	7 776	331	30 966	773 565	
Travailleurs sensibilisés	nb		108 602	423	2 590	53 837	3 542	45 912	100 186	
Environnement										
Zones HCV	ha		4 771	N/A	5 355	6 735	N/A	10 441	2 976	
Zones plantées tourbières (plantées avant 2017)	ha		0	0	0	0	N/A	0	0	
Incendies illégaux	nb		11	1	28	11	0	0	12	
Superficies brûlées à la suite d'incendies illégaux	ha		11,68	0,50	42,29	2,76	0,00	0,00	43,98	
Incendies légaux	nb		1	0	43	2	0	0	1	
Superficies brûlées à la suite d'incendies légaux	ha		3,40	0,00	86,00	5,95	0,00	0,00	0,05	
Indicateurs de consommation										
Usines										
Consommation de carburant par tonne de régimes usinés	L/T FFB		0,24	N/A	N/A	0,14	N/A	0,02	0,36	
Consommation d'eau par tonne de régimes usinés	m³/T FFB		1,45	N/A	N/A	1,12	N/A	1,27	1,15	
Consommation d'électricité par tonne de régimes usinés	kWh/T FFB		19,56	N/A	N/A	20,13	N/A	14,72	32,26	
Consommation de carburant par tonne de caoutchouc sec produit	L/T dry		N/A	N/A	0,04	42,72	44,85	N/A	0,00	
Consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit	m³/T dry		N/A	N/A	14,81	19,48	17,03	N/A	14,80	
Consommation d'électricité par tonne de caoutchouc sec produit	kWh/T dry		N/A	N/A	214,57	206,15	213,33	N/A	184,60	
Ateliers et garages										
Consommation moyenne de carburant - véhicules légers	l/100 km	< 14,5	12,15	12,68	12,10	12,01	10,52	13,02	18,92	
Consommation moyenne de carburant - camions	l/100 km	< 55	57,54	25,34	60,90	20,01	22,54	25,98	41,23	
Consommation moyenne de carburant - tracteurs	l/h	< 4,0	3,38	3,48	4,19	4,22	N/A	5,20	3,71	
Consommation moyenne de carburant - groupes électrogènes	l/kWh	<1,8	0,32	0,33	0,34	0,29	0,34	0,38	0,30	



	Safacam	Socapalm	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin-KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	99,5%
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1,2%
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	99,5%
	1	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	57
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	57,9%
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	15,8%
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	56,1%
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	14,0%
	0%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	70,2%
	5 309 647	7 648 187	598 688	4 496 387	1 063 446	1 839 870	687 800	16 967 054	72 997 082
	0	0	0	0	1	0	0	0	2
	305	460	38	252	420	38	5	48	2 734
	11,49	12,03	12,69	11,21	79,18	4,13	1,45	0,57	7,50
	196	48	7	133	55	30	1	48	1 516
	7,38	1,26	2,34	5,92	10,34	3,26	0,29	0,57	4,15
	1 950	1 948	90	780	1 064	61	1	1 915	10 896
	73,45	50,94	30,07	34,69	200,10	6,63	0,29	22,57	29,85
	611	3 592	280	615	363	78	61	213	6 926
	4 476	96 762	10 261	18 022	16 358	69 729	83 239	10 122	632 899
	13 685	77 477	9 009	45 512	35 024	2 416	1 602	4 249	278 352
	3 624	18 450	N/A	431	354	2 994	1 643	632	58 405
	0	0	N/A	0	0	0	0	1 905	1 905
	6	106	0	26	0	12	3	0	216
	34,00	229,84	0,00	106,20	0,00	0,47	3,88	0,00	475,60
	1	0	0	0	0	0	0	0	48
	76,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,89
	0,34	0,40	N/A	0,45	0,25	N/A	N/A	0,08	0,23
	0,83	1,07	N/A	1,41	1,47	N/A	N/A	0,96	1,06
	14,43	17,85	N/A	19,52	21,22	N/A	N/A	18,74	20,05
	0,00	N/A	N/A	N/A	N/A	38,10	N/A	13,28	29,75
	14,58	N/A	N/A	N/A	N/A	16,74	N/A	20,20	16,33
	148,20	N/A	N/A	N/A	N/A	133,43	N/A	215,10	190,23
	11,78	12,20	N/A	21,49	10,81	11,40	12,03	10,88	N/A
	43,58	49,50	N/A	84,13	39,46	22,69	15,73	39,31	N/A
	4,02	3,21	N/A	3,57	4,81	3,38	3,20	2,43	N/A
	0,33	0,42	N/A	0,38	0,29	0,50	0,50	0,29	N/A



	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	
Production d'énergie renouvelable										
Energie produite par les turbines à vapeur	kWh		2 988 202	N/A	N/A	2 369 107	N/A	1 928 139	11 571 319	
Quantité d'énergie verte consommée/T de régimes	kWh/T FFB		14,29	N/A	N/A	15,60	N/A	14,55	39,89	
Pourcentage d'utilisation de la turbine à vapeur	%		72%	N/A	N/A	86%	N/A	99%	124%	
Production d'énergie hydroélectrique	kWh		N/R	N/R	5 039 000	N/R	N/R	N/R	N/R	
Gasoil économisé par l'utilisation du barrage	l		N/R	N/R	1 511 700	N/R	N/R	N/R	N/R	
Gasoil économisé par l'utilisation des centrales à biomasse	l		N/R	N/R	1 106 608	N/R	N/R	N/R	396 264	
Gasoil économisé par l'utilisation des panneaux solaires	l		26 765	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
Émissions de gaz à effet de serre										
Scope 1	T CO ₂ e/tonne de produit palmier		0,33	N/A	N/A	0,59	N/A	-0,66	1,12	
Scope 2	T CO ₂ e/tonne de produit palmier		0,00	N/A	N/A	0,01	N/A	0,00	0,00	
Scope 3	T CO ₂ e/tonne de produit palmier		0,11	N/A	N/A	-0,10	N/A	0,06	0,22	
Total	T CO₂e/tonne de produit palmier		0,43	N/A	N/A	0,50	N/A	-0,60	1,34	
Émissions de CO ₂ de l'huile de palme - Scope 1	T CO ₂ e		18 768	N/A	N/A	24 227	N/A	-25 831	85 147	
Émissions de CO ₂ de l'huile de palme - Scope 2	T CO ₂ e		0	N/A	N/A	599	N/A	5	201	
Émissions de CO ₂ de l'huile de palme - Scope 3	T CO ₂ e		6 098	N/A	N/A	-4 171	N/A	2 495	16 600	
Total des émissions de CO₂ de l'huile de palme	T CO₂e		24 867	N/A	N/A	20 655	N/A	-23 330	101 948	
Scope 1/usine	kg CO ₂ e/tonne de caoutchouc sec		N/A	N/A	154	137	137	N/A	117	
Scope 2/usine	kg CO ₂ e/tonne de caoutchouc sec		N/A	N/A	0	81	119	N/A	11	
Scope 3/usine	kg CO ₂ e/tonne de caoutchouc sec		N/A	N/A	211	69	73	N/A	74	
Total	kg CO₂e/tonne de caoutchouc sec		N/A	N/A	365	287	329	N/A	202	
Émissions de CO ₂ du caoutchouc naturel/usine - Scope 1	kg CO ₂ e		N/A	N/A	4 267 342	8 771 701	5 299 774	N/A	1 163 120	
Émissions de CO ₂ du caoutchouc naturel/usine - Scope 2	kg CO ₂ e		N/A	N/A	0	5 187 459	4 598 123	N/A	109 832	
Émissions de CO ₂ du caoutchouc naturel/usine - Scope 3	kg CO ₂ e		N/A	N/A	5 830 209	4 431 627	2 800 923	N/A	732 395	
Total des émissions de CO₂ du caoutchouc naturel/usine	kg CO₂e		N/A	N/A	10 097 551	18 390 787	12 698 820	N/A	2 005 347	
Indicateurs de qualité										
Emissions atmosphériques										
SO ₂	mg/m ³	<500	0,03	N/A	N/A	6,03	1,50	N/A	10,00	
NO _x	mg/m ³	<200	0,03	N/A	N/A	0,00	0,58	N/A	10,00	
Poussières PM10	mg/m ³	<100	182,00	N/A	N/A	0,35	273,05	N/A	N/A	
Poussières PM2.5	mg/m ³	<50	38,28	N/A	N/A	0,04	54,14	N/A	N/A	
CO ₂	mg/m ³	<9	0,58	N/A	N/A	17 096,11	1 624,41	N/A	608,50	
Air ambiant										
Poussières PM10	mg/m ³	<100	N/A	N/A	N/A	0,08	273,05	N/A	N/A	
Poussières PM2.5	mg/m ³	<50	N/A	N/A	N/A	0,03	321,78	N/A	N/A	
Gestion des déchets ménagers industriels banals										
Déchets éliminés dans une décharge municipale	kg		0	0	0	0	0	0	0	
	m ³		0	0	0	0	0	0	0	
Déchets collectés par un revendeur agréé	kg		27 184	2 300	0	352 257	0	2 327	0	
	m ³		12 260	0	0	0	0	0	0	
	P/c		11 131	0	0	0	0	0	0	
Déchets vendus	kg		27 174	0	0	352 257	97 360	0	162 667	
	m ³		12 180	0	0	0	0	0	0	
	P/c		10 770	0	0	0	0	0	100	



	Safacam	Socapalm	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin-KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
	777 155	9 935 547	N/A	0	0	N/A	N/A	14 155 030	43 724 499
	10,72	15,95	N/A	0,00	0,00	N/A	N/A	17,50	18,51
	74%	89%	N/A	0%	0%	N/A	N/A	93%	93%
	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	5 039 000
	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	1 511 700
	360 179	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	1 863 051
	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	26 765
	0,50	0,88	N/A	0,59	1,05	N/A	N/A	1,20	0,84
	0,06	0,00	N/A	0,00	0,00	N/A	N/A	0,01	0,01
	0,13	0,58	N/A	0,07	0,06	N/A	N/A	0,11	0,23
	0,68	1,46	N/A	0,66	1,11	N/A	N/A	1,33	1,08
	9 620	146 971	N/A	7 767	6 167	N/A	N/A	262 021	534 859
	1 122	425	N/A	0	0	N/A	N/A	1 670	4 023
	2 457	97 760	N/A	941	336	N/A	N/A	25 037	147 551
	13 199	245 155	N/A	8 708	6 503	N/A	N/A	288 728	686 433
	521	N/A	N/A	N/A	N/A	118	N/A	227	176
	32	N/A	N/A	N/A	N/A	29	N/A	193	70
	77	N/A	N/A	N/A	N/A	101	N/A	168	99
	629	N/A	N/A	N/A	N/A	249	N/A	588	344
	8 013 062	N/A	N/A	N/A	N/A	1 046 996	N/A	1 452 233	30 014 228
	487 906	N/A	N/A	N/A	N/A	260 561	N/A	1 235 818	11 879 699
	1 181 456	N/A	N/A	N/A	N/A	897 398	N/A	1 075 133	16 949 141
	9 682 424	N/A	N/A	N/A	N/A	2 204 955	N/A	3 763 184	58 843 068
	N/A	61,86	N/A	N/A	46,20	N/A	N/A	34,23	N/R
	N/A	18,68	N/A	N/A	39,00	N/A	N/A	105,51	N/R
	N/A	29,67	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/R
	N/A	42,30	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/R
	N/A	77 080,94	N/A	N/A	0,00	N/A	N/A	4,62	N/R
	N/A	2,65	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	41,20	N/R
	N/A	31,03	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	23,86	N/R
	0	260 800	0	0	25 120	0	0	0	285 920
	0	1 993	54	0	49	0	0	0	2 096
	142 700	178 090	0	2 657	0	0	0	38 506	746 021
	0	3	0	5	0	0	0	0	12 268
	0	25 821	0	3	0	0	0	0	36 955
	142 700	438 500	0	16 860	0	0	0	402 090	1 639 918
	0	0	0	575	0	0	0	0	12 755
	0	1 290 800	0	47	0	0	0	271	1 301 988



	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	
Déchets éliminés dans la décharge de l'entreprise	kg		12 592	419	0	3 365 010	27 460	0	422 850	
	m ³		0	0	0	0	0	0	0	
Déchets incinérés (sans récupération d'énergie)	kg		0	0	0	0	27 460	0	749	
	m ³		0	0	0	0	0	0	0	
Déchets valorisés par récupération d'énergie	kg		0	0	0	26 156 266	0	0	24 917 778	
	m ³		0	0	0	0	0	0	0	
Déchets valorisés par recyclage organique/compostage	kg		14 832	0	0	49 894 780	0	0	0	
	m ³		0	0	0	0	0	0	0	
	P/c		16	0	0	0	0	0	0	
Déchets liquides éliminés dans les lagunes	m ³		0	0	372 669	0	1 517 680	0	281 947	
Déchets industriels spéciaux (DIS)										
DIS remis à un collecteur agréé	kg		0	0	0	20 422	0	0	0	
	m ³		0	0	0	0	0	0	0	
	P/c		0	0	0	0	0	0	0	
Données agricoles										
Produits toxiques utilisés										
Utilisation d'aldicarbe	kg		0	0	0	0	0	0	0	
Utilisation de Paraquat	kg		0	0	0	0	0	0	0	
	l		0	0	0	0	0	0	0	
Utilisation de Carbofuran	kg		0	0	0	0	0	0	0	
Autre OMS 1a/1b	kg		0	0	0	0	0	0	0	
Engrais organique utilisé										
Raffles	T		29 341	0	0	36 594	0	26 370	9 151	
Quantité de compost de raffles/effluent d'usine	T		64 801	0	0	0	0	0	0	
Fibres de palmistes	T		0	0	0	0	0	12 275	0	
Autres solides	T		0	0	0	0	0	9 098	0	
	m ³		0	0	0	0	0	0	0	
Achat engrais organique biologique	T		0	0	0	0	0	0	0	
Données médicales										
Hôpitaux	nb		0	0	1	1	N/A	0	0	
Centres médicaux y compris dispensaires	nb		0	1	1	3	N/A	1	2	
Avant-postes de santé	nb		0	1	3	15	N/A	4	3	
Total infrastructures	nb		0	2	5	19	N/A	5	5	
Ambulances	nb		1	1	3	2	N/A	1	5	
Médecins	nb		1	0	3	1	N/A	0	3	
Infirmiers	nb		0	2	18	6	N/A	9	24	
Sage-femmes	nb		0	3	4	2	N/A	0	1	
Autre personnel	nb		2	13	52	82	N/A	10	22	
Total personnel médical	nb		3	18	77	91	N/A	19	50	
Consultations	nb		5 310	6 708	40 386	109 900	N/A	16 687	50 849	
Hospitalisations	nb		N/A	491	3 708	1 148	N/A	1 025	507	
Paludisme diagnostiqué	nb		1 477	1 373	2 785	32 956	N/A	5 632	3 461	
Planification familiale	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/A	Non	Oui	
Prise en charge du VIH	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/A	Oui	Oui	
Prise en charge de la tuberculose	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/A	Oui	Non	
Données d'éducation										
Crèches	nb		0	0	0	0	N/A	0	4	
Écoles maternelles	nb		6	0	11	1	N/A	1	5	
Écoles primaires	nb		22	2	8	14	N/A	1	3	
Écoles secondaires	nb		2	2	3	0	N/A	1	0	
Total	nb		30	4	22	15	N/A	3	12	



	Safacam	Socapalm	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin-KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
	40 640	445 351	0	0	0	160 200	88 360	288 976	4 851 858
	0	0	6	0	0	0	0	0	6
	2 326	3 153	0	0	0	0	0	0	33 688
	0	42	0	0	0	0	0	0	42
	0	46 067 613	0	0	1 606 000	0	0	0	98 747 657
	0	0	0	0	1 606	0	0	0	1 606
	19 428	83 219 051	0	0	6 792 240	0	0	0	139 940 331
	0	0	0	0	6 792	0	0	0	6 792
	0	0	0	0	0	0	0	0	16
	0	481 198	0	0	25 701	0	0	373 255	3 052 450
	50 620	108 639	0	0	0	0	0	0	179 681
	0	2 223	0	0	0	0	0	0	2 223
	0	25 749	0	0	0	0	0	0	25 749
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	19 428	260 134	0	843	4 600	0	0	157 706	544 166
	19 428	17 745	0	0	0	0	0	16 444	118 418
	0	37 781	0	471	460	0	0	0	50 987
	0	0	0	0	778	0	0	17 548	26 646
	0	0	0	0	778	0	0	0	778
	0	0	0	0	512	0	0	0	512
	0	0	N/A	1	N/A	0	0	0	3
	2	7	N/A	1	N/A	1	0	12	31
	10	2	N/A	3	N/A	0	1	12	54
	12	9	N/A	5	N/A	1	1	24	88
	1	6	N/A	1	N/A	1	0	12	34
	1	6	N/A	1	N/A	1	0	24	41
	29	33	N/A	19	N/A	0	1	47	188
	0	0	N/A	6	N/A	0	0	17	33
	10	19	N/A	13	N/A	0	0	12	235
	40	58	N/A	39	N/A	2		100	497
	39 879	65 852	N/A	13 306	N/A	9 274	4 636	46 797	409 584
	893	1 105	N/A	1 633	N/A	0	0	1 107	11 617
	6 299	11 875	N/A	5 228	N/A	0	0	0	71 086
	Oui	Oui	N/A	Oui	N/A	Non	Non	Oui	N/R
	Oui	Oui	N/A	Oui	N/A	Non	Non	Oui	N/R
	Non	Oui	N/A	Oui	N/A	Non	Non	Oui	N/R
	0	0	N/A	0	4	0	0	0	8
	9	21	N/A	1	2	0	0	40	97
	12	42	N/A	14	4	5	52	179	179
	4	8	N/A	11	2	1	20	54	54
	25	71	N/A	26	12	6	112	338	338



	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	
Dont écoles gérées des plantations	nb		0	4	22	0	N/A	0	6	
Enseignants	nb		163	56	88	90	N/A	40	41	
<i>Dont enseignants pris en charge par les plantations</i>	nb		15	38	88	2	N/A	0	25	
	%		9%	68%	100%	2%	N/A	0%	61%	
Élèves	nb		6 155	1 636	7 489	4 031	N/A	1 072	1 117	
Ratio Etudiants / Enseignant	nb		37,99	27,83	55,59	44,26	N/A	26,06	27,05	
Données des villages (uniquement pour les villages plantations)										
Villages plantations	nb		9	11	83	23	N/A	1	6	
Population - Travailleurs logés	nb		232	397	4 593	6 444	N/A	210	5 527	
Population - Nombre d'ayants-droits	nb		689	1 782	12 537	17 290	N/A	0	3 525	
Population - Nombre d'occupants illégaux	nb		0	0	0	12	N/A	0	0	
Population - Nombre d'occupants autres	nb		0	0	1 542	1 432	N/A	23	0	
Total - Population	nb		921	2 179	18 672	25 178	N/A	233	9 052	
Logements	nb		222	385	4 675	4 403	N/A	161	4 531	
Logements construits	nb		20	0	76	113	N/A	0	156	
Logements rénovés	nb		0	2	53	7	N/A	11	378	
Cuisines	nb		229	385	1 315	4 212	N/A	157	2 983	
Cuisines construites	nb		12	0	52	107	N/A	0	268	
Cuisines rénovées	nb		0	2	71	3	N/A	11	283	
Latrines	nb		215	229	1 847	3 831	N/A	161	4 003	
Latrines construites	nb		14	8	278	171	N/A	0	156	
Latrines rénovées	nb		0	2	127	17	N/A	11	147	
Douches	nb		208	229	1 789	3 965	N/A	161	3 635	
Douches construites	nb		14	8	243	112	N/A	0	156	
Douches rénovées	nb		0	2	154	16	N/A	11	147	
Points d'eau	nb		57	40	303	515	N/A	161	6 029	
Terrains de sport	nb		4	7	53	23	N/A	1	6	
Magasins	nb		0	1	4	383	N/A	0	137	
Clubs	nb		1	2	2	14	N/A	2	4	
Marchés	nb		0	1	3	16	N/A	0	2	
Lieux de rencontre	nb		1	5	25	21	N/A	2	6	



	Safacam	Socapalm	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin Cambodia	Socfindo	TOTAL
	2	6	N/A	0	2	0	23	65
	266	560	N/A	495	86	70	1 343	3 298
	51	108	N/A	0	3	0	61	391
	19%	19%	N/A	0%	3%	0%	5%	12%
	4 253	11 555	N/A	8 636	1 364	1 900	15 916	65 124
	23,31	24,44	N/A	23,39	19,42	23,67	11,81	24,16
	13	31	N/A	37	N/A	8	42	264
	2 087	5 273	N/A	1 039	N/A	1 023	5 178	32 003
	8 348	9 115	N/A	5 528	N/A	728	14 578	74 120
	18	54	N/A	46	N/A	0	0	130
	0	5 501	N/A	852	N/A	0	1 234	10 584
	10 453	19 943	N/A	7 465	N/A	1 751	20 990	116 837
	2 162	4 791	N/A	1 046	N/A	837	5 705	28 918
	29	85	N/A	0	N/A	0	0	479
	82	44	N/A	124	N/A	1	546	1 248
	1 498	3 714	N/A	610	N/A	813	5 463	21 379
	44	78	N/A	12	N/A	0	0	573
	20	55	N/A	27	N/A	0	20	492
	1 761	3 177	N/A	627	N/A	748	3 707	20 306
	380	110	N/A	273	N/A	0	88	1 478
	0	24	N/A	7	N/A	0	66	401
	0	1 176	N/A	512	N/A	230	4 245	16 150
	0	24	N/A	19	N/A	0	43	619
	0	28	N/A	6	N/A	0	30	394
	126	578	N/A	89	N/A	110	10 611	18 619
	12	31	N/A	10	N/A	8	126	281
	6	140	N/A	9	N/A	8	849	1 537
	9	45	N/A	4	N/A	0	34	117
	12	3	N/A	4	N/A	0	12	53
	14	16	N/A	2	N/A	5	56	153



7.2 Index du contenu GRI

Normes GRI		Chapitre
102	Éléments généraux d'information	
102-1	Nom de l'organisation	Message du Président
102-2	Activités, marques, produits et services	1.2 Chiffres clés 1.3 Notre organisation
102-3	Lieu géographique du siège	Dernière de couverture
102-4	Lieu géographique des sites d'activités	1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice
102-5	Capital et forme juridique	Rapport financier Socfin 2023
102-6	Marchés desservis	Rapport financier Socfin 2023 5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture responsable
102-7	Taille de l'organisation	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines 1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice
		Rapport financier Socfin 2023
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines
		7.1 Chiffres clés
102-9	Chaîne d'approvisionnement	2.4.1 Notre collaboration avec nos partenaires locaux 2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement
		5. Focus sur nos produits durables
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	1.5 10 pays dans lesquels nous encourageons une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice 2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement
		Rapport financier Socfin 2023
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable 2.5.3 Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement 3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
		4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
102-12	Initiatives externes	1.9 Nos engagements d'ici 2025 2.3 Des engagements validés par des certifications 3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
102-13	Adhésion à des associations	Rapport développement durable 2023
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Message du Président
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	1.7 Notre système de gouvernance responsable 1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable 1.9 Nos engagements d'ici 2025
		2.1 Contexte
		3.1 Contexte
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	1.7 Notre système de gouvernance responsable 1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions d'éthique	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable 3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés 3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés 3.4.1.8 Le Groupe Socfin applique une politique de tolérance zéro concernant la violence et le harcèlement sur le lieu de travail (hommes et femmes) et s'engage à protéger ses employés contre de tels actes 3.4.1.9 Notre système de gestion des plaintes internes
102-18	Structure de gouvernance	1.7 Notre système de gouvernance responsable
102-19	Délégation de l'autorité	1.7 Notre système de gouvernance responsable



102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.7 Notre système de gouvernance responsable
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.7 Notre système de gouvernance responsable
		1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	1.7 Notre système de gouvernance responsable
		1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
		1.9 Nos engagements d'ici 2025
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	1.7 Notre système de gouvernance responsable
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	1.7 Notre système de gouvernance responsable
102-33	Communication les préoccupations majeures	1.8 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	1.8.3 Nos partenaires au quotidien
		1.8.4 Nos parties prenantes nous évaluent
		2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement
		3. Employés locaux et les communautés
		7.6 Glossaire
		Rapport financier Socfin 2023
102-41	Accords de négociation collective	3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Rapport développement durable 2023
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Rapport développement durable 2023
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Rapport développement durable 2023
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Rapport financier Socfin 2023
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	1.9 Nos engagements d'ici 2025
		7.3 Méthodologie
102-47	Liste des enjeux pertinents	1.9 Nos engagements d'ici 2025
102-48	Réaffirmation des informations	Rapport développement durable 2023
102-49	Modifications relatives au reporting	7.3 Méthodologie
102-50	Période de reporting	2023
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport développement durable 2023 édité en avril/mai 2024
102-52	Cycle de reporting	Annuel
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	info@socfin.com
		www.socfin.com/fr/contact
102-54	Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue
102-55	Index du contenu GRI	7.2 Index du contenu GRI
102-56	Vérification externe	Aucune vérification externe n'a été effectuée en raison de l'implémentation de la directive européenne sur les rapports d'entreprise sur le développement durable (CSRD) à compter du rapport développement durable 2024.



200	Économique	
201	Performance économique	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	1.2 Chiffres clés 7.1 Chiffres clés Rapport financier Socfin 2023
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	4.5.2 Nous mettons en place des mesures de gestion des risques liés aux changements climatiques
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
201-4	Aide financière publique	Rapport financier Socfin 2023
202	Présence sur le marché	
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	3.4.1.6 Au sein du Groupe Socfin, nous nous efforçons de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité 7.1 Chiffres clés
203	Impacts économiques indirects	
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Rapport développement durable 2023 7.1 Chiffres clés
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	1.2 Chiffres clés 3.4.1.10 Nous soutenons nos employés en répondant à certains de leurs besoins financiers 3.4.5.1 Nous soutenons financièrement nos employés pour la scolarité de leurs enfants 3.4.6.3 Nous assurons le transport de nos employés vers leur lieu de travail
204	Pratiques d'achats	
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	2. Développement local et rural
205	Lutte contre la corruption	
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
206	Comportement anticoncurrentiel	
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0
300	Environnemental	
301	Matières	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	4.4.2 Notre revalorisation des déchets 4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux
302	Énergie	
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	3.3.7.1 Nous participons à l'approvisionnement en énergie et en eau des villages des communautés 4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie 4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables 7.1 Chiffres clés
302-3	Intensité énergétique	7.1 Chiffres clés
302-4	Réduction de la consommation énergétique	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie 4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables 7.1 Chiffres clés
302-5	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie 4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables 7.1 Chiffres clés
303	Eau et effluents	
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol



303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
304	Biodiversité	
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	2.4.1.3 Nos partenaires pour des projets de développement
		4.4 Notre système de gestion des ressources naturelles
304-3	Habitats protégés ou restaurés	3.3.6 La Protection des populations autochtones
		4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration
305	Émissions	
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	4.4.3.2 Nous nous engageons à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de prévenir les émissions atmosphériques et améliorer la qualité de l'air
		7.1 Chiffres clés
305-4	Intensité des émissions de GES	7.1 Chiffres clés
305-5	Réduction des émissions de GES	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie
		7.1 Chiffres clés
305-7	Émission d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	7.1 Chiffres clés
306	Effluents et déchets	
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	4.4.2 Notre revalorisation des déchets
		4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux
		4.5.3.4 Les séchoirs à biomasse
		7.1 Chiffres clés
307	Conformité environnementale	
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	4.4.3.5 Le reporting des non-conformités environnementales
308	Évaluation environnementale des fournisseurs	
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	2.5 Amélioration de la transparence de notre chaîne d'approvisionnement
400	Social	
401	Emploi	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines
		7.1 Chiffres clés
401-3	Congé parental	7.1 Chiffres clés
403	Santé et sécurité au travail	
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	2.5.4 Sécurité dans la chaîne d'approvisionnement
		3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-3	Services de santé au travail	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	3.1 Contexte
		4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
		3.4.4 Notre politique de santé pour nos employés
403-9	Accidents du travail	3.4.3.5 Le taux d'accident
		7.1 Chiffres clés



404	Formation et éducation	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes 7.1 Chiffres clés
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide de transition	3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes
405	Diversité et égalité des chances	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines 7.1 Chiffres clés
408	Travail des enfants	
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
409	Travail forcé ou obligatoire	
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	1.8.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
410	Pratiques de sécurité	
410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme	3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains
413	Communautés locales	
413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	3.3.3 Notre engagement à respecter les droits des communautés : CLIP 4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration

Les normes GRI 207 (fiscalité), GRI 201-3 et 404-2 (retraite), et 404-3 (évolution de carrière) seront disponibles dans les rapports développement durable 2023 des plantations.



7.3

Méthodologie

Périmètre de reporting :

Les plantations, les sociétés opérationnelles (Socfinco FR, Sodimex FR, Sogescol FR, Induservices FR, Centrages et Induservices Luxembourg).

Calendrier et collecte des données :

Pour rédiger ce rapport, les actions suivantes ont été entreprises :

- Mensuellement tout au long de l'année 2023, nous avons collecté les données chiffrées en matière de santé et sécurité au travail ;
- Semestriellement, les sites envoient les reporting HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) complets ;
- Les données en relation avec les domaines de l'éducation et de nos villages ont été collectées en décembre 2023 pour l'année 2023 ;
- En janvier 2024 une lecture des derniers standards GRI, mis en application, a été effectuée afin de mettre à jour la table des matières du rapport développement durable des plantations ;
- Les données concernant le service médical, les ressources humaines, les budgets développement durable et la traçabilité ont été collectées au mois de février/mars 2024 pour les données 2023 ;
- Ces données sont contrôlées, éventuellement corrigées, et traitées statistiquement (statistique descriptive) ;
- Chaque site est invité à rédiger son propre rapport développement durable en suivant une table des matières qui a évolué selon l'année précédente en fonction des adaptations nécessaires suite à la mise en place ou à la révision de certains indicateurs ou informations. Les rapports 2023 des sites ont été envoyés en février 2024 ;
- Ensuite, nous contrôlons les rapports des sites. Les actions remarquables des sites sont sélectionnées afin d'être mises en avant dans le rapport ;
- Ce rapport est ensuite rédigé, il reprend des extraits des rapports développement durable des sites opérationnels et les réalisations au niveau du département ;
- Ce rapport est validé par au moins un membre du conseil d'administration de Socfin S.A ;
- Le rapport développement durable 2023 a été publié en avril 2024.

Au fur et à mesure des évaluations par des tierces parties (tels que le programme SPOTT ou le questionnaire EcoVadis), nous identifions les données/indicateurs que nous devons éventuellement ajouter/modifier à la liste des informations collectées auprès des sites pour le rapport de l'année suivante.

7.4

Taxonomie

Taxonomie de l'UE : Informations consolidées conformément à l'art. 8 du règlement sur la taxonomie

La taxonomie de l'UE est un système de classification des activités économiques durables du point de vue de l'environnement, élaboré par la Commission européenne pour contribuer à l'augmentation des investissements durables et à la mise en œuvre du Green Deal européen.

Le Groupe Socfin a évalué l'éligibilité à la Taxonomie de ses activités économiques pour la période de reporting 2023.

- **Les activités principales du Groupe Socfin : Taxonomie-non éligible**

Le Groupe Socfin a évalué toutes les activités économiques éligibles à la taxonomie énumérée dans la loi déléguée sur le climat en se basant sur les activités de la société en tant que groupe agro-industriel. L'Acte délégué sur le climat se concentre sur les activités économiques et les secteurs qui ont le plus de potentiel pour atteindre les objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique. Les secteurs couverts sont l'énergie, certaines activités manufacturières (l'agriculture n'est pas incluse), les transports et les bâtiments.

L'évaluation par le Groupe Socfin de l'éligibilité à la taxonomie s'est concentrée sur les activités économiques définies comme la fourniture de biens ou de services sur un marché, générant ainsi des revenus. Dans ce contexte, Socfin, en tant que groupe agro-industriel, définit la culture du palmier à huile, du caoutchouc naturel, ainsi que la production d'huile de palme, de palmiste, d'huile de palmiste et de caoutchouc naturel comme l'essentiel de ses activités commerciales, qui sont non-éligibles à la taxonomie.

Principes comptables

L'évaluation de l'éligibilité et de la non-éligibilité à la taxonomie du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation de Socfin a été réalisée conformément aux spécifications et aux définitions figurant à l'annexe I de l'acte délégué en vertu de l'art. 8 de l'acte délégué. Les méthodes comptables utilisées dans le cadre de ce processus sont décrites ci-après :

- **Chiffre d'affaires**

La part des activités économiques éligibles à la taxonomie dans le chiffre d'affaires total du Groupe a été calculée comme la part du chiffre d'affaires net provenant des produits et services associés aux activités économiques éligibles à la taxonomie (numérateur) divisée par le chiffre d'affaires net (dénominateur). Socfin n'a pas identifié d'activités éligibles à la taxonomie, comme expliqué ci-dessus, et n'enregistre donc aucune composante de son chiffre d'affaires dans le numérateur du chiffre d'affaires.

- **Investissements**

L'indicateur clé de performance des investissements est défini comme les investissements éligibles à la taxonomie (numérateur) divisés par le total des investissements du Groupe (dénominateur). Socfin n'a pas identifié d'activités éligibles à la taxonomie, comme expliqué ci-dessus et n'enregistre donc aucune dépense d'investissement dans le numérateur des investissements.

- **Dépenses d'exploitation**

L'indicateur clé de performance des dépenses d'exploitation est défini comme les dépenses d'exploitation éligibles à la taxonomie (numérateur) divisés par le total des dépenses d'exploitation du Groupe (dénominateur). Socfin n'a pas identifié d'activités éligibles à la taxonomie, comme expliqué ci-dessus et n'enregistre donc aucune dépense d'exploitation dans le numérateur des dépenses d'exploitation.

7.5

Correspondance avec les recommandations de la Bourse du Luxembourg

Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (Décembre 2017)	Information correspondante par Socfin S.A.	Chapitre du rapport
Principe 9 – Responsabilité sociale et environnementale		
La société définit sa politique en matière de responsabilité sociale et environnementale.	Politique de gestion responsable	1.8.1
Recommandation 9.1 La société intègre les aspects RSE dans sa stratégie de création de valeur à long terme et décrit comment la démarche RSE y contribue.	Politique de gestion responsable	1.8.1
Recommandation 9.2 La société présente l'information en matière RSE dans un rapport dédié ou au sein du rapport de gestion, dans une rubrique spécifique ou dans une annexe relative au développement durable, Elle y analyse la durabilité de ses activités et fournit les informations non-financières claires et transparentes à l'appui.	Rapport de développement durable	Rapport complet
Ligne de conduite La société est encouragée à utiliser un cadre reconnu au plan international (Global Reporting Initiative, International Integrated Reporting Framework, SASB sustainability standards, FSB-TCFD Climate related financial disclosures et/ou normes similaires) pour préparer un tel rapport, Elle est invitée à s'aligner aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.	Index GRI	7.2
Recommandation 9.3 Le Conseil d'administration traite régulièrement des risques non-financiers de la société, dont notamment les risques sociaux, sociétaux et environnementaux.	Les risques sociaux, sociétaux et environnementaux sont traités par le Conseil d'Administration deux fois par an	1.6
Recommandation 9.4 La société publie une note méthodologique, soit dans son rapport RSE, soit sur leur site internet, relative à la manière dont les éléments significatifs ont été identifiés et les données établies.	Méthodologie	7.3
Ligne de conduite 1 La société indique sous forme de tableau de bord les indicateurs de performance RSE applicables à son activité, La société est amenée à présenter des indicateurs en faisant une comparaison dans le temps.	Certains indicateurs sont présents dans des chapitres dédiés, d'autres sont répartis dans plusieurs chapitres :	



À titre illustratif, les indicateurs significatifs pourraient comprendre :			
	o effectifs	Effectifs	ODD, 1 (chiffres clés de l'en-tête du chapitre), 3.4.1.5, 3.4.1.6, 3.4.2 et 7.1
	o formation du personnel	Formation du personnel	2.2, 2.4.1.2, 2.4.1.4, 2.5.3, 2.5.4, 3.1, 3.4.3.2, 3.4.3.3, 3.4.3.5, 3.4.4.3, 4.4.1.1, 4.4.2.1, 4.4.3.5 et 4.5.2
	o sécurité	Sécurité	2.5.4, 3.1 et 3.4
	o absentéisme	Absentéisme	3.4.3.5
	o parité hommes/femmes	Parité homme/femme	1.5, 3.4.1.5, 3.4.1.6 et 3.4.1.8
	o sous-traitance et relations avec les fournisseurs	Sous-traitance	1.8.1, 1.8.2.1, 2.4.1.1, 2.5.3, 2.5.4, 3.4.1.1, 3.4.4.2 et 4.4.3.1
	o consommation d'énergie	Consommation d'énergie	3.3.7.1, 4.2, 4.4 et 4.5.3
	o consommation d'eau	Consommation d'eau	3.2, 3.3.7.1, 3.4.6.1, 4.2 et 4.4
	o traitement de déchets	Traitement des déchets	4.1, 4.4 et 4.5.3.3
	o émissions de CO ₂	Emissions de CO ₂	4.4.3.2 et 4.5.3
	o adaptation aux conséquences du changement climatique	Adaptation aux conséquences du changement climatique	4.5.2
	o mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	4.4

7.6

Glossaire

Abréviation	Sens
ACMS	Association Camerounaise pour le Marketing Social
ACV	Analyse du Cycle de Vie
AGS	Acides Gras Saturés
AIBEF	Association Ivoirienne pour le Bien-Etre Familial
AIPH	Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile
APPA	Association des Professionnels de la Pédagogie de l'Alternance
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire
BACUDA	Bagyelis Cultural Development Association (ONG)
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAS	Changement d'Affectation des Sols
CCT	Convention Collective de Travail
CH ₄	Méthane
CIRAD	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
CO ₂	Dioxyde de carbone
CO ₂ e	Émissions nettes en équivalent CO ₂
COTPAB	Collège Technique et Professionnel Agricole Bilingue
COVID-19	Coronavirus 2019
CPO	Huile de palme brute
DART	Days Away from work, days of Restricted work activity or job Transfer
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
DEA	Direction de l'Exploitation Agricole (SOGB)
DEG	Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft
DEPN	Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature (Côte d'Ivoire)
DIS	Déchets Industriels Spéciaux
EF	Earthworm Foundation
EFA	École Familiale Agricole
EPI	Équipements de Protection Individuels
EUR	Euros
FAO	The Food and Agriculture Organization
FEFO	First Expired – First Out
FFB	Fresh Fruit Bunches - Régimes de palmier
FISDES	Fonds Ivoirien-Suisse de Développement Économique et Social
GES/GHG	Gaz à Effet de Serre
GGAP	GLOBAL G.A.P (certification bio)
GPS	Global Positioning System
GPSNR	Global Platform for Sustainable Natural Rubber
GRI	Global Reporting Initiative
h	Heure



Abréviation	Sens
ha	Hectare
HSC	Haut Stock de Carbone
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HVC	Haute Valeur de Conservation
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
IFC	Institut Français du Caoutchouc
IFER	Institut de Formation pour l'Entrepreneuriat Rural
ISO	International Organization for Standardization
IUCN	International Union for Conservation of Nature
kg	Kilogramme
km	Kilomètre
KVA	Kilovoltampère
kW/c	KiloWatt crête - Unité utilisée pour le solaire photovoltaïque
kWh	Kilowattheure
l	Litre
LUCA	Land Use Change Analysis - Analyse sur la conservation des sols
M€	Millions euros
m ³	Mètre cube
mg	Miligramme
MINDCAF	Ministère des Domaines et des Affaires Foncières (Cameroun)
MINESEC	Ministère des Enseignement Secondaires (Cameroun)
MPME	Mico, Petites et Moyennes Entreprises
MSF	Médecins Sans Frontières
MW	Mégawatt
MWh	Mégawatt heure
N/A	Non Applicable
N/R	Not Relevant
N ₂ O	Protoxyde d'azote
nb	Nombre
NSSF	National Social Security Fund - Fonds national de sécurité sociale (Cambodge)
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHCHR	Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
P&C	Principes et Critères (pour RSPO)
P/C	Pièces
PEFC	Programme for the Endorsement of Forest Certification - Programme de reconnaissance des certifications forestières
PKO	Huile de palmistère
PME	Petites et Moyennes Entreprises
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement



7.6

Glossaire

Abréviation	Sens
R&D	Recherche et Développement
RaCP	Remediation and Compensation Procedure - Plan de réhabilitation et de compensation
RD	République démocratique
RDC	République démocratique du Congo
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RSPO	Table ronde pour l'huile de palme durable - Roundtable on Sustainable Palm Oil
SCB	Société Commerciale de Banque Cameroun
SFI	Société Financière Internationale
SGE	Système de Gestion Environnementale
SIDA	Syndrome d'ImmunoDéficience Acquise
SNI	Certification indonésienne
SPOTT	Sustainability Policy Transparency Toolkit
SRI	Certification indonésienne
SSE	Santé, Sécurité et Environnement
SST	Santé et Sécurité au Travail
T	Tonne
T DRY	Tonne de caoutchouc sec
TIP	Tire Industry Project
Toga	Tanaman Obat Keluarga - Jardin médicinal familial (Socfindo - Indonésie)
TPE	Très Petites Entreprises
UE	Union Européenne
UNDRIP	United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples
UNFPA	United Nations Population Fund
USD	US Dollar
VIH	Virus d'Immunodéficiência Humaine
WBSCD	World Business Council for Sustainable Development
WWF	World Wide Fund for Nature





4 avenue Guillaume
L - 1650 Luxembourg
info@socfin.com
www.socfin.com

 www.linkedin.com/company/socfingroup/